



Stock-options : les députés socialistes veulent taxer davantage

DANS LA NUIT du mercredi 13 au jeudi 14 octobre, la commission des finances de l'Assemblée nationale, à l'instigation des députés socialistes, a retenu un amendement au projet de loi de finances pour 2000, qui prévoit de porter de 40 % à 50 % la taxation des plus-values sur les stock-options. « L'amendement Jaffré », du nom de l'ancien président d'Elf dont les avantages financiers ont fait scandale, n'en finit donc pas d'agiter la majorité. Premier secrétaire du PS, François Hollande souhaite, lui, que toute réforme soit différée jusqu'au printemps prochain, tandis que le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, projetait, en début d'année, de mettre en œuvre une réforme contraire : elle visait à baisser la taxation à 25 %.

Lire page 8

Le PACS est voté, le débat continue

■ DÉFINITIVEMENT adopté par l'Assemblée nationale, mercredi 13 octobre, la loi instituant le pacte civil de solidarité (PACS) a été déferée au Conseil constitutionnel par les responsables de l'opposition. Alain Madelin figure parmi les auteurs du recours, mais pas Philippe Séguin. Tous deux se sont abstenus lors du vote définitif. Cet aboutissement législatif ne met pas fin aux controverses sur le PACS et l'état de la société qui en est le contexte. Nos pages Débats y reviennent avec notamment le psychanalyste Michel Tort, qui décrypte et dénonce une homophobie d'inspiration catholique curieusement matinée d'éléments puisés chez le psychanalyste Jacques Lacan...

Lire les points de vue p. 18-19 et nos informations p. 11

EPR, réacteur en péril



FRANÇOIS ROUSSELEY

L'INDUSTRIE nucléaire française risque d'être la première victime de la libéralisation du marché européen de l'électricité. Elle est directement visée par le programme de baisse des coûts qu'a lancé François Rousseley, président d'EDF. Le futur réacteur EPR est lui aussi menacé. A la grande satisfaction des Verts.

Lire page 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1015 - 7,50 F



L'Amérique rouvre la course au nucléaire

● Le Sénat américain rejette le traité sur l'interdiction des essais nucléaires ● Cette décision intervient au lendemain du coup d'Etat militaire au Pakistan ● Elle porte un coup à la lutte contre la prolifération ● Jacques Chirac exprime sa « consternation »

LE SÉNAT américain a refusé de ratifier, mercredi 13 octobre, le traité d'interdiction complète des essais nucléaires (Comprehensive Test Ban Treaty ou CTBT), infligeant une sévère défaite au président Clinton et remettant en cause l'avenir du traité. Les sénateurs américains, en majorité républicains, s'y sont opposés par 51 voix contre 48 et 1 abstention. Evoquant des risques pour la sécurité nationale des Etats-Unis et l'impossibilité de vérifier l'application du traité, ils sont restés sourds aux appels du président et des démocrates. Bill Clinton avait été le premier à signer le texte en 1996 et l'administration américaine a, aussitôt après le vote du Sénat, fait savoir qu'elle ne modifierait pas sa politique et continuerait à appliquer son moratoire sur les essais.

Le CTBT interdit tous les essais nucléaires. Signé par 154 pays, il ne peut entrer en vigueur que si 44 d'entre eux, nommément désignés parce que disposant des capacités



technologiques pour développer un armement atomique, le ratifient. Seuls 26 l'ont fait. Forts du mauvais exemple américain, certains Etats peuvent se sentir libérés pour repartir dans la course au nucléaire. Dès lors, il ne serait plus possible de contrôler la prolifération nucléaire, ce qui provoquerait une rupture avec l'équilibre de la dissuasion à l'œuvre depuis les années 60.

Les réactions au vote du Sénat américain sont très négatives, d'autant plus qu'il intervient au lendemain du coup d'Etat militaire au Pakistan, nouveau venu parmi les puissances nucléaires. Lors d'un entretien avec l'ancien secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, Jacques Chirac a exprimé sa « consternation » devant une décision qui « porte atteinte au processus de non-prolifération et de désarmement ».

Lire pages 2 et 4 et notre éditorial page 17

Les Lloyd's assurent les footballeurs contre le kidnapping

LONDRES de notre correspondant à la City

Des jambes convoitées d'un centre-avant à la pelouse d'un stade en passant par les dégâts commis par les hooligans : les célèbres Lloyd's de Londres assurent jusqu'à présent les risques ordinaires liés au football. Mais voilà que le premier marché de l'assurance-réassurance au monde propose de couvrir les clubs contre les enlèvements de joueurs. Au moins trois grandes équipes de la première division anglaise - Manchester United, Arsenal et Leeds - auraient contracté des assurances anti-kidnapping auprès des opérateurs de Lime Street.

« L'assurance kidnapping couvre le coût de la négociation avec les ravisseurs et le versement éventuel de la rançon. L'existence d'une telle assurance est un secret bien gardé pour ne pas encourager les rapt de stars du football », explique un porte-parole du courtier Windsor Assurance, qui a autant le sens de la discrétion que celui des affaires. A risques exceptionnels, formule simple et confortables commissions : la prime - 1 million de francs par tête en moyenne - est la même que pour les stars

d'Hollywood ou les hommes d'affaires expatriés dans des pays à haut risque d'Amérique latine et d'Afrique.

La vente de ce type de contrat est due en partie à l'enlèvement, à la veille de la Coupe du monde de 1994 aux Etats-Unis, du père de Romario, avant-centre de l'équipe du Brésil, par un gang de Rio de Janeiro. La vedette aurait raté le tournoi remporté par son pays si les ravisseurs, qui avaient réclamé une forte rançon, pris d'un soudain accès de fièvre patriotique, n'avaient pas libéré leur otage à la dernière minute.

« Les joueurs sont des actifs essentiels du bilan des clubs de football, qui sont souvent inscrits en Bourse. Le foot est devenu un phénomène planétaire. Les clubs achètent des joueurs originaires de pays en crise, comme la Colombie, le Brésil, le Mexique ou l'ex-URSS. Il faut les couvrir où qu'ils se déplacent », note Robert Davies, de la charge Hiscox, spécialisée dans le contrat anti-kidnapping. Le jeu en vaut la chandelle, puisque les grandes vedettes qui attirent les spectateurs, donc les sponsors et les médias, sont la perle de la couronne de clubs anglais, espagnols, italiens et français, brassant beau-

coup d'argent. Les affaires de corruption et de matches truqués, qui ont entaché le football anglais, les paris clandestins sur les résultats organisés par le milieu asiatique ou la mafia russe, la multiplication des déplacements des équipes et le formidable impact médiatique du sport-roi suscitent bien des convoitises.

« Sécurité » : tel est désormais le leitmotiv des pontes du ballon rond. Ainsi, Sir Alex Ferguson, l'entraîneur de Manchester United, a un garde du corps attiré, un ancien membre des forces spéciales SAS, qui ne le quitte pas. Les consultants Control Risk et Kroll vendent également leur savoir-faire aux clubs pour protéger leurs gladiateurs à crampons.

Cette pratique du contrat anti-enlèvement est loin de faire l'unanimité. Les petits clubs ne peuvent se permettre une telle dépense. Quant au Foreign Office, il n'apprécie guère cette entorse à la politique officielle de Londres consistant à refuser toute négociation avec les terroristes et autres preneurs d'otages. « Il ne faut jamais récompenser le chantage », s'indigne un porte-parole.

Marc Roche



ÉDUCATION

La rentrée des universités

La rentrée universitaire est marquée par trois mesures nouvelles du plan social étudiant : l'augmentation du nombre de bourses, la création de 7 000 allocations d'études et celle de 11 000 bourses à taux zéro. Par ailleurs, la désaffectation, depuis quatre ans, des étudiants de premier cycle pour les études scientifiques inquiète les responsables ministériels et universitaires. Pour y remédier, le ministère a lancé des expériences de rénovation des DEUG dans six universités. p. 12



PORTRAIT

Albert Frère, patron français

L'homme le plus riche de Belgique, Albert Frère (photo), est devenu un interlocuteur privilégié des grands patrons français. Son rôle dans les fusions Elf-TotalFina ou Suez - Lyonnaise des eaux fait de ce visionnaire l'un des principaux acteurs de la reconstruction du capitalisme français et européen. Portrait d'un autodidacte accusé parfois d'avoir bradé les intérêts belges, ce qui lui vaut l'inimitié du roi Albert II. p. 16

Terrible « statu quo » en Irak

POUR qui serait dérangé par le sort fait à la population irakienne, exténuée par plus de neuf ans d'embargo, la nouvelle est plutôt encourageante. En catimini, ou presque, le Conseil de sécurité des Nations unies vient d'augmenter massivement le montant de pétrole irakien autorisé à la vente pour acheter, sous contrôle, des ali-

ments, des médicaments et des produits de première nécessité. Bagdad pourra exporter plus de 8 milliards de dollars par semestre, contre 5,2 milliards depuis février 1998.

Loin de marquer une inflexion dans l'interminable crise qui oppose l'Irak aux Nations unies depuis 1990, cette dernière mesure té-

moigne pourtant de la permanence d'un terrible statu quo. Tout d'abord, le mécanisme de la formule dite « Pétrole contre nourriture » en vigueur depuis deux ans et demi fait que seuls les deux tiers des sommes récoltées iront effectivement aux Irakiens, le tiers restant (près de 3 milliards de dollars !) étant notamment ponctionné par le

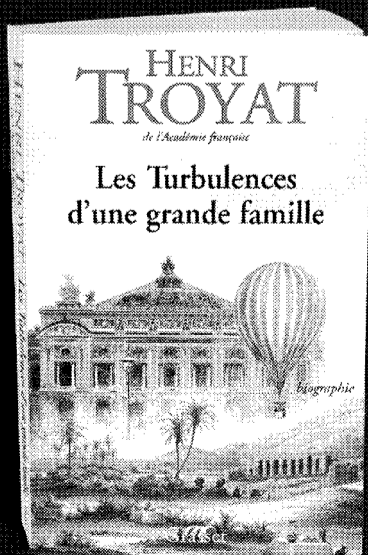
fonctionnement des agences onusiennes et par le fonds d'indemnités prévu pour les victimes de la guerre de 1990. Compte tenu du délabrement continu du pays, cette aide ne peut donc être qu'un médiocre palliatif.

Mais surtout la décision du Conseil de sécurité permet de gérer une nouvelle fois a minima un dossier enlisé de par le fait de ses deux principaux protagonistes : l'Irak et les Etats-Unis. Pour ces derniers, il importe de maintenir l'endiguement d'un régime présenté comme une menace régionale permanente. Cette option stratégique a permis des gains énormes pour la diplomatie américaine dans le Golfe : un prépositionnement militaire considérable et le parrainage politique de la plupart des monarchies pétrolières de la région, sans parler des multiples contrats d'armements conclus avec elles depuis la fin de la guerre du Golfe, en 1991.

En dépit de la volonté frénétique affichée par le Congrès américain et par quelques membres de l'équipe du président Bill Clinton de passer du « containment » à une politique offensive ayant comme objectif le renversement du régime en place à Bagdad, la diplomatie américaine rechigne dans son ensemble à aller aussi loin.

Gilles Paris

Lire la suite page 17



La saga des extravagants

biographie Grasset



DISQUES, FILMS, LIVRES

Le hit-parade

Choisir cent disques, cent films et cent livres pour célébrer le XX^e siècle : tel est le défi qui a été proposé aux lecteurs du Monde et aux clients de la Fnac, à partir d'une liste de 200 titres dans chaque catégorie. Ils l'ont relevé plutôt comme un jeu que comme un classement pour l'éternité. p. 32 et 33 et la chronique de Pierre Georges p. 36

International.....	2	Tableau de bord.....	23
France.....	8	Aujourd'hui.....	26
Société.....	12	Météorologie, jeux..	29
Carnet.....	14	Culture.....	30
Régions.....	15	Guide culturel.....	31
Horizons.....	16	Kiosque.....	34
Entreprises.....	20	Abonnements.....	34
Communication.....	22	Radio-Télévision.....	35

Au Pakistan, les militaires tentent de trouver un cadre légal à leur putsch

L'armée voudrait obtenir une « démission » du premier ministre renversé avant la nomination d'un gouvernement civil intérimaire.

Le coup de force est plutôt bien accueilli par la population

Après le putsch qui a renversé le premier ministre, Nawaz Sharif, l'armée pakistanaise recherche toujours une issue à son action. Les hauts responsables de l'armée se sont réunis, mercredi 13 octobre, pour dis-

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

Trente-six heures après avoir évincé, sans incidents ni troubles, le premier ministre Nawaz Sharif, en état d'arrestation, le général Pervez Moucharraf, chef de l'armée pakistanaise, a entrepris de larges consultations pour trouver une solution respectable à la crise. Conscients du fait que le temps des coups d'Etat militaires est passé, les officiers pakistansais cherchent à donner un cadre le plus légal possible à la solution qu'ils recherchent. Pour l'instant, la loi martiale n'a pas été déclarée, la Constitution reste en place, le chef de l'Etat et l'institution judiciaire n'ont pas été affectés. Le sort du

Parlement fédéral est, dit-on, à l'étude. Pour souligner cette volonté de respecter les institutions existantes, le général Moucharraf s'est entrete- nu mercredi en fin d'après-midi avec le président Rafic Tarar, qui reste à son poste. Le président, qui n'a que des fonctions honorifiques mais signe les ordonnances, avait été nommé par Nawaz Sharif, et il est un proche du père de l'ancien premier ministre. Selon de bonnes sources, les militaires chercheraient aussi par son intermédiaire à obtenir la démission de M. Nawaz Sharif. Ce cas de figure permettrait la constitution d'un gouvernement intérimaire, que l'armée verrait bien composé de technocrates dont

la principale mission serait de faire le ménage dans la « maison Pakis- tan ».

Un tel gouvernement pourrait durer de trois mois à deux ans, le temps de remettre les choses en place et d'entreprendre une véri- table lutte contre la corruption qui mine le pays. Les premières déci- sions des militaires ont d'ailleurs été des mesures conservatoires pour obtenir les dossiers financiers d'un certain nombre de hauts res- ponsables. Près de 400 personnes seraient aujourd'hui empêchées de quitter le pays dans l'attente de l'étude de leur dossier.

Les gouvernements provinciaux ont toutefois été suspendus mais pas les assemblées, et des change-

ments importants de responsables ont été opérés, notamment à la tête de la province troublée du Sind.

Nawaz Sharif avait imposé en juin la loi fédérale dans cette province dont Karachi, poumon économique du Pakistan, est la capitale. Des ar- restations ont aussi eu lieu dans la province du Balouchistan.

Moucharraf, avait rencontré le président Rafic Tarar, peut-être pour tenter d'obtenir une « démission » du premier ministre renversé avant la mise en place d'un gouver- nement civil intérimaire. Conscients que

l'époque des coups d'Etat militaires est ré- volue, l'armée tente de donner un cadre lé- gal à son action. Elle n'a pas imposé la loi martiale, même si elle entend dorénavant avoir un regard sur la conduite des affaires.

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Bien sûr que je suis content, affirme pour sa part un employé, et j'espère bien qu'ils vont punir tous les dirigeants qui se sont enrichis à nos dépens. » On est aujourd'hui bien loin de l'élection triomphale de

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Bien sûr que je suis content, affirme pour sa part un employé, et j'espère bien qu'ils vont punir tous les dirigeants qui se sont enrichis à nos dépens. » On est aujourd'hui bien loin de l'élection triomphale de

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Bien sûr que je suis content, affirme pour sa part un employé, et j'espère bien qu'ils vont punir tous les dirigeants qui se sont enrichis à nos dépens. » On est aujourd'hui bien loin de l'élection triomphale de

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Bien sûr que je suis content, affirme pour sa part un employé, et j'espère bien qu'ils vont punir tous les dirigeants qui se sont enrichis à nos dépens. » On est aujourd'hui bien loin de l'élection triomphale de

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Bien sûr que je suis content, affirme pour sa part un employé, et j'espère bien qu'ils vont punir tous les dirigeants qui se sont enrichis à nos dépens. » On est aujourd'hui bien loin de l'élection triomphale de

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

Un pays très dépendant de l'aide financière internationale

LE PAKISTAN court le risque d'être à nou- veau l'objet de sanctions financières. Le direc- teur du Fonds monétaire international, Michel Camdessus, a déclaré, mercredi 13 octobre à Pa- ris, qu'il « n'était pas certain » que le Fonds pour- suivrait son programme d'aide à Islamabad dans les circonstances actuelles. En octobre 1997, le FMI avait accordé au Pakistan un crédit de 1,5 milliard de dollars (environ autant d'euros) pour l'aider à résoudre une crise chronique de change provoquée par un lourd endettement.

Déjà les essais nucléaires de mai 1998 avaient provoqué une suspension de l'aide internatio- nale, reprise dès janvier 1999. Le Club de Paris accordait au Pakistan un rééchelonnement de sa dette, tandis que le FMI acceptait de reprendre les discussions avec Islamabad, mais refusait de débloquer une nouvelle tranche de son pro- gramme tant que le Pakistan n'accepterait pas d'appliquer certaines réformes, en particulier l'instauration d'une TVA. Le coup d'Etat devrait retarder un peu plus l'attribution de cette tranche, d'un montant de 280 millions de dollars.

A la différence de la Thaïlande ou de l'Indoné- sie, le Pakistan « n'a pas la capacité de déclencher une crise économique régionale », comme l'ex- plique Fadhel Lakhoua, économiste à la Caisse des dépôts. La dette du Pakistan n'est pas suffi-

Washington avait mis en garde les généraux contre toute tentative de coup d'Etat

WASHINGTON

de notre correspondant

Les Etats-Unis ont sans doute été surpris par la rapidité des événe- ments qui ont conduit à la prise du pouvoir par les militaires pakista- nais, mardi 12 octobre. Mais ils étaient parfaitement au courant de la crise politique qui opposait l'ex- premier ministre, Nawaz Sharif, et son chef d'état-major, le général Moucharraf. Il y a quelques se- maines à peine, le propre frère de M. Sharif, Shabaz Sharif, avait in- formé l'administration américaine de la tension qui couvait. Conscient de la situation, Washington avait jugé nécessaire, le 21 septembre, de mettre en garde les généraux d'Is- lamabad, dans un communiqué af- firmant sa « ferme opposition à toute tentative pour changer de gou- vernement par des moyens extra- constitutionnels ».

Quelques jours après, le premier

ministre s'était vu prier de cesser de « saper la démocratie ».

Le fait que l'armée pakistanaise n'ait pas jugé nécessaire d'obten- pérer en dit long sur la perte d'in- fluence des Etats-Unis dans un pays qui fut, pendant des décén- nies, son allié privilégié dans la ré- gion. Leur coopération avait été très étroite lors de la guerre en Af- ghanistan contre l'Union soviétique. Même si l'on s'est rendu compte depuis lors qu'Islamabad – et en particulier ses services spéciaux, l'ISI – avait joué un jeu dangereux en soutenant les talibans islamistes aujourd'hui au pouvoir à Kaboul et de plus en plus actifs au Pakistan, où ils menacent désormais la sta- bilité politique.

Les choses ont changé. La « tali- banisation » du Pakistan et le risque qu'il s'enfonce dans l'extré- misme d'une part, le resserrement des relations avec l'Inde de l'autre,

ont ravalé le « Pays des purs » au rang de partenaire insignifiant. Washington avait mal apprécié l'of- fensive lancée par l'armée pakista- naise – sous la direction du général Moucharraf – de l'autre côté de la ligne de cessez-le-feu, au Cache- mire, au printemps.

MILITAIRES HUMILIÉS

Recevant Nawaz Sharif, le 4 juil- let, le président Clinton avait exigé qu'il retire ses troupes des zones contestées. M. Sharif avait cédé et invité ses généraux à se replier. Se sentant désavoués et humiliés, ceux-ci n'avaient pas caché leur rancœur. Dans ce sens, le coup d'Etat de mardi est une consé- quence directe des pressions de la Maison Blanche.

Les réactions ont été immédiates. M. Clinton, dans un communiqué publié mercredi, a appelé à un « prompt retour du Pakistan à un ré-

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

« Moucharraf n'est pas Zia Ul Haq, dit une femme, et de toute façon la situation ne pouvait pas être pire. »

FISCALITÉ Le débat fiscal entre le groupe socialiste et le gouvernement tourne à la cacophonie. ● **LES STOCK-OPTIONS** constituent le principal sujet de controverse. Alors que

François Hollande souhaitait que toute réforme soit repoussée au printemps et que Dominique Strauss-Kahn plaiderait, en début d'année, pour un allègement de la taxation

des plus-values, la commission des finances a retenu, dans la nuit de mercredi 13 à jeudi 14 octobre, un amendement contraire, portant la taxation de 40 % à 50 %. ● **LES AUTRES**

AMENDEMENTS retenus portent notamment sur un allègement de la taxe d'habitation et l'impôt sur la fortune. Les députés ont également demandé un rapport sur la « taxe To-

bin ». ● **AU SÉNAT, la droite devait relancer, jeudi, le débat sur les fonds de pension, en examinant une proposition de loi de l'UDF Jean Arthuis et du RPR Charles Descours.**

Les députés PS veulent taxer davantage les stock-options

Alors que François Hollande souhaitait différer toute réforme de l'épargne salariale jusqu'au printemps, la commission des finances de l'Assemblée nationale a retenu un amendement qui propose un alourdissement de la fiscalité sur ces plus-values

SALLE COLBERT à l'Assemblée nationale, mercredi 13 octobre, vers 11 h 30 : le groupe socialiste, en liesse, applaudit à tout rompre Augustin Bonrepaux. Le président de la commission des finances, avec son accent ariégeois, a réveillé leurs ardeurs de gauche, en défendant un amendement pour durcir la fiscalité sur les stock-options.

Pourquoi cette joie ? En fait, l'histoire commence à Strasbourg, lors des journées parlementaires du PS, les 27 et 28 septembre. Le sujet très controversé des stock-options est alors mis sur la table. Plus personne n'ose soutenir la proposition qu'avait faite Dominique Strauss-Kahn moins d'un an auparavant, visant à alléger la fiscalité de ces plus-values. Mais le ministre des finances, tout comme François Hollande, prend position pour une remise à plat totale de l'épargne salariale, à l'occasion de laquelle le dossier stock-options sera rouvert. Il faut dire que l'émotion est vive : Philippe Jaffré vient de quitter Elf, avec, selon la rumeur, quelque 200 millions de francs d'indemnités et de stock-options.

Alors que l'opinion est sous le choc de l'affaire Michelin, M. Bonrepaux décide donc de monter au créneau. Le 5 octobre, il soumet au groupe socialiste ce qu'on appellera immédiatement l'« amendement Jaffré » : il préconise de relever de 40 % à 50 % la taxation des plus-values des stock-options, au-delà de 500 000 francs. La direction du PS et Bercy organisent aussitôt un véritable contrefeu.

Dans un entretien au *Monde* (du 7 octobre), François Hollande rappelle sa position : le premier secrétaire du PS souhaite que, « dans la loi de finances 2000, aucune disposition nouvelle ne soit votée sur les stock-options ou ce qui s'y apparente ». Il se prononce également, dans le cadre d'une loi sur l'épargne salariale au premier semestre 2000, pour « une remise en question de leurs avantages fiscaux, une extension à l'ensemble du personnel et une totale transparence ». Dans *La Tribune* du 7 octobre, une

députée socialiste proche de Bercy, Nicole Bricq, remet M. Bonrepaux à sa place : « surtaxer les stock-options ne résout rien », déclare-t-elle.

M. Bonrepaux est éterné, d'autant plus qu'une étude de l'Insee sur les revenus du patrimoine des Français (*Le Monde* du 7 octobre) met en lumière la montée des inégalités et renforce sa détermination. Mardi 12 octobre, le président de la commission des finances voit même carrément rouge. Alors qu'il assiste à la réu-

nion de groupe, il découvre que Didier Migaud, le rapporteur général du budget, propose un arrangement sur lequel il s'est mis d'accord avec Bercy : ne pas présenter l'« amendement Jaffré » en commission des finances et retirer du projet de loi de finances ce qui a trait à l'extension des bons de souscription des parts de créateurs d'entreprise, ces stock-options à la fiscalité avantageuse pour jeunes entreprises. M. Bonrepaux n'a pas assisté au bureau de groupe, qui s'est tenu juste avant la réunion, et

personne, ni Jean-Marc Ayrault ni M. Migaud, n'a jugé bon de l'informer de l'arbitrage qui avait été rendu. Le président de la commission des finances ne se laisse pas démonter. Il prend la parole devant la petite dizaine de députés qui restent dans la salle : il soumettra son amendement au groupe, le lendemain, et s'alignera sur sa volonté.

Les députés sont extrêmement surpris. On n'a pas l'habitude, au Palais-Bourbon, d'une divergence publique entre le président et le

rapporteur général de la commission des finances. M. Migaud tente alors de calmer le jeu. Il se déclare tout aussi scandalisé que M. Bonrepaux par les abus liés aux stock-options et va même jusqu'à considérer que son amendement est « timide » : dans certains pays, la fiscalité des plus-values sur les stock-options est alignée sur celle du revenu, qui est de 54 % en France pour la tranche supérieure. « M. Bonrepaux et moi-même n'avons pas de désaccords de fond. C'est juste une question de méthode », résume-t-il.

« ÉCOUTER LE GROUPE »

Le lendemain, donc, mercredi, le groupe est de nouveau réuni. Cette fois, il est au grand complet. Un vent de fronde souffle au Palais-Bourbon. M. Bonrepaux s'enflamme et prévient Lionel Jospin : « La question n'est pas de mettre le gouvernement en difficulté mais de lui rappeler qu'il vaut mieux écouter le groupe socialiste que Bercy », lance-t-il. Au PS, M. Hollande reste sur ses positions. Mercredi matin, lors de la réunion du secrétariat national, le premier secrétaire – qui n'assistera pas ensuite à la réunion du groupe à l'Assemblée –, défend de nouveau pour les stock-options sa règle du « ni ni » : ni renchérissement ni allègement, dans l'immédiat.

A l'évidence, l'adoption par le groupe de l'amendement Bonrepaux pose un problème de méthode et d'opportunité. « Sur le fond, observe dans l'après-midi M. Hollande, l'idée est bonne, mais dans le calendrier elle vient six mois trop tôt. On aurait pu attendre la loi sur l'épargne. » Le premier secrétaire du PS relève que, « dans la plupart des pays, les plus-values d'acquisition des stock-options sont imposées au taux de l'impôt sur le revenu ». Mais il se montre réservé sur l'adoption de textes de « posture ou de circonstance ». « Il ne faudrait pas, déclare-t-il dans les couloirs de l'Assemblée, que l'on règle dans la loi de finances une partie de ce qui devrait être discuté dans la loi sur l'épargne salariale. On a toute la discussion des prochains jours pour trouver une meilleure formule, je ne doute pas qu'elle soit trouvée. »

Dans la nuit de mercredi à jeudi, c'est donc l'ultime rebondissement : la commission des finances adopte l'« amendement Jaffré ». Au moment du vote, M^{me} Bricq s'est très opportunément absentée. Quant à l'extension des bons de souscription des parts de créateurs d'entreprise, elle a été retirée du projet de loi de finances. A la première manche, M. Strauss-Kahn a perdu sur tous les tableaux.

Virginie Malingre
et Michel Noblecourt

Laurent Mauduit

La commission des finances adopte plusieurs amendements au projet de budget

LA COMMISSION des finances de l'Assemblée nationale a achevé, vers minuit, mercredi 13 octobre, l'examen du projet de loi de finances pour 2000. Une série d'amendements ont été adoptés, qui viennent compléter ceux qui avaient été retenus la veille par la commission (*Le Monde* du 14 octobre), avant le débat qui démarrera en séance publique le 19 octobre.

● **Avoir fiscal.** La proposition des communistes de réduire l'avoir fiscal attaché aux dividendes reçus par les sociétés non mères de 45 % à 40 % des sommes nettes distribuées a été retenue. Elle devrait rapporter environ 1,5 milliard de francs aux caisses de l'Etat.

● **Taxe d'habitation.** La commission des finances a adopté un amendement demandant au gouvernement de faire des propositions, d'ici au 30 avril 2000, sur la réforme de la taxe d'habitation. Le rapport devra « proposer et analyser diverses modalités de réforme de la taxe d'habitation susceptibles d'aboutir, à compter de l'imposition perçue au titre de 2000, à un allègement significatif de la charge supportée par les contribuables », selon le texte voté par la commission des finances. « S'il s'avérait que

nous devions avoir des marges de manœuvre pour 2000 supérieures à ce qui est prévu, nous souhaiterions qu'elles soient utilisées, notamment, pour réformer la taxe d'habitation dès l'an prochain », indique Didier Migaud (PS), rapporteur général du budget. A quelques mois des élections municipales, une telle mesure serait la bienvenue.

En attendant, les commissaires veulent réduire le montant maximum de la taxe d'habitation acquittée par les ménages les plus modestes. Ainsi, les ménages dont le revenu est inférieur à 25 200 francs pour la première part de quotient familial, majoré de 10 000 francs pour chaque demi-part supplémentaire, ne pourraient pas payer plus de 1 200 francs de taxe d'habitation. Actuellement, ce plafond est de 1 500 francs. La mesure coûterait entre 400 et 500 millions de francs.

● **Impôt de solidarité sur la fortune (ISF).** La commission a soutenu un amendement communiste pour ne pas réévaluer le barème de l'ISF. Le projet de budget du gouvernement prévoit d'indexer les tranches du barème sur l'indice des prix hors tabac, ce qui devrait se tra-

duire par une baisse du rendement de 60 millions de francs.

● **« Taxe Tobin ».** La commission a adopté un amendement demandant au gouvernement de remettre au Parlement, avant le 15 juin 2000, un rapport sur « l'incidence que pourrait avoir l'instauration de prélèvements assis sur les mouvements de capitaux pour les finances publiques ». Celui-ci doit être conçu avec l'idée que la France assurera la présidence de l'Union européenne au second semestre 2000. Sur ce même sujet de la « taxe Tobin », du nom de l'économiste américain qui l'avait conçue dans les années 70, plusieurs dizaines de députés membres du comité Attac (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens) de l'Assemblée défendront l'instauration dans le budget 2000 d'une taxe sur les opérations de change. Mercredi après-midi, une vingtaine de députés avaient signé un amendement instaurant une taxe de 0,05 % sur les opérations au comptant ou à terme portant sur les devises, à partir du 1^{er} juillet 2000.

V. Ma.

Peut-on à la fois satisfaire Yvon Gattaz et punir Philippe Jaffré ?

L'ADOPTION par la commission des finances de l'Assemblée nationale de deux amendements qui s'inscrivent dans des philosophies radicalement opposées

ANALYSE

Le vote en commission des finances révèle la désorientation des socialistes

– l'un prévoyant d'alléger les droits de succession pour les entreprises, l'autre visant à alourdir la taxation des plus-values sur les stock-options – est assurément révélatrice des désaccords qui minent le groupe socialiste sur la stratégie fiscale. Si la zizanie a pris un tour aussi spectaculaire, c'est aussi parce que le gouvernement hésite sur le cap à suivre et louvoie au point de donner logiquement le tournis à sa majorité.

De fait, la première disposition

portant sur les transmissions d'entreprises est la reprise d'un vieux projet défendu par la droite, connu sous le sobriquet d'« amendement Gattaz ». Président du CNPF dans les années 80, Yvon Gattaz a mené une longue croisade pour alléger ces droits de succession. Non sans succès, puisque Jacques Chirac, en 1995, avait fait figurer en bonne place cette proposition dans sa plate-forme présidentielle, suscitant les critiques des socialistes, mais aussi des baladuriens, qui avaient relevé un risque de rupture d'égalité des citoyens devant l'impôt.

La seconde disposition, que l'on appelle déjà l'« amendement Jaffré » – du nom de l'ancien président d'Elf, licencié avec 200 millions de francs d'indemnités et de plus-values potentielles sur stock-options –, vise à signifier à l'opinion que les socialistes ne restent pas inertes face aux excès d'un capitalisme qui s'inspire de plus en plus fortement du modèle anglo-

saxon, la transparence en moins. L'adoption simultanée de ces deux mesures relève donc d'une totale incohérence. La droite, aussi mal en point soit-elle, peut à bon droit se moquer d'une gauche qui a perdu ses repères fiscaux. Mais, dans ces turbulences, il y a plus que cela : elles constituent aussi un camouflet pour plusieurs figures de proue de la majorité.

UN DÉSAVEU POUR « DSK »

Le premier visé est évidemment Dominique Strauss-Kahn. C'est lui, en effet, qui a déclenché la tempête en instillant, en janvier, dans le projet de loi sur l'innovation de Claude Allègre des mesures tendant à renforcer la transparence des stock-options, mais, surtout, à baisser à 25 % la taxation des plus-values. Cette taxation avait été portée à 40 % par Alain Juppé. Même si Lionel Jospin avait finalement bloqué le projet, le ministère des finances ne cachait pas qu'il n'avait pas rendu les

armes. L'amendement voté par les socialistes visant à porter la taxation à 50 % est pour lui un désaveu.

Pour François Hollande, lui-même, le choc est rude. Aux récentes journées parlementaires socialistes, il avait engagé son autorité de premier secrétaire en souhaitant que toute mesure concernant ce dossier soit renvoyée à un projet de loi plus général portant sur l'épargne, au cours du premier semestre 2000. En son absence, les députés socialistes ont choisi de ne pas respecter ce calendrier. D'ici à la fin de la discussion budgétaire, M. Jospin va donc devoir rendre un arbitrage difficile : soit accepter l'amendement, mais désavouer son ministre des finances ; soit demander le retrait de l'amendement jusqu'au futur projet de loi sur l'épargne, au risque de froisser sa majorité.

Pour le premier ministre, le choix est d'autant plus délicat que cet imbroglio entre les stock-op-

tions et les transmissions d'entreprises – un coup « à gauche », un coup « à droite » – est un concentré chimique des hésitations que le gouvernement manifeste, lui-même, dans la détermination de sa politique fiscale. Après avoir relevé l'impôt sur les sociétés, en 1997, majoré la fiscalité sur l'épargne et allégé celle sur le travail par la montée en puissance de la CSG, il a suggéré qu'il pourrait infléchir sa politique en engageant pour le budget de 2001 une réforme de l'impôt sur le revenu. C'est un chantier que seule l'opposition, jusqu'à présent, jugeait prioritaire et que la majorité ne voulait pas ouvrir, au motif que les plus bas revenus n'y sont pas assujettis.

Dans la décision des députés socialistes, il y a donc sûrement, pour une part, un mouvement d'humeur, mais aussi le signe d'une profonde désorientation.

La droite sénatoriale relance le débat sur l'épargne-retraite

LES PROJETS de fonds de pension – pardon, d'épargne-retraite ! – reviennent sur le devant de la scène par les coulisses du Sénat. Alors que le gouvernement tergiverse depuis plus d'un an sur ce dossier très sensible pour la gauche, la droite sénatoriale devait adopter en séance publique, jeudi 14 octobre, un texte de synthèse des deux propositions de loi élaborées par Charles Descours (RPR, Isère) et Jean Arthuis (Union centriste, Mayenne), sur la création de « plans de retraite » à souscription facultative.

Ces plans, destinés aux quinze millions de salariés du privé, complèteraient les pensions versées par la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV) et les deux régimes complémentaires (Arrco et Agirc), et constitueraient, selon ses promoteurs, un « contre-pouvoir » aux fonds de pension étrangers, qui détiennent plus du tiers du capital des entreprises cotées au CAC 40, l'indice-phare de la

Bourse de Paris. La droite sénatoriale n'a que partiellement retenu les critiques faites à la « loi Thomas », votée en février 1997 et enterrée par la gauche six mois plus tard. Dans sa proposition, les versements du salarié et l'abondement de l'employeur sont exonérés de cotisations et, pour ne pas réduire les ressources des régimes par répartition, cette exonération ne concerne pas l'assurance-vieillesse ni les retraites complémentaires.

Cependant, la majorité RPR-UDF a fait une entorse à cette règle en accordant une « exonération totale » de cotisations (y compris retraite) pour les salariés gagnant jusqu'à une fois et demie le SMIC (soit environ 8 200 francs net par mois). Une telle mesure, si elle était retenue, rallumerait la guerre avec les syndicats gestionnaires de la CNAV, de l'Arrco et de l'Agirc qui avait fait rage, en 1996-1997, au moment de la discussion de la « loi Thomas ».

Ces plans seraient négociés au sein d'une entreprise, d'un groupelement d'entreprises, voire à l'échelon professionnel ou interprofessionnel. Si la négociation n'a rien donné au bout d'un an, le texte précise que « l'employeur peut décider de souscrire à un plan de retraite ».

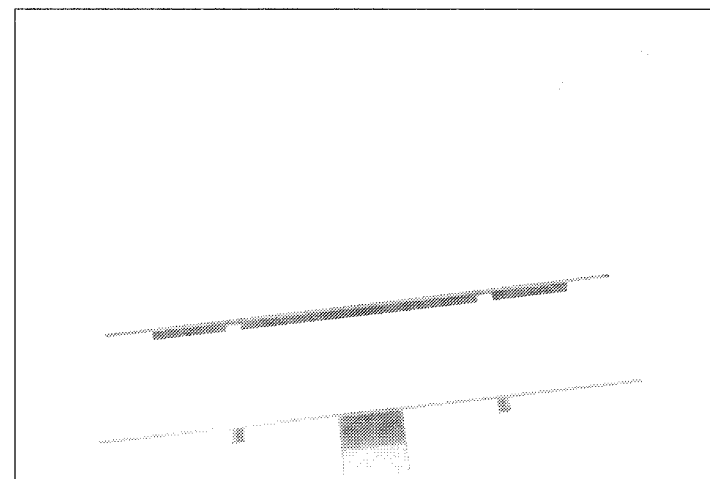
OFFENSIVE DÉSORDONNÉE

A l'inverse, si le chef d'entreprise ne souhaite pas souscrire à un plan, les salariés pourraient demander d'adhérer à des plans existant en dehors de leur société. Les versements seraient facultatifs et ouvriraient droit à une rente viagère au moment du départ en retraite, même si une sortie partielle en capital est possible. Les plans seraient gérés par des « fonds de retraite » (assurances, mutuelles), dont l'« objet exclusif » serait la couverture des engagements pris vis-à-vis des retraités. Un conseil de surveillance (un tiers d'adhérents, un tiers d'employeurs, un

tiers de syndicalistes et de représentants d'organisations de retraités) définirait les « orientations de gestion du plan de retraite ».

Poussée par le président de la République, la droite multiplie les attaques contre un gouvernement accusé d'« immobilisme » et présente la réforme des retraites et la création d'un système d'épargne longue comme un des dossiers à traiter en priorité, mais elle ne parvient pas à accorder ses violons. Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, préconisait ainsi, il y a peu, une épargne-retraite « obligatoire ». « Comment peut-on soutenir cela, alors que nous sommes partisans d'une baisse des prélèvements obligatoires ? », lui répond aujourd'hui M. Descours. La gauche elle-même n'ose pas envisager la création d'un « troisième pilier » obligatoire du système de retraite.

Jean-Michel Bezat



Jusqu'au 30 novembre, pour fêter l'arrivée d'AOM dans le programme de fidélisation Qualiflyer, AOM double les miles gagnés sur les trajets en France métropolitaine, en Club Opale ou en Club Azur. Retrouvez AOM dans votre agence de voyages, au 0 803 00 1234 (0,79 F/mn), ou sur www.aom.com.

*Nombre de miles crédités pour un trajet en Club Opale.

The Qualiflyer Group VOUS N'ÊTES PAS QU'UN PASSAGER.

Le patronat et l'opposition se battent pour les accords 35 heures déjà signés

Le régime des heures supplémentaires est au cœur de la confrontation

Le débat sur les 35 heures, à l'Assemblée nationale, s'est concentré, mercredi 13 octobre, sur le régime des heures supplémentaires et sur le sort

des accords signés dans le cadre de la première loi. La droite, relayant les arguments du patronat, a plaidé pour leur respect de préférence aux

contraintes introduites par le projet de Martine Aubry pour rendre effective la durée légale du travail ramenée à 35 heures le 1^{er} janvier 2000.

TOUR À TOUR, mercredi 13 octobre, les députés de droite sont montés au créneau. « Je vous en prie, madame la ministre, respectez les accords des partenaires sociaux ! », a lancé Roselyne Bachelot (RPR, Maine-et-Loire). « Vous bafouez la négociation sociale », a repris Philippe Martin (RPR, Marne). En moins de vingt-quatre heures, l'argument a été brandi un nombre record de fois : le second projet de loi sur les 35 heures, examiné en première lecture à l'Assemblée nationale, rendrait caducs les accords de branche signés dans le cadre de la première loi.

La discussion à l'Assemblée, mardi et mercredi, sur les heures supplémentaires et la durée annuelle de travail fixée à 1 600 heures, a fourni le cadre, la droite prenant le relais du patronat, qui mène en ce moment une campagne active sur le sujet. Le 2 octobre, dans *Ouest-France*, le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, dénonçait un texte « qui piétine les accords de branche » servant de référence aux entreprises. Le 11 octobre, dans l'émission « Mots croisés » de France 2, Guillaume Sarkozy poursuit l'offensive : le président de l'Union des industries textiles affirme que l'accord du secteur, pourtant agréé par le ministère, ne rentre plus dans les clous du projet de loi en raison, notamment, du contingent d'heures supplémentaires.

Info ou intox ? L'accord textile, un des premiers signés par tous les syndicats, précise que le contingent « libre » d'heures supplémentaires, c'est-à-dire la partie au-delà de 130 heures qui nécessite l'approbation de l'inspection du travail, pourra être porté à 45 heures dans les entreprises. Or le projet de loi actuel ne contredit

pas cette perspective. L'article 212-6 du code du travail, qui prévoit que « le contingent d'un volume supérieur ou inférieur peut être fixé par une convention ou un accord collectif », n'a pas été modifié.

ACCORDS LÉGAUX

Certes, au-delà de 130 heures, le contingent ouvre droit à un repos compensateur de 100 %, c'est-à-dire à une récupération intégrale ; mais, sur ce point, l'accord textile n'a rien précisé, et un amendement socialiste a assoupli cette récupération, qui pourra être prise dans un délai de six mois et non de deux mois, comme c'était la règle jusqu'ici. Enfin, l'accord textile prévoit une majoration de 25 % des heures supplémentaires comprises entre 35 et 39 heures au-delà de 90 heures annuelles. Là encore, cette disposition est aujourd'hui validée... Du coup, le secrétaire général de la fédération textile de la CGT s'est fâché : « Il est inadmissible que cet accord de branche, signé par cinq syndicats,

soit déformé, interprété en faisant dire au texte autre chose que ce qu'il contient », a protesté, mardi, Christian Larose.

Mercredi, à l'Assemblée, la droite est revenue à la charge sur le maximum de 1 600 heures travaillées dans l'année prévu dans le projet de loi, en soulignant qu'un grand nombre d'accords de branche s'étaient calés sur une durée de 1 645 heures. « 0,5 % de ces accords atteignent 1 645 heures », a rectifié Martine Aubry. « Légaux », ces accords, signés « alors qu'une autre réglementation s'appliquait », ne devront pas obligatoirement être revus, mais le dépassement en heures supplémentaires devra être payé.

« A l'avenir, nous n'étendrons pas les accords fondés sur plus de 1 600 heures », a prévenu la ministre de l'emploi et de la solidarité. Elle a aussi indiqué que, sur 109 accords de branche conclus jusqu'ici, 66 ont reçu un agrément ; un seul (carrières et matériaux) a été refusé ; celui de la métallurgie devra être renégocié ;

41 autres sont encore en cours de validation par l'administration. Les heures supplémentaires constituent le nerf de la guerre à laquelle se livrent depuis deux ans le gouvernement et le patronat. Selon le niveau de taxation retenu, le contingent autorisé, les délais d'application, les 35 heures deviendront une réalité ou une chimère. En accusant le gouvernement de ne pas respecter les accords, le Medef laisse poindre, sans le dire ouvertement, la suite logique de ce raisonnement : nous non plus, nous ne respecterons pas une loi « inapplicable ».

Le patronat a tout intérêt à faire monter les enchères. En suggérant que la signature des partenaires sociaux est bafouée, il vise un autre enjeu : aujourd'hui au coude à coude avec les syndicats pour refuser la contribution des organismes sociaux au financement de 35 heures, il sait que le gouvernement, sur ce point, a impérativement besoin d'un compromis.

Isabelle Mandraud

La durée annuelle du travail pourra être de 1 600 heures

LE CHAPITRE des heures supplémentaires tout juste adopté, malgré l'abstention des Verts et des communistes, les députés sont passés, mercredi 13 octobre, à celui de la flexibilité. En guise de transition, entre l'article 2 et l'article 3 du projet de loi sur les 35 heures, la durée maximale du travail a fait l'objet d'une nouvelle définition. L'amendement de la commission des affaires sociales, qui visait à limiter à 42 heures la durée hebdomadaire du travail sur douze semaines consécutives, contre 46 actuellement, a fait long feu. Martine Au-

bry, s'y est opposée, estimant que bon nombre d'entreprises ne pourraient pas respecter cette norme. « On compte aujourd'hui trente-deux branches dans lesquelles la durée maximale moyenne est supérieure à 42 heures », a indiqué la ministre de l'emploi et de la solidarité, citant l'industrie sucrière et l'agroalimentaire. La poire a donc été coupée en deux, à 44 heures, au grand dam du PCF et des Verts.

Aux critiques récurrentes de la droite, dénonçant une « usine à gaz », a succédé une relative trêve avec la modulation des horaires, « article moins épouvantable que les autres à nos yeux », selon François Goulard (DL, Morbihan). L'opposition a salué la simplification des trois régimes de modulation. La durée maximale de 1 600 heures de travail dans l'année a été adoptée, sur proposition du PS, comme un « plafond », à la condition que les accords justifient ce recours à la flexibilité et que toute modification postérieure fasse l'objet d'une consultation des comités d'entreprise (amendements PS-PCF).

Sur proposition des Verts, les entreprises devront également préciser « les modalités de recours au travail temporaire ». « J'ai bien écouté attentivement le discours sur la précarité du premier ministre, il y a une quinzaine de jours, à Strasbourg », a expliqué Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise). Georges Sarre (MDC, Paris) s'est opposé à toute modulation qui donne du « lest » aux « patrons français (...), seuls maîtres à bord dans l'organisation du temps de travail ». Son amendement visant à partager le pouvoir de décision entre directions et comités d'entreprise a été repoussé de justice. « Sous un air bourgeois,

Une centaine de personnes signent un appel refusant la manifestation du PCF

Les signataires défendent l'« autonomie »

ALORS que la manifestation du 16 octobre, lancée par le PCF, a fait resurgir la division entre formations politiques et mouvement syndical et associatif, des militants issus de Droits devant ! !, de SUD, du SNUI, de la CNT, d'AC !, du DAL, de la tendance Ecole émancipée de la FSU, à l'origine d'un appel « pour l'autonomie du mouvement social » (*Le Monde* daté 3-4 octobre), devait rendre publique, jeudi 14 octobre, une première liste d'une centaine de signataires. Rédigé par un collectif incluant, entre autres, Annie Pourre (CGT, Droits Devant ! !), Pierre Contesenne (Droits Devant ! !, SUD aérien), Patrice Spadoni (AC !), Jacques Toublet (correcteurs CGT) et Olivier Vinay (Ecole émancipée), cet appel agite les milieux syndicaux et associatifs.

Et pour cause : de tonalité plutôt libertaire, ce texte considère que les différents mouvements sociaux - qu'il s'agisse de chômeurs, des mal-logés, ou des sans-papiers - et les réseaux de « résistance à la mondialisation », du type Coordination contre l'AMI, contre l'OMC, Marches européennes contre le chômage, sont aussi porteurs d'un projet politique. Sous-entendu : ils sont capables, au même titre que les formations politiques à la gauche du Parti socialiste, d'élaborer eux-mêmes un tel projet. Parmi les signataires figurent de nombreux militants des SUD - dont deux responsables fédéraux de SUD-PTT -, un membre du bureau national du SNJ-CGT et plusieurs syndicalistes de la CGT-Banques et de la CGT-Correcteurs. L'appel est signé, aussi, par le sociologue Pierre Bourdieu, par Jean-Claude Amara, porte-parole de Droits Devant ! !, et par Alain Bihl, animateur du club de réflexion A contre-courant. La signature de ce dernier figure cependant aussi au bas de l'appel de personnalités en faveur

de la manifestation du 16 octobre publié dans *L'Humanité* du 14 octobre.

Relevant « la profonde crise de confiance dans les modes de représentation politique, mise en lumière par les dernières échéances électorales », déplorant que « les gouvernements sociaux-démocrates à la tête de la plupart des Etats de l'Union européenne n'aient plus d'autre ambition que de gérer le système capitaliste tel qu'il est », les signataires du texte se disent convaincus que « du mouvement social peuvent émerger les éléments d'un nouveau projet de société, si ce dernier parvient à fédérer ses revendications ».

L'appel se prononce contre le projet de seconde loi sur les 35 heures, qui risque de « généraliser l'annualisation et la flexibilité au profit des seuls employeurs ». Il réclame, entre autres, une « véritable redistribution des richesses et du travail ». Plaidant pour l'indépendance des « associations de lutte, syndicats, coordinations, réseaux » vis-à-vis « du gouvernement et des partis », il condamne les « tentatives de récupération de toutes sortes », notamment « les détournements de personnes sur des listes de candidature électorales ». Certains des signataires, à l'instar de l'ancien évêque d'Evreux, Jacques Gaillot, ou de l'écrivain Maurice Rajsfs, figurent aussi sur l'appel à la manifestation du 16 octobre lancée par le Parti communiste. En revanche, Aline Pailier, ex-députée européenne du PCF, aujourd'hui membre du Conseil économique et social et signataire de l'appel pour l'autonomie du mouvement social, précise qu'elle a refusé de figurer sur l'appel à la manifestation du 16 octobre, appuyant seulement le manifeste de soutien aux sans-papiers qui s'y superpose.

Caroline Monnot

OSP **VENTES PAR ADJUDICATION**
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75 Vente sur saisie au Palais de Justice de PARIS, Jeudi 28 Octobre 1999 à 14h 30
APPARTEMENT de 2 Pièces Principales 45, rue Henri-Heine à PARIS 16ème
Au rez-de-chaussée droite du hall d'entrée
Hall d'entrée et vestibule, salle de séjour sur rue, chambre et cuisine sur cour, salle de bains installée
Jouissance d'une cour intérieure
MISE A PRIX : 400.000 F
S'adresser à **Me Annie-Claude PRIOU-GADALA**, Avocat membre du Cabinet BOUHENIC et PRIOU-GADALA à PARIS 16^{ème}, 12, rue Lalo - Tél : 01.40.67.10.97

LA VILLE DE PARIS VEND LIBRES
sur surenchère du 1/10^e, en la chambre des Notaires de PARIS, 12, avenue Victoria - **LE MARDI 26 OCTOBRE 1999 à 13h30**
16, RUE DE SEINE, à PARIS (6^{ème})
UN APPARTEMENT de 5 PIECES (85,10 m² env.), au 3^{ème} étage
Visite le Vendredi 22 Octobre 1999 de 11h à 13h
MISE A PRIX : 2.530.000 F
15, RUE DE LA HUCHETTE, à PARIS (5^{ème})
UN LOGEMENT de 2 PIECES (39 m² env.), au 4^{ème} étage
Visite le Vendredi 22 Octobre 1999 de 14h à 16h
MISE A PRIX : 847.000 F
S'adr. à Maître **BELLARGENT**, Notaire associé à PARIS (75001), 14, rue des Pyramides - Tél : 01.44.77.37.35 - 01.44.77.37.71

OSP **VENTES DES DOMAINES**
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.82 - Fax : 01.49.04.01.80

92 **SERVICE DES DOMAINES ADJUDICATION**
MERCREDI 3 NOVEMBRE 1999 à 13 h 30 à PARIS 9^e
Salle des Ventes des Domaines - 17, rue Scribe
APPARTEMENTS - CHAMBRES - ATELIER
sur BOULOGNE-BILLANCOURT, BOURG-LA-REINE, CLICHY-LA-GARENNE, COURBEVOIE, MEUDON, MONTROUGE et NEUILLY-SUR-SEINE (Hauts-de-Seine)
Mises à Prix : de 45.000 F (6 860,21 €) à 400.000 F (60 979,61 €)
Renseignements et consultation des cahiers des charges :
du lundi au vendredi de 9 h 45 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h
DIRECTION NATIONALE D'INTERVENTIONS DOMANIALES
VENTES IMMOBILIERES - Bureau 107
17, rue Scribe, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél : 01.44.94.78.19 ou 01.44.94.78.22
DETAIL DES VENTES DES DOMAINES : B.O.A.D. Abonnement 190 F par an.
Ecrire : S.C.P., 17, rue Scribe - 75436 PARIS CEDEX 09 ou Tél : 01.44.94.78.78

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
DROIT/ÉCO
Soutien 1^{ère} et 2^{ème} année
- Soutien annuel/semestriel
- Stages Noël/Pâques
► Petits effectifs par faculté
► Programme complet ou "à la carte"
► Suivi individualisé
► Excellent taux de réussite
Tél. : 01 42 24 10 72
isthclu@club-internet.fr

www.nouvelobs.com
le nouvel Observateur
SPÉCIAL RETRAITES
COMBIEN VOUS TOUCHEREZ EXACTEMENT
EXCLUSIF BONNET: QUI A PROTÉGÉ LES ASSASSINS D'ERIGNAC?
OFFRES D'EMPLOIS
CES NOUVELLES ENTREPRISES QUI RECRUTENT MASSIVEMENT

Lionel Jospin refuse d'atténuer la responsabilité pénale des maires

Le premier ministre défend l'« égalité devant la loi pénale »

Devant les assises des Petites villes de France, à Léognan, en Gironde, Lionel Jospin a rejeté, jeudi 14 octobre, tout régime dérogatoire en faveur des maires

pour ce qui est de la responsabilité pénale. « L'égalité devant la loi pénale est nécessaire à la confiance dans la justice », a-t-il déclaré.

LÉOGNAN (Gironde)
de notre envoyée spéciale
Décentralisation, suite. Après s'être exprimé, mercredi 13 octobre, devant les présidents de conseils généraux réunis à Toulouse (*Le Monde* du 14 octobre), Lionel Jospin s'est rendu, jeudi matin, aux assises des Petites villes de France, organisées à Léognan, à une quinzaine de kilomètres de Bordeaux. Accueilli par une poignée de militants d'AC ! qui l'interpellaient sur le chômage, le premier ministre leur a répliqué : « 700 000 emplois créés, 300 000 chômeurs en moins, c'est déjà pas mal. On ne peut pas tout faire en un jour. » Reçu plus chaleureusement par Martin Malvy, président (PS) de l'association des maires de petites villes, le premier ministre s'est gardé de s'engager sur les deux principaux sujets de mécontentement des maires : la responsabilité pénale et le statut de l'élu.

« Etre maire d'une petite ville est un engagement, une mission, mais une mission difficile », a observé M. Jospin, en soulignant que les maires sont « préoccupés par le

risque croissant de la mise en cause pénale pour des fautes non intentionnelles ». « Pour autant, je ne crois pas que ce soit rendre service à la fonction municipale et aux maires que de rétablir en leur faveur un régime dérogatoire, a ajouté le premier ministre. On ne doit pas introduire de distinction entre les justiciables. L'égalité devant la loi pénale est nécessaire à la confiance dans la justice. Elle est tout aussi nécessaire à la confiance de nos concitoyens dans leurs élus ».

PLUS DE DISPONIBILITÉ

Le statut de l'élu ne figure pas non plus à l'ordre du jour prioritaire des travaux du gouvernement, a rappelé M. Jospin. A l'adresse de la majorité sénatoriale, qui fait de ce statut le préalable à toute réforme du cumul des mandats, le premier ministre a indiqué que « les Français demandent d'abord [à leurs élus] d'être disponibles pour exercer pleinement leurs attributions ». Quant aux projets de réforme des régimes d'indemnités, de retraite et de formation des élus, M. Jospin a insisté sur « la nécessité de justifier devant

l'opinion publique le bénéfice que l'on peut en attendre en termes de compétence, de disponibilité et d'efficacité ».

Ces principes réaffirmés, le premier ministre a rappelé les quelques bonnes nouvelles déjà rendues publiques dans son discours devant les parlementaires socialistes, le 27 septembre, à Strasbourg : l'inscription au calendrier de cette session parlementaire du projet de loi modifiant le calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF) ; une rallonge de 500 millions de francs pour la dotation de solidarité urbaine (DSU) ; enfin, comme il l'avait laissé entendre la veille à Toulouse, M. Jospin a souligné que, dans le débat sur le projet de loi de finances pour 2000, le gouvernement se montrera « ouvert » aux propositions de réforme de la dotation de solidarité rurale (DSR).

Avant de quitter Bordeaux pour le sommet européen de Tempere, en Finlande, le premier ministre devait rencontrer, en fin de matinée, les élus socialistes du département.

Pascale Robert-Diard

L'opposition saisit le Conseil constitutionnel sur le pacte civil de solidarité

La gauche a définitivement adopté le texte, la droite l'a massivement rejeté, Alain Madelin et Philippe Séguin se sont abstenus

LE PACTE CIVIL de solidarité (PACS) a été définitivement adopté par l'Assemblée nationale, mercredi 13 octobre : 315 députés ont voté pour, 249 ont voté contre. Outre les élus de la majorité – 249 socialistes, 34 communistes et 27 membres du groupe Radical, Citoyen, Vert (RCV) –, Roselyne Bachelot (RPR, Maine-et-Loire) et, plus inattendu, Gérard Grignon (UDF, Saint-Pierre-et-Miquelon) ont exprimé un vote favorable. En première lecture, le 9 décembre 1998, M. Grignon avait pourtant voté contre.

Alain Madelin, président de Démocratie libérale, Jean-Louis Borloo (app. UDF, Nord) et Philippe Séguin (RPR, Vosges) se sont abstenus. L'ancien président du RPR n'avait pas participé au vote en première lecture. Il y a un an, M^{me} Bachelot avait raconté que, lors d'une commission exécutive du RPR, M. Séguin avait « mis en garde » ses collègues en soulignant « combien les Français sont favorables » au PACS. « Ensuite, il n'a jamais dit qu'il était contre », avait ajouté M^{me} Bachelot.

Quelques voix ont manqué à gauche. Alfred Marie-Jeanne (divers gauche, Martinique) a voté contre, Jacques Dessalngre (MDC, Aisne) a renouvelé son abstention. Deux radicaux de gauche n'ont pas pris part au vote – Jean-Pierre Defontaine (Pas-de-Calais) et Roger Franzoni (Haute-Corse) –, de même que trois socialistes – Jean-Noël Kerdraon (Finistère), Jean Michel (Puy-de-Dôme) et Jean-Pierre Kucheida (Pas-de-Calais) – et Ernest Moutoussamy (app. PC, Martinique).

UN MOIS POUR STATUER

Dès mercredi, l'opposition a déposé un recours devant le Conseil constitutionnel contre le PACS, auquel M. Séguin ne s'est pas associé. Le texte, signé par les trois présidents de groupe, Jean-Louis Debré (RPR), Philippe Douste-Blazy (UDF) et José Rossi (DL), ainsi que par M. Madelin, énumère une série de motifs d'inconstitutionnalité. Le premier concerne la procédure parlementaire. Le 9 octobre 1998, la proposition de loi sur le PACS avait été

rejetée, l'exception d'irrecevabilité de Jean-Pierre Mattéi (DL, Bouches-du-Rhône) ayant été adoptée par la droite, plus nombreuse que la gauche dans l'hémicycle. Le règlement de l'Assemblée dispose que « les propositions repoussées par l'Assemblée nationale ne peuvent être reproduites dans le délai d'un an ». Or, soulignent les auteurs de la saisine, une nouvelle proposition de loi sur le PACS « très légèrement modifiée » a été mise à l'ordre du jour dès le 3 novembre, sans respecter le délai.

Les autres motifs portent sur la violation du principe de séparation des pouvoirs, de l'égalité des citoyens devant la loi, de l'article 40 de la Constitution – qui interdit aux parlementaires de voter des dispositions diminuant les recettes de l'Etat ou alourdissant les charges publiques –, du préambule de la Constitution de 1946 – « la nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à son développement ». Le Conseil a un mois pour statuer.

Clarisse Fabre

M. Juppé trouve M. Jospin « très premier ministre »

Lionel Jospin et Alain Juppé ont fait assaut de courtoisie républicaine et médiatique, jeudi 14 octobre. Le premier ministre, qui allait assister aux assises des Petites villes de France à Léognan (Gironde), avait fait savoir qu'il souhaitait, conformément à la tradition, saluer le maire de Bordeaux lors de son passage dans la région, et ce dernier avait accepté cette « visite républicaine ».

M. Jospin s'est donc rendu, en début de matinée, à l'hôtel de ville de Bordeaux. Venu à pied de la préfecture, il a été accueilli par le maire, qui l'avait rejoint dans la rue.

L'actuel chef du gouvernement et son prédécesseur à l'Hôtel Matignon se sont ensuite entretenus en tête à tête pendant une quinzaine de minutes dans les salons de la mairie. « Ce fut un échange très cordial. Nous avons parlé du dossier du franchissement de la Garonne. Je l'ai trouvé très premier ministre », a déclaré M. Juppé.

Le Sénat approuve la création du volontariat civil

ULTIME VOLET de la professionnalisation des armées, qui passe par l'abandon du service national en 2002 au plus tard, le projet de loi visant à remplacer la « coopération » par un volontariat civil a été adopté, en première lecture, mercredi 13 octobre, par le Sénat. « Ce texte est attendu tant en France qu'à l'étranger, parce qu'il est dès aujourd'hui nécessaire, après la fin de la conscription, de prolonger les formes civiles du service national, de renforcer une des formes de l'engagement civique de notre jeunesse, d'assurer le rayonnement culturel et économique de notre pays », a déclaré le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, venu défendre le projet avec le ministre délégué à la coopération, Charles Josselin.

De fait, en 1996, à la veille de la réforme du service national, on recensait environ cinquante mille jeunes appelés relevant du service national proprement civil, avec des durées variables, des couvertures sociales disparates et des rémunérations différentes selon ses modalités d'exécution (dans la coopération, l'aide technique, la défense et la sécurité civile, dans la police nationale ou une affectation spéciale auprès des administrations, des collectivités locales, voire des organisations non gouvernementales). Ce service civil ne sera bientôt plus alimenté, comme il l'était, par la conscription.

Le projet de loi définit donc de nouvelles modalités. Ouvert aux hommes et femmes âgés de dix-huit à vingt-huit ans lors du dépôt de leur demande, le volontariat civil s'exercera, pour une durée comprise entre six mois et deux ans, dans les domaines de la coopération internationale, de la défense et la sécurité civile, de la cohésion sociale et de la solidarité. Les volontaires percevront une indemnité de base uniforme de l'ordre de 3 455 francs par mois (526,7 €), à laquelle pourra s'ajouter une indemnité supplémentaire, dont ceux qui sont affectés outre-mer et à l'étranger bénéficieront.

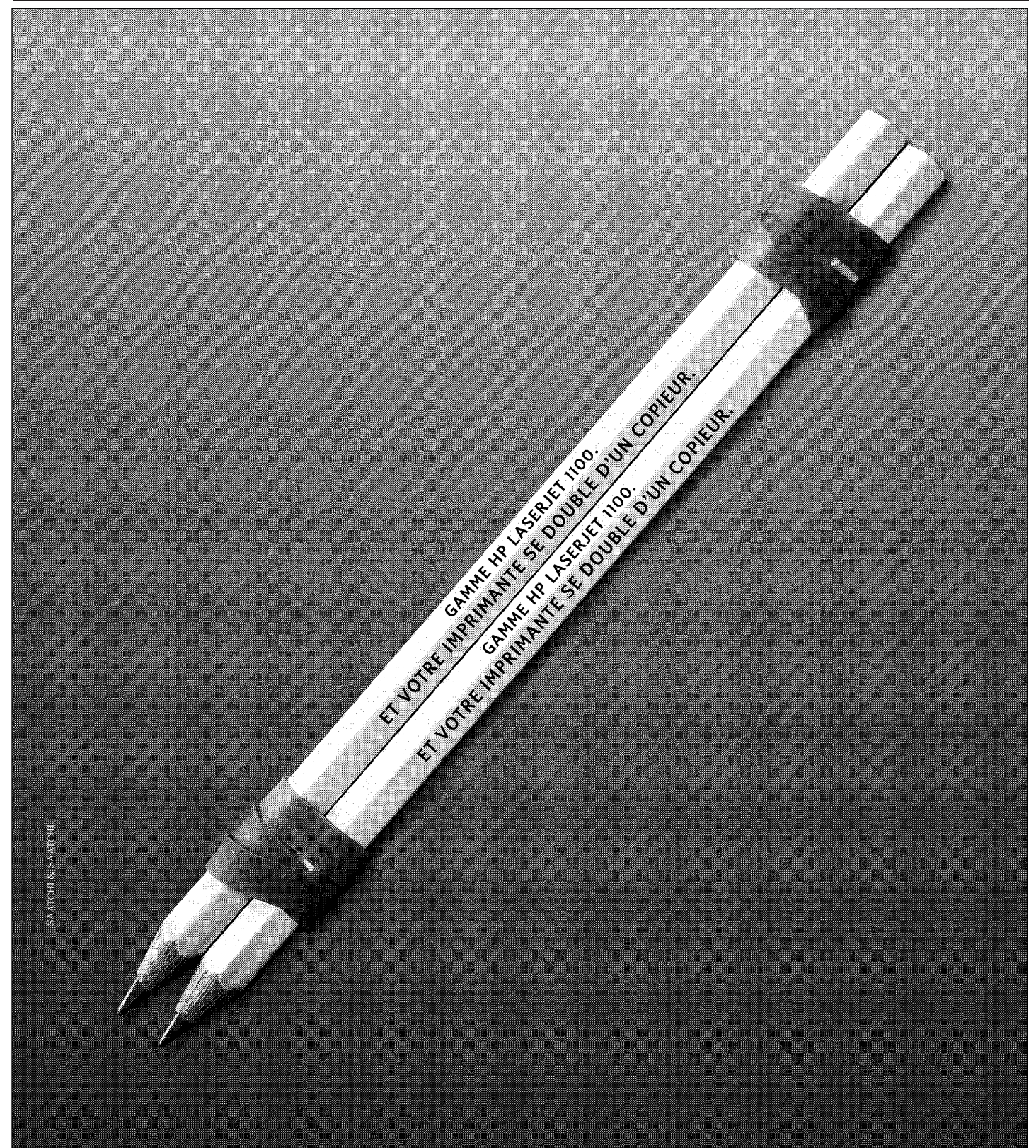
Un centre d'information sur le volontariat international (CIVI) sera créé pour enregistrer les demandes et s'assurer de leur correspondance avec les besoins exprimés par les organismes utilisateurs.

Il reste à régler la question des conventions avec les organismes d'accueil

Au nom de la commission des affaires étrangères et de la défense, Robert Del Picchia, sénateur (RPR) des Français établis à l'étranger, a estimé que le projet de loi – globalement « positif » – demeure cependant « limité dans ses ambitions » et « encore imprécis » pour ce qui a trait, en particulier, au volontariat sur le territoire national. Il reste, en effet, à régler la question des conventions que l'Etat passera avec les organismes d'accueil. Si l'Etat doit prendre à sa charge les dépenses occasionnées par les affectations des volontaires dans ses services à l'étranger ou outre-mer, le principe général demeure qu'il revient à l'organisme d'accueil de supporter tout ou partie du poids financier du dispositif.

Pour M. Del Picchia, s'il devait être insuffisamment rémunéré, le volontariat civil aurait à souffrir de la concurrence avec le volontariat dans les armées (4 365 francs – 665,4 € – par mois pour un militaire du rang et 5 165 francs – 787,4 € – pour un aspirant). Avec l'accord du gouvernement, la commission a fait adopter plusieurs amendements précisant, notamment, les conditions fiscales et de couverture sociale dont bénéficieront les volontaires civils.

Jacques Isnard



Alors que la HP LaserJet 1100 est déjà l'imprimante personnelle de bureau la plus vendue au monde, nous avons encore cherché à la perfectionner. Que diriez-vous de lui ajouter une fonction "copieur" ? Non seulement vous n'aurez pas besoin de bouger pour copier des documents, mais vous pourrez également les transmettre de votre imprimante à votre PC (pour les envoyer par e-mail ou les archiver). Encore un détail : la HP LaserJet 1100 ne coûte que 2990 F TTC* et 3790 F TTC* avec l'option copieur. Pas étonnant qu'elle soit classée meilleure vente mondiale. Pas étonnant qu'elle soit classée meilleure vente mondiale. Pas étonnant qu'elle soit classée meilleure vente mondiale. Pas étonnant qu'elle soit classée meilleure vente mondiale.

*Prix généralement constatés au 1^{er} Octobre 1999.

www.france.hp.com

hp HEWLETT PACKARD

ÉDUCATION Alors que la rentrée universitaire commence à avoir lieu, on constate que la désaffection pour les études scientifiques, amorcée il y a quatre ans, se

poursuit. De 1995 à 1999, le nombre d'étudiants en DEUG de sciences est passé de 150 000 à 127 000. ● CETTE SITUATION inquiète les responsables ministériels et uni-

versitaires, qui tentent de rénover les DEUG en s'inspirant d'une expérience menée dans six sites pilotes. ● À LILLE, par exemple, le suivi et l'encadrement des étudiants ont

été améliorés et les cours magistraux réduits. Le taux de passage en deuxième année a progressé. ● LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE est marquée par l'application de trois

mesures nouvelles du plan social étudiant : la montée en puissance du nombre de bourses et la création de 7 000 allocations d'études et de 11 000 bourses à taux zéro.

L'université ne parvient pas à attirer les étudiants en sciences

Depuis quatre ans, les DEUG de sciences ont perdu 23 000 étudiants. Pour les responsables ministériels et universitaires, cette désaffection est liée à la concurrence des classes préparatoires et à la réputation de grande difficulté des études scientifiques

ON CÉLÉBRERA, comme lors des fêtes de la Révolution dédiées à la raison, la Semaine de la science, du 18 au 24 octobre. Elle s'appellera même, pour cette huitième édition, La science en fête. Pourtant, en cette période de rentrée des étudiants, les responsables ministériels et universitaires font plutôt grise mine : les étudiants boudent toujours les sciences.

Alarmés, depuis le milieu des années 90, par la désaffection qui touche certaines spécialités du DEUG scientifique (*Le Monde* du 5 août 1998) – entre autres la physique –, les présidents d'université et la direction de l'enseignement supérieur s'interrogent sur la perte de plus de 23 000 étudiants en quatre ans, qui risque d'avoir à terme des conséquences économiques importantes. Même si la baisse doit s'estomper, les prévisions ne sont optimistes ni pour cette année ni pour l'an prochain : -3 % en 1999-2000, -1,5 % en 2000-2001, selon la direction de la programmation et du développement du ministère (note n° 99-35, octobre).

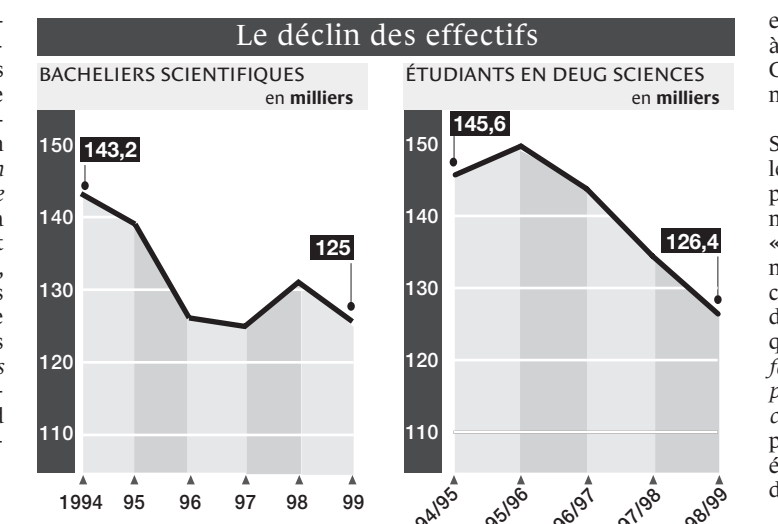
Certaines causes sont connues : la prolifération des classes préparatoires aux grandes écoles, ces dernières années, a capté l'héritage de l'université, raflant une partie de ses bons étudiants, tandis que les filières courtes, en particulier les instituts universitaires de technologie (IUT), en séduisaient une autre. L'attraction de ces deux filières, auxquelles il faut rajouter les écoles d'ingénieurs, « s'est manifestée de manière variable entre 1994 et 1997 », nuance une note interne de la direction de l'enseignement supérieur. Ainsi, pour la première fois depuis la réforme de 1995, les inscriptions en classes préparatoires aux grandes écoles ont diminué en 1998. Mais la tendance est tout de même là.

En amont, le vivier des candidats au baccalauréat scientifique (S) s'appauvrit depuis quatre ou cinq ans, et le taux de réussite à ce bac décroît régulièrement (*voir graphique*). Si l'on ajoute le fait que « la proportion de bacheliers par génération ne progresse plus », comme l'écrit la direction de la programmation et du développement du ministère, que le taux de poursuite d'études des bacheliers généraux diminue d'un point par an depuis trois ans et qu'arrivent des « générations creuses » après quinze ans d'expansion continue, on comprend que les responsables universitaires se fassent du souci.

ÉTUDES « TRÈS DIFFICILES »

Pour tenter, autant que faire se peut, d'y voir plus clair, la direction de l'enseignement supérieur a commandé à un cabinet de conseil une étude qui a été menée, en avril, dans six lycées auprès de 3 000 élèves. Rendu en juin, ce travail conclut que près d'un élève sur deux juge les études scientifiques « très difficiles ». 54 % des élèves de seconde le pensent, un chiffre cinq fois plus élevé que pour la littérature.

Toutes les catégories de lycéens estiment que les carrières scientifiques offrent le plus d'occasions d'emploi à long terme. Mais pas en passant par l'université ! Pour les lycéens interrogés, l'université, contrairement aux grandes écoles, « recrute les plus mauvais lycéens, accueille les pires enseignants, a un faible niveau de recherche, produit des chômeurs, ce qui est normal puisque l'encadrement est moins bon, qu'on apprend moins et que l'on a moins de contacts avec les entreprises ». Ces réponses s'accompagnent d'une grande méconnaissance de l'université, de l'aveu même des lycéens, qui ne s'estiment pas assez informés. Il



est vrai que le système, aux dénominations complexes et changeantes, est illisible.

Francine Demichel, la directrice des enseignements supérieurs, avance d'autres raisons : « Les filières à la mode, comme la psychologie, le droit, les arts, les sciences et techniques des activités physiques et sportives sont des filières que les lycéens n'ont pas eu l'occasion d'approcher, ou d'approfondir, dans le secondaire. » Ils veulent aller vers des disciplines qui leur offrent d'autres clés de compréhension du monde, estime M^{me} Demichel. Une opinion partagée par Paolo Blasi, le recteur de l'université de Florence. « Les problèmes que les jeunes ont devant eux sont multidisciplinaires. D'où l'attrait pour les filières généralistes, comme l'économie, le droit, l'architecture, la psychologie. Évidemment, faire de la psychologie ne résout rien. »

Pour l'instant, la baisse des effectifs dans les filières scientifiques, réelle mais modérée, n'inquiète pas nos voisins transalpins. En Allemagne, c'est la désaffec-

tion massive pour les filières technologico-scientifiques qui préoccupe les dirigeants universitaires, souligne Jean Brihault, président de l'université Rennes-II. Le recteur de l'université de Karlsruhe a ainsi expliqué, fin août, aux représentants de la Conférence des présidents d'université que, en Allemagne, « la culture verte conduit à penser que le chimiste est celui qui pollue et que celui qui fait du génie mécanique construit des robots qui font perdre des emplois ».

« MAIN À LA PÂTE »

Daniel Bancel, recteur de l'académie de Lyon, déplore pour sa part le fossé qui existe entre les professeurs du second degré et ceux de l'université, chacun ignorant les méthodes et les objectifs de l'autre. Il regrette également le morcellement des sciences, au collège et au lycée, voire le brouillage avec l'enseignement de la technologie. « Dès l'école primaire, l'enseignement des sciences est souvent sacrifié », explique-t-il

encore. Les expériences de « main à la pâte » engagées par le Nobel Georges Charpak tentent d'y remédier.

Pour le président de l'université Strasbourg-I, Jean-Yves Méridol, le malaise tient également à la place des sciences dans la société, moins assurée qu'à la fin des « trente glorieuses ». Paradoxalement, elles suscitent à la fois une confiance quasi scientifique héritée du siècle dernier et une méfiance qui peut aller jusqu'au rejet. « Il faut dépenser beaucoup d'énergie pour que l'université fasse vivre la culture scientifique », affirme ce président, qui organise des échanges réguliers avec le second degré.

Aujourd'hui, le ministère n'en est plus à s'interroger pour savoir s'il fallait ou non, lors de la première réforme du lycée, fondre les séries C (maths) et D (sciences) en une seule série S, ni sur les répercussions que cette réforme de structure a pu entraîner sur les DEUG scientifiques. Il tente de « rénover » ces DEUG depuis un an, à partir d'une expérience menée dans six universités (*lire ci-dessus*) : le cours magistral est réduit au profit des travaux dirigés et d'un encadrement renforcé. « Nous sommes sûrs que les étudiants ont envie d'être encadrés, d'où l'idée des petits groupes, pour faire davantage de sciences expérimentales », argumente Francine Demichel. Au programme également, un enseignement de l'histoire des sciences défendu par Dominique Lecourt, professeur à Paris-VII-Jussieu. « Si l'on ne comprend pas les résistances qu'il y a eu, la façon dont les idées scientifiques se sont imposées, on ne comprend rien à sa discipline », fait valoir le physicien Michel Delamar, le président de Jussieu.

Béatrice Gurrey

13 000 étudiants de moins en 1999

● Effectifs :

- 1 493 000 étudiants dans les universités pour la rentrée 1999, soit 13 000 de moins par rapport à la rentrée 1998. 608 000 sont inscrits en premier cycle, 682 000 en second et troisième cycles, 121 000 dans les instituts universitaires de technologie (IUT), 82 000 dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). - 250 000 en sections de techniciens supérieurs (préparant un BTS) - 71 000 en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) - 286 000 dans les autres établissements publics ou privés (grandes écoles de commerce et de gestion, architecture, paramédical, social, etc.)

● Budget :

le projet de budget de l'enseignement supérieur pour 2000 s'élève à 52 463 millions de francs, soit une progression de 2,63 % par rapport à 1999.

● Aides financières :

actuellement, 24 % de la population étudiante reçoit une aide. Le budget consacré aux bourses s'élève à 7,12 milliards de francs (en augmentation de 9,3 % par rapport à 1998). Dans le cadre du plan social étudiant, trois nouvelles mesures sont applicables à cette rentrée :

- bourse de premier cycle pour les étudiants en situation d'échec ou en réorientation. 13 000 étudiants concernés.

- bourse à taux zéro permettant la prise en charge totale des frais d'inscription. 11 000 étudiants concernés.

- allocation d'études destinée à répondre à des situations particulières ne trouvant pas de réponse dans le dispositif boursier classique. Cette aide sera accordée par des commissions académiques.

L'an II du plan social étudiant

GARDER le rythme. Telle semble être la devise de Francine Demichel, directrice des enseignements supérieurs, lors de cette rentrée universitaire. « Nous avons tout mis en place. La vitesse de progression est bonne », affirme-t-elle en présentant « l'an II » du plan social étudiant. A mi-parcours de ce plan de quatre ans, trois mesures nouvelles sont mises en place lors de la rentrée : la montée en puissance du nombre de bourses ainsi que la création de 7 000 allocations d'études et de 11 000 bourses à taux zéro (*lire ci-dessus*). Seule la deuxième mesure a le souffle un peu court. « Je ne suis pas sûre que toutes les allocations, destinées aux étudiants en situation d'autonomie constatée, soient attribuées. Nous ne sommes pas débordés par les demandes », assure M^{me} Demichel, agacée par la revendication de l'UNEF-ID qui en réclame 700 000.

« Nous sommes si peu débordés que les centres régionaux des œuvres universitaires et sociales (CROUS) avaient basculé des bourses sur critères sociaux sur les allocations d'études », poursuit M^{me} Demichel, qui assure avoir mis bon ordre à cette situation. Les commissions académiques qui attribuent les allocations d'études se sont mises en place et le nombre des « bourses au mérite » a doublé depuis 1998, passant de 200 à 400, constate Francine Demichel.

Quant aux étapes de l'harmonisation européenne, désormais baptisée « espace européen du savoir », elles sont également respectées, se félicite cette proche de Claude Allègre. Le décret créant le grade de mastaire à bac + 5 est paru au *Journal officiel* le 2 septembre, offrant « une même référence aux universités et aux grandes écoles ». « Nous pré-

parons une commission pour labeliser le titre et le grade de mastaire pour ceux qui ne l'ont pas de plein droit », ajoute M^{me} Demichel, tandis qu'à la demande de la commission des titres d'ingénieur, le ministère réfléchit aussi à un diplôme réservé aux étrangers.

LICENCE PROFESSIONNELLE

Enfin, le projet de licence professionnelle, « un diplôme tout à fait original dans l'axe de l'enseignement professionnel intégré », doit être examiné par le Conseil national de l'enseignement supérieur, le 25 octobre. « Nous espérons que ce sera une voie de réussite pour une insertion sociale immédiate », souhaite la directrice de l'enseignement supérieur qui « ne l'imposera pas aux universités ».

Les présidents d'université sont, quant à eux, plutôt sereins. Hormis quelques « problèmes isolés » de sureffectifs dans les filières artistiques, ainsi qu'en information et communication, la rentrée universitaire se déroule « sans incident », comme l'a souligné André Legrand, premier vice-président de la conférence des présidents d'université (CPU), lors d'une conférence de presse, mercredi 13 octobre. Leur seul motif « d'inquiétude extrême » concerne la baisse continue du nombre d'étudiants dans les filières scientifiques (*lire ci-dessus*).

Côté finances, les présidents d'université se montrent tout autant satisfaits du budget 2000 que des perspectives financières ouvertes par le plan U3M : « On devrait atteindre 40 à 45 milliards sur sept ans, ce qui constitue une légère hausse par rapport à U 2000, alors que la tendance démographique est inversée », souligne Maurice Vincent, chargé

des questions d'aménagement du territoire à la conférence des présidents d'université.

La conférence avoue en revanche son désaccord avec l'une des intentions de Claude Allègre, inscrites dans le plan U3M : la création d'universités de technologie, des « structures spécialisées et de taille moyenne », sur le modèle de l'université de Compiègne. « D'une part, le tissu universitaire n'a pas besoin de nouveaux établissements, affirme André Legrand. D'autre part, la technologie doit clairement rester dans l'université, afin d'éviter une césure entre ce qui est technologique et ce qui est universitaire. » Pour autant, cette question ne constituera pas un *casus belli* avec le ministère : « Des marges de discussions existent », assure-t-on à la CPU.

Selon Maurice Vincent, sur les six créations évoquées lors du Ciadt du 23 juillet (*Le Monde* du 23 juillet), seuls les sites de Tarbes et de Nîmes sont encore à l'ordre du jour. « De notre côté, nous devons organiser une coopération universitaire plus performante qu'elle ne l'est aujourd'hui », admet André Legrand. Il reconnaît aussi le besoin d'adapter les formations existantes, « en accentuant leur vocation technologique et professionnelle ». Les universités devront utiliser la future licence professionnelle à cet effet, estime le vice-président de la CPU. La conférence ne s'oppose pas à l'idée d'un accès à cette formation sur dossier, sur le modèle des troisièmes cycles professionnalisés. C'est notamment sur ce point que l'UNEF-ID, principale organisation d'étudiants, souhaite mener le combat, au nom du refus de la sélection.

B. G. et S. L. B.

« Si on n'avait rien changé, on allait dans le mur »

LILLE

de notre envoyée spéciale
De la désaffection au désamour : en cinq ans, le DEUG sciences de la matière (SM) de l'université de Lille

REPORTAGE

Méthodes, suivi des étudiants, travail en équipe : tout, ou presque, a été repensé

a vu fondre ses effectifs de moitié, passant de 500 à 250 aujourd'hui. « Si on n'avait rien changé, on allait droit dans le mur », résume Denis Petitprez, maître de conférences en physique.

À la rentrée 1998, la première année de ce DEUG, à l'instar de cinq autres formations réparties dans autant d'universités (Bordeaux-I, Grenoble-I, Littoral, Montpellier-II et Paris-XI) a donc fait l'objet d'une « rénovation », encouragée par le ministère. Méthodes pédagogiques, suivi des étudiants, système de notation, travail en équipe : tout, ou presque, a été repensé. Cette opération de survie visait un double objectif : reconquérir les lycéens scientifiques et, surtout, les faire renouer avec la réussite universitaire.

« Il faut dire que l'université a mauvaise presse, reconnaît Jean Di Persio, coordinateur du projet à Lille-I. Alors que le public étudiant a changé, les méthodes d'enseignement de l'université n'ont pas évolué. Lorsque l'on a commencé notre réflexion, le taux de passage de première en deuxième année était tout juste égal à 30 % ». En juin, 58 % de étudiants ont obtenu leur examen de première année. Il est encore tôt pour attribuer exclusivement ces résultats à la rénovation, reconnaît le coordinateur. Le système de compensation des notes aux examens, inscrit dans la ré-

forme Bayrou de 1997, et qui se révèle plutôt avantageux pour les étudiants, a aussi eu son effet. « Quand même, l'année dernière, tout a été fait pour que les étudiants s'en sortent », témoigne Loïc, qui, après avoir redoublé une première année « classique » a pu goûter la différence et est passé en deuxième année de DEUG SM. « On a été super cadrés et très aidés. »

L'axe principal de la rénovation de la première année du DEUG SM repose en effet sur un encadrement maximal des nouveaux bacheliers. La proportion des cours magistraux a été diminuée, et les premières séances en amphithéâtre ont été renvoyées au mois de novembre, lorsque les jeunes sont davantage familiarisés avec l'université. Pendant ce temps, les cours sont dispensés devant des classes d'une trentaine d'élèves, et des cours de méthodologie, essentiellement consacrés à la prise de notes, leur sont proposés. Au cours de ce premier semestre allégé, le contrôle continu est la règle. « Ça nous permet d'avoir droit à l'erreur », se félicite Sylvie.

L'ensemble du dispositif exigeait des professeurs qu'ils travaillent en équipe – un vœu pieux jusqu'alors –, et qu'ils enseignent leur discipline différemment. « Au lycée, la physique est enseignée de manière ludique et expérimentale, à l'université on est dans l'abstraction et la réflexion, estime Denis Petitprez. C'est vrai que les enseignants ont du mal à revenir là-dessus. Mais on doit s'adapter à notre public ». « C'est désormais à nous de leur inculquer l'esprit logique et le raisonnement. Avant, ils arrivaient à l'université avec », regrette Jean Di Persio. Les cours s'efforcent donc d'être moins abstraits. Cet agencement dans les pratiques ne saute pas aux yeux des étudiants. « Les profs utilisent encore des notions qu'on est censés avoir vues, alors que ce n'est pas le

cas, déplore Jean-Philippe, en 2^e année. En plus, les programmes ont été allégés au lycée et on dirait que, à la fac, personne n'en a tenu compte. »

Pour les aider à surmonter ce décalage, les étudiants ont désormais quatre heures de tutorat. Une mesure d'accompagnement, digne des classes préparatoires, que les promoteurs de l'expérimentation souhaiteraient rendre obligatoire. Ils ont en effet constaté, en 1998-1999, que les élèves les plus en difficulté n'y assistaient pas systématiquement. Ces groupes, d'une quinzaine de personnes, sont encadrés chacun par un étudiant de troisième cycle et ont à leur disposition un centre de ressources multimédias. Avec l'enseignement en petits groupes, cette mesure représente une grande partie de l'investissement d'un million de francs consenti par l'université.

Les classes prépas ont décidé d'être inspirés les initiateurs du projet. Les ateliers technologiques d'enseignement (ATE) ressemblent à s'y méprendre aux travaux interdisciplinaires personnels encadrés (TIPE), introduits dans les classes prépas depuis plusieurs années. Ces séances, au cours desquelles un groupe de trois étudiants doit préparer et présenter un projet dans deux disciplines, sont destinées à développer l'autonomie et l'expression orale.

S'ils jugent l'ensemble de ces aménagements plutôt positifs, les étudiants en font une lecture particulière : la méthodologie, la multiplication des travaux pratiques, les ATE, sont avant tout, à leurs yeux, « des moyens d'obtenir des points facilement ». « Maintenant, la première année c'est une année d'intégration ; tout est fait pour qu'on la réussisse », résume Thibaut. La sélection se fera en 2^e année. »

Stéphanie Le Bars

RÉGIONS

LE MONDE / VENDREDI 15 OCTOBRE 1999

A Marseille, Euroméditerranée invente la ville neuve sur la cité ancienne

Les premiers travaux de l'établissement public, chargé de remodeler 300 hectares au cœur de la cité phocéenne, vont commencer. Enjeu : marier cultures du privé et du public, attirer investisseurs internationaux et ménages aisés, sans chasser les familles modestes

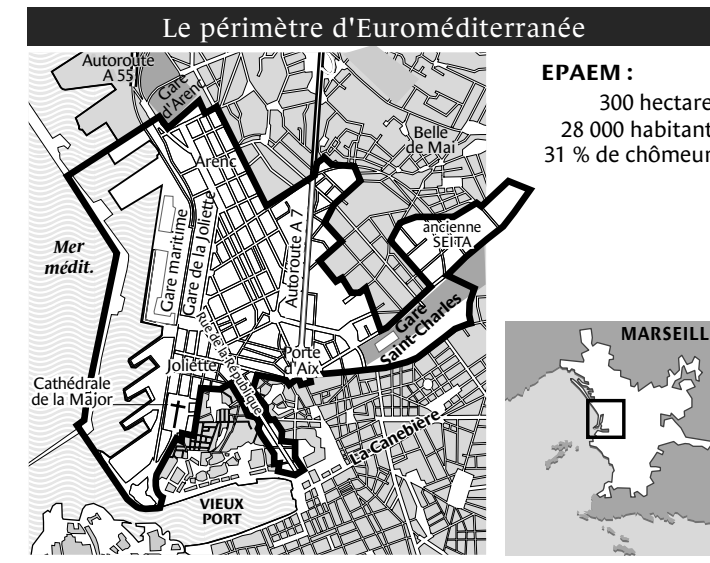
MARSEILLE

de notre correspondant régional
Quarante et un ans d'âge moyen et des diplômés à foison ; vingt-deux hommes et vingt-quatre femmes (dont deux emplois-jeunes et trois fonctionnaires détachés) : les quarante-six membres de l'Etablissement public d'aménagement Euroméditerranée (EPAEM), chargés de la plus grande opération d'intérêt national en cours en France – rien de moins que le remodelage de 300 hectares au cœur de Marseille –, sont installés sous les toits des Docks, le bâtiment-phare du tertiaire marseillais, le long du port de la Joliette.

L'institution a été traumatisée par un rapport d'audit critique en janvier 1998 (*Le Monde* du 21 janvier 1998) et par le soupçon local d'agiter beaucoup de papier pour peu de réalisations. L'étonnant est qu'on y sent, malgré les tiraillements du quotidien, comme une culture commune.

Pourtant, les métiers qu'on y exerce obéissent à des logiques de fonctionnement presque contradictoires. L'EPAEM, quatre ans d'âge à peine, remplit des missions complexes : il s'agit, sur une décennie, de restaurer le cadre urbain entre gare et port, d'y installer des entreprises nouvelles, tout en conservant sur place la très pauvre population locale (28 000 habitants, dont 31% de chômeurs) et en attirant des habitants plus aisés. Ce qu'en termes officiels on désigne ainsi : « une stratégie urbaine et architecturale pour servir des ambitions économiques, sociales et culturelles » – et chaque mot, ici, est important.

En pratique, tel commercial doit attirer des promoteurs immobiliers spécialistes des bureaux, dans un quartier largement dégradé, où la ZAC est à peine constituée. Un



autre voyage en Finlande, pour convaincre des entreprises de haute technologie de la communication qu'elles doivent absolument installer leur base Sud Europe ici même, dans des friches en gestation perpétuelle. « On fait visiter le magasin pendant les travaux – ou même avant qu'ils n'aient commencé », explique-t-il.

UN RÔLE D'« AMBASSADEURS »

Cet habitué des rencontres internationales énonce les trois premières questions que posent de grands investisseurs internationaux quand il s'agit de Marseille : « Le Front national est-il à la tête de la mairie ? Y a-t-il vraiment plus de grèves que partout en France ? Où sont les principaux investissements de la mafia ? ...Où l'on comprend le rôle des « ambassadeurs » d'Euromed', deux cents industriels ou financiers bénévoles, équipés d'une petite mallette en carton bourrée de dépliants flatteurs et de chiffres

sur la réalité, heureusement plus rassurante, de leur ville.

Dans le même temps, une jeune femme, chargée de la ZAC Saint-Charles, est confrontée à quelques habitants furieux qu'une future trouée près d'un hôtel en prévision leur gâche la vue. Il faut alors se concerter avec des comités d'intérêts de quartier, se collecter aux hésitations et aux pressions des différents élus du secteur.

Et surtout élaborer une pédagogie qui convainque que l'intérêt privé du moment peut-être contradictoire avec l'intérêt général à venir... A moins que le même service ne soit rattrapé par l'effondrement d'immeubles au-delà du vétuste, où logeaient quelques immigrés âgés. Dans l'urgence, et dans le périmètre d'Euromed', il faut les reloger. Car c'est le pari de cet organisme, et en cela il diffère des établissements publics traditionnels qui ont bâti les villes nouvelles ou la Défense : Euromed' doit inventer de la ville

neuve sur de la ville ancienne, « pas des immeubles dans des champs de betteraves », selon une expression courante dans la maison.

On imagine que ces missions, si elles sont désormais affichées comme compatibles, produisent des frottements, internes autant qu'externes. Les seconds sont l'affaire du nouveau directeur, Jean-Michel Guenod, arrivé le 1^{er} juillet 1998, et qui a, de l'aveu général, aéré une maison qui avait tendance à vivre en circuit fermé, divisée en clans et un peu oublieuse des habitants réellement existants au profit de l'avenir radieux du *high tech*. Manche de chemise et tutoiement facile, M. Guenod est de ceux que la politique n'effraie pas.

ÉLUS AMADOUÉS

Attendu au tournant par les élus marseillais, qui craignaient sa réputation d'homme de gauche, il a réussi à les amadouer. Tutoyant son président, Renaud Muselier (RPR, et premier adjoint), et lui laissant toute sa place, il est aussi dans les meilleurs termes avec le maire, Jean-Claude Gaudin (DL), qui suit désormais le dossier de très près, comme avec les élus de gauche des autres collectivités locales qui cofinancent les opérations. Bien introduit dans les cabinets ministériels, il a réussi à obtenir des rallonges de l'Etat et des collectivités locales et dit volontiers qu'avec 2,4 milliards de francs entre 1995 et 2006, il a les moyens financiers de ses ambitions.

Il a surtout cadré le travail des services avec des lettres de mission. Même si, à la base, on reproche *mezza voce* aux hautes sphères de la maison de n'avoir pas mené la démarche de clarification à son terme, afin que chacun connaisse exactement son périmètre d'intervention : il arrive encore que les différents

Les chantiers démarrent

Le conseil d'administration de l'Etablissement public d'aménagement Euroméditerranée (EPAEM) du 19 octobre prendra acte de l'installation d'une salle d'exposition ouverte au public et surtout de l'engagement des premiers travaux. On s'attaquera ces jours-ci au viaduc qui longe le port. Il sera remplacé par un tunnel passant sous la cathédrale de la Major. Démarrent aussi la destruction de deux hangars. Ces opérations visent à ouvrir aux Marseillais l'accès à la mer, tandis que le Port reconfigure ses quais sud pour les passagers. Démarrent aussi en 1999 les travaux de déviation du tunnel ferroviaire de Lajoux, qui sera mis en service en 2001, au moment où le TGV arrivera dans la nouvelle gare Saint-Charles. Fin 1999 encore, doit avoir lieu l'approbation des deux ZAC, Saint-Charles et Porte-d'Aix, qui redessinent tout le quartier entre gare et port.

acteurs se marchent sur les pieds.

Mais l'établissement, qui accumule des strates de personnels embauchés à des périodes différentes de son histoire, est aussi traversé par un débat récurrent entre cultures du privé et du public. Le

ton monte parfois, sur des questions générales autant que sur des détails quotidiens. Formé par des années dans l'immobilier privé, en contact permanent avec les méthodes rapides de son ancien secteur, tel cadre est exaspéré par les lenteurs des procédures publiques, les vérifications permanentes des contrôleurs d'Etat. « On nous demande d'agir avec la souplesse du privé et on travaille avec les méthodes du public. » Exemple qui le met hors de lui : les certificats administratifs obligatoires pour régler une note de taxi pris pour filer à un rendez-vous urgent.

Déjeunant tous les jours ensemble dans un bistrot place de la Joliette, les responsables de ces « tracasseries », contrôleurs de gestion et comptables divers, assurent : « Tout ça finalement c'est de l'argent public, c'est nos impôts, il y a des règles. » Et ils se lancent en souriant dans la défense et l'illustration du service public que cet établissement, selon eux, doit remplir. Mais ce qui soude aujourd'hui cette équipe, c'est l'apparition des premiers chantiers de tunnels, de parkings ou de nouveaux immeubles de bureaux. D'autant qu'Euromed', victoire symbolique, a obtenu de la Ville de disposer d'une signalisation propre. Comme un signe que leur établissement existe enfin...

Michel Samson

Au Carrefour de Vitrolles, une jardinerie-paillote très contestée

VITROLLES

de notre correspondant régional
Carrefour, qui exploite plus de 17 000 m² à Vitrolles (Bouches-du-Rhône) a décidé de beaucoup de chance. Son établissement est contesté depuis longtemps par des petits commerçants et les autorités préfectorales ont récemment reconnu qu'il posait un problème. Il semble pourtant intouchable.

Au terme d'années de procédures, l'association En toute franchise a obtenu au printemps une première satisfaction, à propos de la jardinerie de l'établissement, dont elle affirme qu'elle a été installée en toute illégalité, comme une vulgaire paillote. Une note de la préfecture des Bouches-du-Rhône du 3 mai signalait : « Il semble que cet établissement ait été exploité depuis l'origine en méconnaissance de la réglementation en matière d'équipement commercial. » En conséquence, étaient saisis les « services de la division départementale de la concurrence [DGCCRF] aux fins de constater cette infraction ». La DGCCRF refuse aujourd'hui de dire si elle est allée constater ce qu'on lui demandait de constater, mais aucun rapport émanant d'elle ne semble avoir été remis au parquet d'Aix, où sont instruites les plaintes contre l'hypermarché.

Cet immobilisme exaspère les plaignants et les rend souvent maladroits, face à une justice qui les a pris en grippe. D'autant que la position de la préfecture marquait un virage à 180 degrés sur ce dossier de plus de dix ans : en janvier 1998, encore, en réponse à un syndicat de petits commerçants, les services de l'Etat ne voyaient rien de contestable dans l'installation de la jardinerie.

CHERCHER L'ERREUR

L'affaire débute en 1980. La Commission départementale d'urbanisme commercial (CDUC) est saisie par Carrefour d'une demande pour « reconstruire la jardinerie provisoirement édifiée dans l'enceinte du centre commercial ». Le procédé est couramment utilisé par les grandes surfaces pour s'étendre discrètement. La CDUC décide de « refuser l'autorisation demandée ». Carrefour passe outre. En 1984, la société demande astucieusement le transfert de cette jardinerie « dans le prolongement de l'hypermarché sans augmentation de surface de vente ». Le chef du service interdépartemental de la concurrence et de la consommation conclut que « s'agissant d'un transfert à l'identique, le dossier n'a pas à être soumis pour autorisation à la CDUC ». La CDUC a donc refusé un permis de

construire mais les services de l'Etat accordent, eux, un permis de transfert. La jardinerie réinstallée est ainsi presque légalisée. D'ailleurs, renonçant à argumenter autour de la loi Royer comme elle l'a fait longtemps, la société explique désormais qu'elle dispose d'« une pièce de la préfecture de 1984 autorisant la jardinerie ».

La dernière missive préfectorale fait exploser cet argument et force les services de l'Etat à comprendre pourquoi, en 1984, ils ont bafoyé une décision de 1980 qu'ils connaissaient. On jurait au printemps à la préfecture qu'on allait s'employer à déterminer l'origine de l'erreur, mais, depuis, le silence radio a repris le dessus. Les obstinés d'En toute franchise restent sceptiques : « Comment va-t-elle contrôler ses propres erreurs ? », soulignent-ils, en notant que c'est à la DGCCRF, qui a contourné la décision de la CDUC, que l'on demande de « constater l'infraction » commise par Carrefour.

Mais les affaires sur l'hypermarché ne seront pas closes avec celle de la jardinerie – si celle-ci trouve un jour son épilogue judiciaire et administratif –, les plaignants se sont en effet attaqués à huit des permis de construire, ou modificatifs, accordés à Carrefour.

M. Sji

CAHIERS DU CINÉMA
539
OCTOBRE 99
NUMÉRO 539 - OCTOBRE 99
CAHIERS DU CINÉMA
35 F - Chez votre marchand de journaux

JIM JARMUSCH
le culte du samouraï
ROBETA
DES FRÈRES DARDENNE
SYDNEY POLLACK
MON AMI KUBRICK

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

La Mayenne
1h30 de Paris par TGV ouest (2h30 par autoroute A10, A11 et A81)
"un petit pays préservé" entre le Sud de la Normandie, le Val de Loire et la Bretagne.
ici, l'automne est sympa. Les balades sont fraîches et le feu de cheminée est doux ! Pour les vacances de la Toussaint, louez votre maison de campagne tout confort avec cheminée.
Prix pour une semaine à partir de 1300 F
Etre bien, avoir des émotions et des souvenirs... c'est ça la vie ! (hôtels, bungalows, chalets, nous consulter)
Anne, Maison du Tourisme Mayennais
☎ 02.43.53.58.81 - Fax : 02.43.53.58.82
Se recommander du "Monde"

Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône et Latinissimo présentent
FIESTA DES SUDS 99
MUSIQUE * ARTS VISUELS * GASTRONOMIE
WILLY DEVILLE - CESARIA EVORA
LUZ CASAL - TEKAMELI
SERGENT GARCIA
EURAFRISIA - AMPARANOIA
ALFREDO DE LA FE
EL SIKAMEYA - SAINT EL ATLAS
MARACA & OTRA VISION
MASSILIA SOUND SYSTEM
JO CORBEAU - SALIF KEITA
FEMI KUTI
GNAWA DIFFUSION
JUAN JOSE MOSALINI
VICENTE AMIGO
LES BALAYEURS DU DESERT
300 ARTISTES,
20 ARTISTES PLASTICIENS...
DU 8 AU 31 OCTOBRE
Tél. : 04 91 99 00 00
Télérama
DOCK DES SUDS
CENTRE MEDITERRANEE DES MUSIQUES DU MONDE
12, RUE URBAIN V - 13002 MARSEILLE

Villa Gillet
Recherches contemporaines
25, rue Chazière - 69004 Lyon
"Résistance de la langue"
lundi 18 octobre à 19h30
Conférences de
Lydie Salvayre
et **Dominique Eddé**
Tarifs/Rés. Nécessaires :
04.78.27.02.48

Musée-mémorial des enfants d'Izieu
Ethique de la représentation
Cycle de conférences
1. Jean-Luc NANCY
"La représentation interdite"
Dimanche 24 octobre
A 15 h à Izieu (Ain)
Réservation, renseignements
04 79 87 21 05

ENSEMBLE JACQUES MODERNE
Direction Joël Sububiette
Du CAURROY
Requiem pour les funérailles d'Henri IV
Jeudi 21 oct. 99 - 20 h 30
Musée des Beaux-Arts - ORLÉANS (15)
Vendredi 22 oct. 99 - 20 h 30
Église des Bles-Manteaux PARIS 4^e (75)
Samedi 23 oct. 99 - 20 h 30
LA ROCHE CLERMAULT (37)
Dimanche 24 oct. 99 - 17 h 00
Église N-D La Riche - TOURS (37)
Octobre 99 Sortie du disque Du Caurroy - Calliope 9295
Renseignements 02 47 38 48 48

Pour communiquer dans cette rubrique, vous pouvez nous contacter au :
☎ 01.42.17.39.65
(Fax 01.42.17.39.24)

BROUILLE au royaume : voilà plusieurs mois qu'Albert II n'a plus accordé d'audience à Albert Frère ! Le roi reproche au milliardaire de n'avoir rien fait pour tenter d'arrêter l'hémorragie qui vide de sa substance un capitalisme belge de plus en plus exsangue. Entre novembre 1997 et avril 1999, soit en dix-huit mois, la Banque Bruxelles Lambert, la Royale belge, Petrofina, la Générale de Belgique, Tractebel ne sont-ils pas passés, tout ou partie, sous contrôle étranger ? Actionnaire principal de deux de ces groupes, Bruxelles-Lambert et Petrofina, influent dans la plupart des autres, Albert Frère a été au centre de cette apocalypse.

L'homme le plus riche de Belgique ne semble pas préoccupé outre mesure par la bouderie royale. L'essentiel, pour lui, se joue maintenant à Paris, où il est devenu un des acteurs majeurs de la restructuration du capitalisme français et européen. Elf-TotalFina, c'est lui. Suez Lyonnaise des eaux, c'est encore lui, CLT-UFA, toujours lui.

A Paris, « l'Albert » peut se flatter d'être l'ami de Bernard Arnault, avec lequel il joue au tennis et achète des grands crus comme Château Cheval-Blanc, le proche de Gérard Mestrallet, président du directoire de Suez-Lyonnaise des eaux, une relation quasi filiale depuis le temps où ce dernier était en Belgique. Il est aussi administrateur de TF1 et l'interlocuteur privilégié de la plupart des grands patrons français. A côté, les quelques affaires conservées en Belgique comme les éditions Dupuis, qui publient Gaston Lagaffe, pèsent bien peu. « *Albert Frère est un homme qui compte désormais dans le capitalisme français. Son influence va bien au-delà de ses participations* », constate un économiste. « *Il est toujours difficile de comparer les pouvoirs respectifs des uns et des autres, mais, en termes purement capitalistes, on peut dire qu'Albert Frère est aujourd'hui le troisième capitaliste français, après François Pinault et Bernard Arnault* », explique un consultant.

Quant à Albert II, heureusement occupé par le prochain mariage de son fils, Philippe, il ne pourra que regretter l'ingratitude de celui qu'il avait autorisé, le 21 juillet 1994, « *à prendre en tous lieux et en tous actes le titre de baron et de porter les armoiries que Nous lui concédons* ». Le nouveau roi ne partageait pas les réticences de son frère, Baudouin, qui n'avait jamais voulu anoblir un homme, divorcé de surcroît, auquel il reprochait de n'avoir pas eu une attitude très citoyenne lors de la crise sidérurgique.

C'est là, dans ce « *pays noir* », qu'Albert Frère a jeté les bases de sa fortune. Il naît, le 4 février 1926, à Fontaine-l'Évêque, dans la grande banlieue de Charleroi. La légende voudrait qu'il ait gagné ses premiers sous – des « *mastoques* », dit-on ici – en vendant, dans les rues de Charleroi, de la ferraille, qu'il trimballe dans une charrette à bras. La réalité est plus prosaïque : Albert Frère est né dans une famille de toute petite bourgeoisie qui possède une entreprise artisanale de fabrication de clous. Élève médiocre, il va donner à l'entreprise familiale une dimension nouvelle. Avec un simple télex, des dizaines d'annuaires et un culot à toute épreuve, Albert Frère va démarcher dans le monde entier. Le premier contrat arrive du Venezuela : 1 000 tonnes de ronds à béton. Des centaines d'autres suivront. La « *pelote* » d'Albert s'arrondit de mois en mois. De quoi acheter, en 1954, sa première entreprise sidérurgique. Déjà, il respecte une règle essentielle : on ne rentre dans une entreprise que pour la contrôler. « *Petit actionnaire minoritaire : petit con ! Grand actionnaire minoritaire : grand con !* », aime-t-il à répéter.

Au début des années 80, il est à la tête de l'essentiel de la sidérurgie wallonne. La crise ne le touche pas vraiment. Pour la bonne raison qu'il a réussi un incroyable tour de passe-passe, celui que le roi Baudouin ne lui pardonnera pas : engranger personnellement les béné-



LUDOVIC BREA

Albert de Paris

ficiés des ventes et faire endosser les pertes de la production à l'Etat belge.

Sa « *pelote* » est maintenant suffisante pour qu'il se lance dans des affaires plus sérieuses. Il monte ainsi un incroyable réseau de holdings en cascade qui lui permet, en fait, de contrôler, avec peu de capital, quelques belles affaires, comme la CLT ou le groupe Bruxelles-Lambert.

CERTES, à gauche notamment, certains ont encore à l'esprit l'opération qu'il avait montée avec quelques autres flibustiers des affaires européennes pour faire échapper la filiale suisse de Paribas à la nationalisation prévue par le gouvernement Maurois. D'autres lui reprochent de ne pas vouloir choisir son camp, de rester au carrefour des amitiés et des groupes sans contribuer à faire bouger les choses. On se moque gentiment du Carolo, avec ses manières un peu frustes, son franc-parler, sa bonne bouille. C'est vrai qu'il n'a pas la culture ENA, le diplômé de l'école libre des charbonnages de Fontaine-l'Évêque, son seul parchemin ! Lui, il s'amuse de ce théâtre des ombres. « *Il aime bien les patrons français : quand ils parlent, lui, il compte.* » Autre différence avec les managers qu'il rencontre à Paris : c'est avec son argent qu'il joue. Certes, il ne leur dit pas, en wallon, ce qu'il déclarait à des syndicalistes de Charleroi : « *Tcholte bé, m'fi, c'est m'galette à mi, dji fé c'qui d'j'vou avou* » (« *Ecoute bien, petit, c'est mon argent et j'en fais ce que j'en veux* »), mais il n'en pense pas moins. Certains, qui ont eu affaire à lui, savent ce que cache sa fausse bonhomie. « *Albert, c'est le plus fort !* », concluait André Rousselet.

Au début des années 90, lorsque commencent les grandes manœuvres européennes, Albert Frère, premier en Belgique, a déjà une solide réputation à Paris. En vendant à Suez sa participation dans Tractebel – l'EDF belge –, il a assuré l'avenir de la compagnie financière en rendant possible la fusion avec la Lyonnaise des eaux, dont il deviendra le premier actionnaire. C'est cet épisode – les richesses de Suez étaient convoitées par tout le monde – qui va l'asseoir dans l'establishment français.

Consécration de cette puissance : le 13 décembre 1997, Albert Frère est à la table d'honneur de Jean-Marie Messier, le patron de Vivendi (ex-Générale des eaux),

Elf-TotalFina, c'est lui. Suez-Lyonnaise des eaux, encore lui. Interlocuteur privilégié de tous les grands patrons français, le Belge Albert Frère est au centre de la restructuration du capitalisme français. A Bruxelles, certains l'accusent d'avoir bradé les intérêts belges

qui fête ses quarante ans, au milieu de cent cinquante personnes, qui forment le ban et l'arrière ban de l'establishment parisien. Albert Frère est très sensible à ce signe de reconnaissance de celui qui est considéré comme le patron le plus puissant de France. Jean-Marie Messier, de son côté, n'est pas mécontent d'avoir l'oreille de ce capitaliste important, par ailleurs premier actionnaire de son principal concurrent, Suez-Lyonnaise. L'affaire Electrafina, début 1998, mettra un terme à cette belle entente. Vivendi détient, de très longue date, une participation de 20 % dans cette holding intermédiaire de la nébuleuse d'Albert Frère. Jean-Marie Messier, qui a besoin d'argent, souhaite la vendre et utilise tous les moyens pour forcer Albert Frère à lui racheter ses titres. Ce dernier, qui déteste les conflits, finit par céder. Mais il en gardera une certaine méfiance à l'égard de Jean-Marie Messier : l'impression d'avoir été « *instrumentalisé* ».

Il a déjà compris que, pour jouer véritablement les premiers rôles, il lui fallait simplifier son Meccano, transformer sa nébuleuse en une réelle force de frappe, concentrée sur quelques participations musclées, choisir son camp plutôt que de rester au carrefour des amitiés. Chez les grands, on ne joue pas sur trois tables à la fois ! « *Le trader a cédé le pas au stratège*, explique un expert. *Il y a deux ans, rien n'était écrit, à part le fait d'être riche. Albert Frère a fait le choix stratégique de devenir un des agents restructurateurs du capitalisme européen. Pour cela, il a cédé un pouvoir absolu sur des objets limités pour un pouvoir d'influence sur des objets significatifs.* » Mais alors, grand actionnaire minoritaire, Albert Frère ?

Le Carolo va donner toute sa nouvelle mesure lors des négociations entre TotalFina et Elf. Un coup de billard à trois bandes, comme il les aime tant. Tout commence en mai 1990, lorsque Albert Frère devient président du conseil d'administration de Petrofina. Un rêve, pour l'enfant de Fontaine-l'Évêque, que de diriger le premier groupe industriel belge ! Une fois son amour-propre satisfait, Albert Frère comprend que la mariée était moins belle que prévu. Une première tentative de vente à Elf-Aquitaine échoue. Davantage du fait des Français. Le roi Baudouin avait toutefois fait comprendre à Albert Frère que le palais tenait beaucoup à ce que

Petrofina reste belge. La deuxième fois sera la bonne. En juin 1998, Thierry Desmarest, le PDG de Total, demande à rencontrer l'homme d'affaires belge pour lui proposer une fusion entre Total et Petrofina, seule arme, à ses yeux, pour ces deux groupes moyens de faire face aux grandes manœuvres qui se précisent dans le monde pétrolier. Albert Frère est tenté, mais trouve la proposition de Total un peu chiche. Pour faire monter les enchères, il fait savoir à Philippe Jaffré, PDG d'Elf, qu'il envisage de céder Petrofina. Jaffré lui répond qu'Elf a d'autres préoccupations. Pendant ce temps, Thierry Desmarest revient avec d'autres offres, bien alléchantes : il propose de payer une prime d'achat de 47 % par rapport au cours de Bourse, de créer un poste de vice-président

taille, Albert Frère, bien que très éprouvé par la mort de son plus jeune fils, décédé dans un accident de voiture, apportera un soutien sans faille à Thierry Desmarest. Il ne sourcilera même pas quand Total augmentera son offre sur Elf. Une surenchère qui va pourtant à l'encontre de ses intérêts immédiats. « *Contrairement aux proches qui lui sont souvent adressés, Albert Frère sait avoir une vision à long terme* », observe un grand patron.

En Belgique, le débat s'exacerbe. « *Albert Frère a vendu Petrofina aux Français pour gagner encore plus d'argent* », disent les uns, souverainistes à leurs heures. « *Il nous a permis d'avoir notre mot à dire dans des grands groupes pétroliers internationaux* », rétorquent les autres. Partenaire de Paribas dans les an-

Certains, qui ont eu affaire à lui, savent ce que cache sa fausse bonhomie. « Albert, c'est le plus fort ! », concluait André Rousselet

de Total, taillé sur mesure pour Albert Frère, enfin, de donner aux cadres belges une place importante dans la nouvelle organisation. Un geste qui plaît à Albert Frère, malgré tout sensible à montrer qu'il est attentif aux intérêts de son pays.

Lorsque Philippe Jaffré apprend qu'Albert Frère est prêt à conclure avec son premier concurrent, il se précipite pendant un week-end pour tenter d'inverser la situation. Trop tard : Albert Frère a choisi. « *Petrofina l'orgueilleuse, Petrofina, qui voulait rester un fleuron de la Belgique, doit tirer un trait sur soixante-dix-neuf années d'indépendance* », concluent Béatrice Delvaux et Stefaan Michielsens dans un livre-événement qui raconte les derniers soubresauts d'un certain capitalisme belge (*Le Bal des empires*, éditions Racine).

PAR son choix, Albert Frère a déjà tracé les grandes lignes de la réorganisation du secteur pétrolier français. L'accord avec Total n'était pas encore signé, que Thierry Desmarest et lui avaient déjà abordé la suite : le rapprochement avec Elf. Prévue à l'origine au second semestre de cette année, l'opération a été avancée à la suite de rumeurs autour d'Elf. Tout au long de la ba-

nées 80, il est devenu le principal soutien de Suez. Il est étroitement associé au développement du groupe, qui se bâtit un avenir dans les services collectifs. Paribas, lui, a été gommé. Au moment de la bataille entre la BNP et la Société générale pour prendre le contrôle de la compagnie financière, il regardera, sans s'en mêler, bien que Paribas soit encore un actionnaire important de son groupe. Ses interventions se limiteront à prendre un peu moins de 1 % de la Société générale, au moment du combat. Difficile de résister à un coup de Bourse !

A la tête d'un empire restructuré, composé de grosses participations faciles à gérer, Albert Frère entend profiter de son influence. Alors que de nombreux observateurs parient sur son désengagement de la CLT, lui répète son intention de rester : les multiples gesticulations autour de ce monde audiovisuel l'amuse. Parce que sa vie est placée sous le signe de l'argent, il n'imagine pas renoncer à jouer avec. Mais il a aussi découvert que la vraie puissance n'était pas uniquement liée à une série de zéros sur un compte en banque. De là à oublier ses « *mastoques* »...

José-Alain Fralon et Martine Orange

La France tarde à transposer les directives européennes

L'ANNULATION, fin septembre, par le Conseil d'Etat des actes qu'avait pris la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, pour appliquer la directive européenne « Habitats » (*Le Monde* du 6 octobre) tombe plutôt mal pour le gouvernement. Alors que la France doit assumer la présidence de l'Union européenne au second semestre 2000, cette affaire, triomphalement médiatisée par les chasseurs, donne un coup de projecteur gênant sur la façon dont la France ne respecte pas ses engagements communautaires. Elle n'est en effet que onzième sur quinze pour sa capacité à transposer les directives européennes dans le droit interne (les directives ou « lois européennes » ne s'appliquent pas directement). Seuls le Portugal, l'Italie, la Grèce et le Luxembourg font moins bien qu'elle.

La France fait également partie du peloton de trois pays menacés de payer des astreintes par la Cour de justice des Communautés européennes. Si la Cour suit les requêtes de la Commission de Bruxelles, la France pourrait verser 900 000 francs par jour pour n'avoir pas transposé une directive de 1976 sur le travail de nuit des femmes. Elle pourrait aussi être condamnée à payer près de 173 000 francs par jour pour n'avoir pas inscrit certains oiseaux sur la liste des espèces protégées.

Cette situation inquiète le chef du gouvernement : dans une circulaire publiée au *Journal officiel* du 10 novembre 1998, Lionel Jospin a demandé à ses ministres d'améliorer leur travail de transposition, en opérant notamment une meilleure programmation des tâches à accomplir. Ce rappel à l'ordre semble assez injuste, dans la mesure où c'est le premier ministre lui-même qui fixe les grandes orientations du travail gouvernemental. Or ni dans son discours de politique générale du 19 juin 1997, ni devant les parlementaires socialistes réunis à Strasbourg, le 27 septembre, M. Jospin n'a fait du respect des engagements européens une priorité.

« POULES PONDEUSES »

Il est vrai que, à côté des grands projets de société que sont la création d'emplois-jeunes ou la réduction du temps de travail, la transposition d'innombrables directives sur « les poules pondeuses », « l'indication de consommation d'énergie des lampes domestiques » ou « l'harmonisation des feux de brouillard arrière des véhicules à moteur » ne présente qu'un intérêt politiquement limité. Dans un pays où la majorité change tous les deux ans depuis 1993, les gouvernements ont tendance à focaliser leur énergie sur des réformes-phares et à laisser de côté la transcription des textes européens.

Est-ce à dire que le jour où l'Union européenne se préoccupera de questions sociétales, et non plus seulement économiques, elle se fera entendre plus facilement ? La réponse ne va pas de soi, comme le

montre le retard mis à transcrire quelques textes « sensibles », tels que la directive de 1976 sur l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes, qui autoriserait celles-ci à travailler la nuit. La France ne l'a pas transposée, de peur de mécontenter la CGT et FO, qui s'y opposent. Elle pourrait s'en « sortir par le haut » en prévoyant des compensations pour les intéressés, mais elle risquerait alors de fâcher le patronat...

En matière d'environnement, aussi, la transposition exige un certain courage politique, tant les mesures prises par l'Europe irritent le monde rural et notamment les chasseurs, qui sont devenus un lobby électoral d'importance. L'ancien premier ministre Alain Juppé avait préféré geler l'application de la directive « Habitats », devant le tollé que suscitait le projet de créer un réseau européen écologique, Natura 2000. M^{me} Voynet a tenté de rattraper le retard

mais, la précipitation étant mauvaise conseillère, la ministre n'a pas respecté la réglementation française qui prévoit un certain délai pour consulter les élus locaux avant de transmettre des listes de sites à la Commission de Bruxelles...

ENJEU DE POUVOIR

Sous la pression d'EDF, qui a longtemps fait preuve de protectionnisme, la France ne transpose qu'avec retard une directive ouvrant le marché de l'électricité à la concurrence européenne. L'entreprise publique s'étant récemment aperçue que son attitude lui ferme l'accès aux marchés étrangers, en vertu d'une clause de réciprocité, elle milite désormais pour une transposition rapide, et le gouvernement a déclaré l'urgence sur le texte, que le Sénat vient d'examiner en première lecture...

La transposition d'un texte européen peut être, sur le plan français,

Tournures utiles

par Guillaume Dégé



Rafaële Rivais

Terrible statu quo en Irak

Suite de la première page

Elle reste confortée dans ses analyses par les militaires qui ne doutent pas de la capacité du président Saddam Hussein, à perdurer et qui n'ont que mépris pour l'opposition irakienne en exil. Les partis les plus efficaces et les mieux implantés en Irak, les chiites de l'ASRII et le Parti communiste irakien, se gardent bien de s'afficher avec les petites formations regroupées dans le Congrès national irakien, une coalition dirigée par Ahmed Chalabi et que parraient les Américains.

En lâchant volontiers du lest sur la résolution « Pétrole contre nourriture », Washington soigne ses relations publiques en évitant d'apparaître comme l'affameur d'un peuple pris dans l'état d'une dictature et des sanctions internationales. A peu de frais, puisque l'essentiel est préservé : les sanctions ne peuvent être levées officiellement que par une commission spéciale chargée du désarmement de l'Irak (Unscorn) laquelle, dans les faits, n'existe plus depuis les bombardements de l'opération « Renard du désert »,

en décembre 1998, discréditée par les manipulations américaines dont elle s'était laissée être l'objet.

SILENCE TROUBLANT

Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité planchent depuis des semaines sur un projet de résolution permettant de concilier à la fois le souhait de la Russie, de la Chine et de la France de lever, ou simplement suspendre les sanctions, et la mise en place d'un nouvel organe de contrôle du désarmement, mais l'antagonisme avec les positions américaines bloque toute avancée, ce qui n'est pas pour déplaire à Washington. Le contraste est saisissant entre les hauts cris poussés naguère par l'administration américaine lorsqu'une équipe de l'Unscorn était bloquée pendant quelques heures par des Irakiens soupçonnés de fourbir des armes prohibées, et l'indifférence qui accompagne un fait qu'on aurait jugé alors inouï : l'absence, depuis dix mois, de la moindre infrastructure de contrôle en désarmement de l'ONU en Irak. Les Etats-Unis ne sont pas en manque d'idées pour maintenir le président irakien « dans sa boîte » : ils soutiennent financièrement l'organisation Indict qui veut que le président irakien, à l'instar de son homologue yougoslave Slobodan Milosevic, soit traîné devant un tribunal international pour les crimes commis contre son peuple. Revient également l'argument selon lequel la situation des droits de l'homme, en plus de l'état du désarmement,

devra être prise en compte par le Conseil de sécurité des Nations unies pour lever ou non les sanctions.

Bagdad, pour sa part, ne fait rien pour faciliter le travail de ses avocats. La cause de l'Irak avait gagné du terrain dans le monde arabe après les bombardements de décembre, mais le régime de Saddam Hussein l'a reperdu aussitôt par des déclarations inutilement agressives. A l'ONU, le régime irakien fait de la surenchère en posant la levée des sanctions comme un préalable non négociable. Au fil des années, il s'est accommodé des restrictions. Il n'est pas touché dans ses structures vitales par l'embargo sur le pétrole et différents trafics qui lui procurent assez de recettes pour maintenir à niveau un appareil policier efficace. Les risques d'émeutes de la faim ne sont guère élevés. La population pare au plus pressé : survivre. Pendant ce temps, les bombar-

RECTIFICATIFS

« VACHE FOLLE »

Dans l'article que nous avons consacré aux dernières conséquences du refus français de lever l'embargo sur les viandes bovines britanniques (*Le Monde* daté 10-11 octobre), il fallait lire que l'on avait recensé au Royaume-Uni 1 180 cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle ») entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet 1999, et non

un véritable enjeu de pouvoir. Une trentaine de directives sur l'alimentation des animaux n'ont ainsi pas été transcrites, car deux administrations s'en disputent la responsabilité. Il s'agit d'une part de la direction générale de l'alimentation, qui relève du ministère de l'Agriculture, et d'autre part de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, qui relève du ministère de l'Économie. Sachant que l'administration qui transpose un texte est celle qui le fera appliquer, chacune a rédigé un projet prévoyant que ses propres fonctionnaires procéderaient aux contrôles nécessaires. Elles attendent depuis plusieurs années un arbitrage de Matignon.

La transposition se heurte, enfin, à une difficulté d'ordre administratif : les directions ministérielles n'ont pas encore pris la mesure du travail qu'exige l'imbrication d'un droit communautaire de plus en plus important à un corpus juridique interne riche et fortement hiérarchisé (lois, décrets et arrêtés). Pour transposer, il faut modifier ou supprimer des textes dispersés. La codification, qui permet de les rassembler dans un même ouvrage, devrait accélérer la transposition. Mais elle est elle-même considérée comme la cinquième roue du carrosse gouvernemental. En outre, la moitié des textes (45 %) exigent une transposition par voie législative.

Les cellules européennes qui se sont constituées dans la plupart des ministères ne disposent pas de juristes en nombre suffisant. Cela explique que la France soit l'Etat membre contre lequel la Commission de Bruxelles a ouvert le plus grand nombre de procédures précontentieuses, comme l'indique son « Rapport 1998 sur l'application du droit communautaire », publié en juillet. Les fonctionnaires n'ont pas le temps de répondre aux mises en demeure ou aux demandes d'avis motivés qui leur sont adressées. De ce fait, la France est aussi championne européenne pour le nombre de recours en manquement. Les fonctionnaires n'ont tendance à réagir que lorsque leur pays risque de subir une sanction financière, disposition nouvelle introduite par le traité de Maastricht : la Cour de justice peut désormais condamner à une amende un Etat membre qui ne s'est pas conformé à l'un de ses articles.

La France devrait mieux faire, ne serait-ce que dans son intérêt national, de nombreux contentieux étant liés à des retards de transposition. Le plus connu est l'affaire TEO : le Conseil d'Etat a annulé la délibération ayant autorisé la construction du boulevard périphérique nord de Lyon, au motif qu'elle reposait sur des principes juridiques non compatibles avec le droit communautaire ; la France n'avait pas transposé à temps une directive imposant une publicité préalable pour tout contrat de concession.

Rafaële Rivais

diers américains et britanniques frappent quasi quotidiennement l'Irak depuis près de dix mois, hors toute légalité internationale et dans une remarquable indifférence. Institués unilatéralement en 1991 par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France (qui s'est depuis retirée du dispositif), les zones d'exclusion aériennes avaient pour but de protéger la population kurde au nord et les insurgés chiites du Sud de l'appareil de répression irakien. Ils n'ont pas empêché l'armée irakienne d'intervenir en avril contre la révolte violente qu'a suscitée l'assassinat d'un dignitaire chiite.

Pendant ce temps, poliomyélite et choléra font leur apparition dans un pays autrefois développé mais aujourd'hui réduit à la misère. Qu'importe : le statu quo semble à Washington et à Bagdad comme la moins mauvaise des formules.

Gilles Paris

« entre le 1^{er} et le 31 juillet », comme nous l'indiquions par erreur. D'autre part, ce bilan, actualisé au 20 août 1999, est de 1 298 cas confirmés.

ALGÉRIE

La population algérienne est de 30,8 millions d'habitants en 1999, selon les estimations du Fonds des Nations unies pour la population, (Fnuap) et non de 38,9 millions comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* du 17 septembre.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 2006 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La bombe du Sénat

ILS tiennent leur revanche. Dépités de n'avoir pu faire chuter Bill Clinton lors de l'affaire Lewinsky, les élus de la majorité républicaine au Sénat américain viennent d'infliger un camouflet sans précédent au président des Etats-Unis. Par 51 voix contre 48, ils ont refusé, mercredi 13 octobre, de ratifier le traité portant interdiction totale des essais nucléaires (CTBT). Ce traité, imaginé par Eisenhower dans les années 50, a été longuement préparé par l'administration Clinton, qui l'a signé en 1996. Jamais, depuis la fin de la première guerre mondiale, le Sénat n'avait refusé de ratifier un traité d'importance que lui soumettait la Maison Blanche.

Dans le domaine essentiel de la non-prolifération nucléaire, les Etats-unis donnent ainsi le pire exemple qui soit. Les républicains viennent d'offrir à la Chine, à la Russie, à l'Inde, au Pakistan, tous pays qui n'ont encore pas ratifié ou pas signé le CTBT, un bon argument pour procéder à de nouveaux essais : si les Etats-Unis se l'autorisent, pourquoi pas nous... Par la grâce et l'irresponsabilité des Trent Lott, chef de la majorité républicaine au Sénat, et Jesse Helms, chef de la commission des affaires étrangères, le monde est aujourd'hui un peu moins sûr que ce qu'il aurait pu être.

Le CTBT interdit tous les essais nucléaires. Il met en place un réseau mondial de surveillance. Il a été signé par 154 pays. Mais il ne peut entrer en vigueur que si 44 d'entre eux - nommément désignés parce que disposant d'installations nucléaires - le ratifient ; seuls 26 l'ont fait, beaucoup

faisant dépendre leur ratification de la décision américaine. Les Républicains, plusieurs anciens secrétaires à la défense et la CIA disent que le système de surveillance n'est pas au point. Ce n'est l'avis ni de l'état-major américain ni de trente-deux Prix Nobel spécialistes du nucléaire, ni celui, non plus, des chefs de tous les laboratoires d'armements aux Etats-Unis.

Pour des puissances atomiques comme la France et la Grande-Bretagne, qui ont ratifié le CTBT, la sécurité dépend aujourd'hui au moins autant, sinon beaucoup plus, de la lutte contre la non-prolifération que de la dissuasion nucléaire. Pas pour la majorité républicaine au Sénat : comme aux heures les plus tendues de la guerre froide, elle privilégie le maintien de l'arsenal nucléaire américain. C'est une leçon qui ne passera pas inaperçue au Pakistan, où des généraux viennent de prendre le pouvoir, et en Inde, où le parti nationaliste hindou vient à nouveau de remporter les élections : deux pays en état permanent de quasi-belligérance, qui ont procédé à des essais en 1998.

Mais, hélas !, les sénateurs républicains ne voient pas au-delà de leurs frontières ! Aujourd'hui sur le CTBT, hier sur la dette de Washington à l'ONU, avant-hier sur le volume de l'aide à l'étranger, ils empêchent Bill Clinton de tenir ses engagements. De revirements en reniements, ils conduisent les Etats-Unis à ne plus respecter certaines de leurs obligations internationales. La première puissance mondiale est désormais moins crédible sur la scène mondiale.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Nernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1949.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le pandit Nehru à Washington

APRÈS avoir touché à Londres, le pandit Nehru, premier ministre de l'Inde, s'est rendu aux Etats-Unis, où on l'accueille avec de grands honneurs. Il compte y prolonger son séjour. Serait-il à la recherche de la spiritualité américaine, ou, plus prosaïquement, à la recherche de dollars, comme un simple Occidental ? C'est ce qu'on saura d'ici peu. Ce qui paraît probable pour le moment c'est que les intentions américaines, comme celles de la Grande-Bretagne, sont d'un autre ordre. Il s'agirait d'engager l'Inde dans la lutte internationale contre le communisme.

Le triomphe de Mao Tse Toung, sa reconnaissance par l'URSS et les Etats satellites, rendent cette question de plus en plus urgente. Le communisme chinois devient une menace pour le Sud-Est asiatique, où l'Angleterre et les Etats-Unis ont

de grands intérêts. Qui serait mieux désigné pour prendre la tête de cette résistance que la République indienne, seul grand Etat de cette région ?

Jusqu'à présent le pandit Nehru s'est opposé à toute politique qui l'amènerait à aggraver ; prendre position contre Moscou ou contre une puissance communiste. Il se déclare anticommuniste à l'intérieur et prend des mesures rigoureuses contre les communistes indiens, qui, du reste, sont en progrès.

Mais M. Nehru professe la neutralité sur le terrain international. Peut-être est-il encore moins porté à s'en départir à l'égard de Pékin que de Moscou, car il y a chez lui un panasiatisme latent en vertu duquel il doit hésiter à prendre parti contre le plus grand peuple de l'Asie. Il incline déjà à la reconnaissance de Mao Tse Toung.

(15 octobre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Homophobies psychanalytiques *par Michel Tort*

La reconnaissance sociale du couple homosexuel et, au-delà, de l'accès des homosexuels à la parentalité est l'objet de controverses dans les pays occidentaux. Je laisse de côté ici les calculs politiques qui conduisent les responsables politiques à refuser des droits aux homosexuels pour ne pas heurter la majorité d'une France chrétienne et bien pensante. Je m'intéresserai à un aspect particulier : le mode sur lequel sont invoquées les lumières de la psychanalyse. Je ne peux, en effet, en aucun cas retrouver dans les attendus proférés « au nom de la psychanalyse » ce qui me paraît faire la vérité de la pratique que j'exerce.

Le travail du psychanalyste se borne à soutenir les efforts des analysants pour se dégager des conflits liés à la vie psychique infantile. Les constructions théoriques qui permettent ce travail sont révisables et psychanalytiques dans la mesure où elles se situent sur un autre terrain que les formes de l'organisation sociale : pulsions, désirs, identifications, rapports aux objets, œdipe, sont des processus psychiques généraux qui se retrouvent dans toutes les organisations sociales.

Rien à voir avec le spectacle auquel nous assistons où des psychanalystes prétendent déterminer les conditions d'un développement psychique normal en le liant aux structures familiales qui prévalent

de façon contingente depuis des siècles en Occident. C'est passer de l'analyse de fonctionnements psychiques à une prescription des conditions de la subjectivation. La demande sociale considère la « famille conjugale » comme une norme dont il s'agit de déterminer les conditions psychiques, les situations qui s'écartent de cette norme (monoparentales, homoparentales, etc.) se caractérisant supposément par divers types de perturbations psychiques. Or tels étaient, bien avant la psychanalyse, les objectifs et les pratiques de la psychiatrie sociale.

Dans quelles conditions le passage de la psychanalyse à la normalisation a-t-il été possible en France ? Si l'on examine l'argumentaire « anthropologique » qui est opposé aux organisations nouvelles de la parenté et de la filiation, on constate qu'il fait une place déterminante à la notion d'« ordre symbolique », estuaire théorique où confluent Levi-Strauss, Lacan et le droit positif de la famille. Ce concordat théorique, réalisé depuis les années 70 en France, reçoit son intelligibilité dès l'instant où l'on considère que la problématique lacanienne de l'ordre symbolique, de la fonction paternelle, est le pivot du nouvel ordre familial psychanalytique.

Cette problématique lacanienne ne prend pas son origine dans la clinique psychanalytique mais dans les inquiétudes de l'anthropologie catholique et dans sa théo-

rie du déclin du père, père déchu que la psychanalyse lacanienne va entreprendre de relever. Le succès de la révolution paternelle et du « nouveau testament » lacanien en France s'explique d'abord par la captation de cet héritage paternaliste chrétien, accompagné du raliement des messianismes politiques en mal de foi après 1968.

En 1938, Lacan établit, dans *La Famille*, un rapport historique entre la « grande névrose contemporaine » et la détérioration de la personnalité du père. Il s'agit d'une étiologie banale du symptôme social dans les années 30, qui prendra toute son importance idéologique pendant la période de Vichy avec le personnage du maréchal - qui devait être suivi du général.

Depuis toujours, la question du père est la préoccupation majeure du clergé catholique. Le déclin de l'autorité du père (qui réfracte la puissance de Dieu) est l'horizon chrétien sur lequel se développe l'étiologie psychiatrio-psychologique des désordres contemporains. La formulation par Lacan de la fonction paternelle, de 1938 à 1958 environ, ne rompra jamais cette attache.

L'ensemble de la reformulation théorique est sous-tendu par la contrainte de la représentation religieuse de ce que je nomme la « solution paternelle ». Au moment même où Lacan prétend distinguer la fonction symbolique soutenue par le père de l'œdipe freudien, il

maintient ce schéma anthropologique religieux. Il transpose simplement le schéma dans le « symbolique » et en fait descendre, sous le nom (peu mystérieux) de « nom du père », le père chrétien. Plutôt que d'analyser sur le mode de Freud l'invocation œdipienne du

opérée par le père imposant sa « loi » à la mère - comme il se doit.

Cette confusion prospérera dans la référence psychologisante à l'ordre symbolique lacanien - mais fera son succès durable. Lacan se débattrait avec cette confusion mais n'en sortirait pas.

L'analyse des interventions des psychanalystes dans le débat sur le PACS confirme (à de rares exceptions près) que l'horizon « symbolique » demeure, à leur insu, les positions de l'Eglise catholique adaptées par l'ordre symbolique lacanien

Christ « Au nom du père », Lacan l'érige en concept psychanalytique.

En définissant explicitement dans l'œdipe une épreuve « normativante » (terme insistant chez Lacan), il est possible de formuler des conditions « structurales » auxquelles doit satisfaire la traversée de l'œdipe. On pourra alors s'interroger : dans quelle mesure ce parcours normativant est-il socialement favorisé ou compromis ?

L'avancée psychanalytique que représente le repérage de l'aliénation du désir dans l'autre est compromise par un élément purement idéologique. L'issue de l'assujettissement œdipien est normalisée sur la base de la séparation

Cette mise en perspective paraît simplificatrice. Je ne m'intéresse pas ici aux subtilités de l'évolution de Lacan. Je constate la réussite sociale indéniable de l'évangile du nom du père et ses effets sociaux. C'est bien la conception de base de l'ordre symbolique, avec son corollaire, la fonction du père séparateur, qui s'est constituée en vulgate psychanalytique, reprise par psychologues, juristes, travailleurs sociaux et qui est la base des positions prises entre autres sur le PACS.

L'analyse des interventions des psychanalystes dans le débat sur le PACS confirme (à de rares exceptions près) que l'horizon « symbolique » demeure, à leur insu, les positions de l'Eglise catholique adaptées par l'ordre symbolique lacanien. Le plus clair est évidemment le Père psychanalyste Anatrella, spécialisé dans la croisade contre l'homosexualité. Selon lui, l'homosexualité est un amour de soi pré-génital primitif auquel il n'est pas bon de s'arrêter. Le législateur ne saurait l'encourager s'il ne veut produire une société pré-génitale éclatée. Pas davantage ne doit-il encourager le concubinage, pire que le PACS, car il oblige à penser que la réalité du couple composé de deux personnes de genre différent est semblable à une relation homosexuelle ! Au demeurant, conclut le bon apôtre, personne n'entretient une quelconque haine à l'égard des homosexuels : il est simplement normal que chacun les tienne à distance dans la mesure où tout se passe comme s'ils voulaient réactiver en chacun ce qu'il y a de plus primitif dans la sexualité. Anatrella formule la version la plus obscène de l'homophobie catholique, de sa lutte millénaire contre la sodomie, matinée de quelques termes de psychanalyse.

On dira : quel rapport avec la psychanalyse ? C'est méconnaître que l'on retrouve, dans les grandes lignes, chez la majorité des psychanalystes qui se sont distingués dans le débat sur le PACS les mêmes termes que chez Anatrella, la dénonciation du narcissisme pathologique de l'homosexuel ; du déni de la différence des sexes ; du caractère archaïque et déviant de la sexualité homosexuelle ; du danger que feraient courir aux enfants les parents de même sexe pour leur équilibre psychique et la constitution de leur identité.

Selon l'un, les homosexuels sont condamnés au même et ignorent l'altérité (est-il besoin d'être psychanalyste pour faire pareille découverte philosophique ?). Une autre déclare tout de go : le PACS ? C'est comme le clonage, à cela près que le clonage est tenu pour monstrueux. « Souvent, professe, entendu, le troisième, il y a un déni de la différence des sexes à l'adolescence. » « Et la différence des sexes ? », tonitruent un compère brochant un tableau apocalyptique de l'inceste homosexuel. A les en croire, les homosexuels, confondant les hommes et les femmes, feront à coup sûr voter la suppression de la différence des sexes au Parlement. Pas question de les laisser mélanger leur jouissance douteuse avec la jouissance droite et universelle (catholique) de l'organisation sociale.

La tâche des psychanalystes est-elle d'analyser, d'interpréter lesangoisses liées à la confusion des sexes, qui s'expriment dans l'homophobie, ou de les orchestrer ?

Les arguments invoqués sont marqués de confusions majeures. Les questions politiques de la discrimination, de l'égalité, sont ramenées à la scène infantile où l'enfant réalise la différence des sexes.

Le déni de la différence des sexes (supposé spécifique dans la psychogenèse de leur homosexualité) s'exprimerait directement dans la position revendicative des homosexuels. Une exigence de reconnaissance sociale des droits est poliment reconduite à une invitation au divan.

Problème majeur, devenu manifeste aux Etats-Unis : dans la mesure où les gays et les lesbiennes se tournent vers la psychanalyse pour les difficultés qu'ils peuvent connaître, ils butent sur le désaveu de leurs positions publiques par les psychanalystes. Ils auront tendance à considérer qu'ils ne trouveront une écoute que chez des analystes homosexuels : clivage problématique dans la psychanalyse.

Il est difficile de considérer comme compatibles avec la psychanalyse les constructions normatives en termes de « développement » ou de « déviance » ou les modèles de transmission prépsychanalytiques. Le sens commun n'a pas attendu la psychanalyse pour produire des théories fantasmatisques selon lesquelles l'identité se construirait par une mécanique d'images globales. Toute la stigmatisation des situations monoparentales reposait ainsi sur l'idée simple que l'enfant n'ayant qu'un parent manquera d'une image, etc. La même orthopédie visuelle est invoquée dans les situations homoparentales. L'évocation des désordres qui ne manqueraient pas de survenir (névroses, psychoses, perversions) participe de la psychanalyse-fiction. Les études sur le destin des enfants élevés par des homo-parents dans diverses formes de coparentalité ne font apparaître rien de tel. En revanche, la protestation hétérosexuelle sert de brevet de normalité aux plus fragiles des hétérosexuels pour tenir en lisière, en les dénonçant chez les autres, les pulsions qu'ils redoutent.

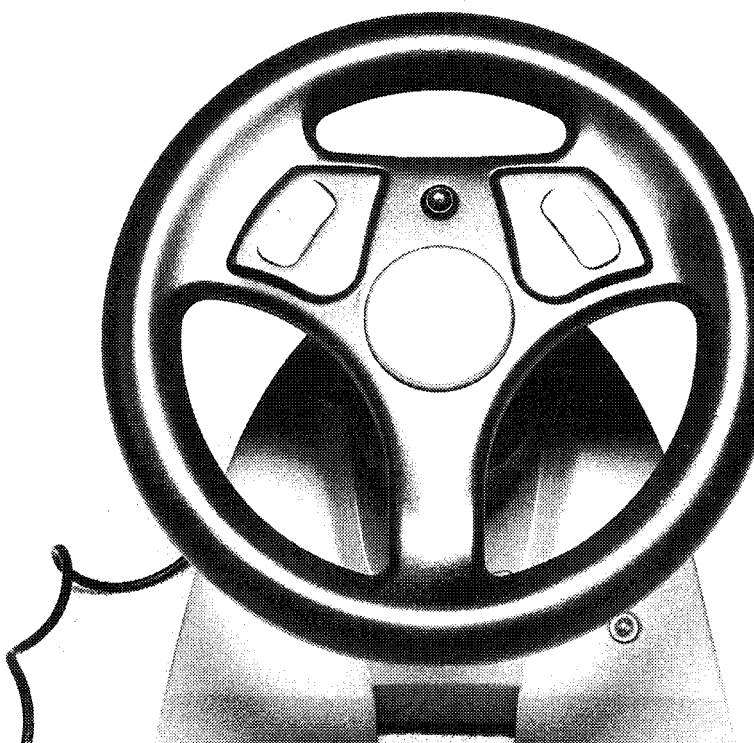
En fait, la vie psychique des sujets dont le choix sexuel est un partenaire du même sexe constitue un secteur parmi d'autres du champ de la psychanalyse comme pratique et comme théorie

En fait, la vie psychique des sujets dont le choix sexuel est un partenaire du même sexe constitue un secteur parmi d'autres du champ de la psychanalyse comme pratique et comme théorie. Il n'y a a priori aucune raison pour que les sujets homosexuels soient épargnés par les aléas de la vie psychique, y compris les difficultés liées à leur choix sexuel. C'est en quoi ils ne diffèrent en rien des hétérosexuels.

Les véritables contributions psychanalytiques donnent toujours le sentiment que le sujet a été entendu, que la figure de la norme s'est transformée, assouplie. Or, dans leur mélange de dogmatisme et d'animosité, les discours psychanalytiques sur le PACS produisent sur nous exactement l'effet inverse. Il s'agit de tenir à distance l'objet d'analyse et d'exorciser les sujets. Chaque psychanalyste sait à quel point pareille position le priverait, en recevant un sujet, de tout moyen d'entendre et d'interpréter.

Que l'on imagine l'analysant homosexuel évoquant son désir d'être parent et accueilli par un : « Et la différence des sexes ? ». Ce qui est évident dans la pratique cesse donc brusquement de l'être dans l'intervention extérieure à la séance. Mais du même coup, la psychanalyse a disparu, envolée. Le discours commun a repris la parole avec ses angoisses, ses phobies, sa haine. Le contre-transfert des psychanalystes est venu à bout des homosexuels.

Michel Tort est psychanalyste et professeur à l'université Paris-VII.



Cède PC 100MHZ et achète pour raisons professionnelles. Clôture de l'offre 16h.

www.qxl.fr

Désormais, en vous connectant sur QXL, non seulement vous trouverez de multiples produits mais vous découvrirez aussi une autre façon d'acheter et de vendre où le client est toujours roi puisque c'est lui qui fixe les prix.

TOUT ACHETER ET TOUT VENDRE AUX ENCHÈRES SUR LE NET.

ÉNERGIE La décision de lancer la construction de l'EPR, le futur réacteur franco-allemand, appelé à remplacer une partie du parc nucléaire français, ne sera prise qu'en 2003 ou

2004, après les élections présidentielles. ● **CE REPORT** a pour but de calmer la colère des Verts, qui menaçaient de quitter le gouvernement en cas de feu vert à ce programme,

développé par les industriels Framatome et Siemens. ● **ÉCONOMIQUÉMENT**, la décision sera encore plus difficile à prendre dans quatre ans, compte tenu de la libéralisation du

marché européen de l'électricité, en marche depuis février 1999. ● **LA CONCURRENCE** imposera un environnement nouveau, rendant plus aléatoire un tel investissement : il

s'élèverait à 24 milliards de francs, deux fois plus qu'un réacteur actuel. ● **DE NOUVELLES VOIES** sont à l'étude, pour concevoir des réacteurs plus petits et plus économiques.

L'industrie nucléaire victime de l'ouverture du marché de l'électricité

La décision de lancer l'EPR, un programme franco-allemand destiné à remplacer les centrales actuelles, est reportée à 2004.

La libéralisation en Europe risque de condamner économiquement ce projet avant même que le gouvernement se soit prononcé

L'AVENIR du réacteur nucléaire franco-allemand à eau pressurisée, l'European Pressurized Reactor (EPR), est sérieusement compromis. Conçu par Framatome et Siemens pour remplacer une partie du parc français à l'horizon 2010, il devait faire l'objet d'une décision d'investissement cette année. La question ne sera finalement pas tranchée avant 2003 ou 2004, soit après l'élection présidentielle, déplorant les industriels de la filière. Un décalage qui pourrait déboucher sur un abandon pur et simple de ce projet.

LE SORT DES DÉCHETS

Politiquement, cet attentisme a pour but de calmer la colère des Verts, qui avaient menacé de quitter le gouvernement en cas de décision favorable. Économiquement, il rendra la décision encore plus difficile à prendre. Sur un marché européen de l'électricité ouvert à la concurrence, quel groupe investira 24 milliards de francs dans la construction d'une nouvelle centrale, le double du prix d'un réacteur nucléaire actuel ?

« Ce n'est pas un sujet d'estrade où l'on peut répondre par oui ou par non à l'EPR. Il s'agit de la politique

industrielle qui engage le pays pour un demi-siècle », a estimé le président d'EDF, François Roussey, mercredi 13 octobre, lors des Trois Jours de l'industrie organisés par CSC Peat Marwick, *Les Echos* et *Radio-Classique*. « Nous ne sommes qu'exploitant, et notre rôle est de fournir de l'électricité au meilleur prix », rappelle-t-il, sachant, cependant, que son groupe est le client potentiel de ce futur réacteur.

La décision de construire ou non ce réacteur revient aux pouvoirs publics, et non à EDF. Selon le patron d'EDF, il faudra auparavant que le gouvernement clarifie sa position sur la place du nucléaire dans le paysage français, sachant qu'il fournit aujourd'hui plus de 78 % de la production d'électricité. Il faudra également évoquer le sort des déchets et obtenir davantage de transparence pour ne pas perdre le soutien de l'opinion publique.

Ce sursis accordé à l'EPR est venu en partie des États-Unis, où les opérateurs viennent d'obtenir la prolongation de la durée de vie de leurs centrales de quarante à soixante ans. Les installations américaines, ayant une dizaine d'années de plus que leurs homologues françaises, elles servent donc d'exemple.



« Nous suivons avec intérêt l'évolution du parc américain », confirme Pierre Carlier, directeur général délégué industrie d'EDF, qui n'exclut pas un allongement de l'exploitation des centrales françaises. « Dans ce contexte, le compte à rebours est assez long. Une décision politique doit être prise en 2004, permettant de construire un prototype en 2011. Nous en tirons toutes les expériences nécessaires pour être prêts à commencer le renouvellement du parc vers 2020. »

Obstacle de taille : le coût du pro-

tototype. Le projet développé par Framatome et Siemens coûte deux fois plus cher qu'un réacteur nucléaire de la génération actuelle, en raison du renforcement des mesures de sûreté. Malgré ce niveau d'investissement, il fournirait, selon ses concepteurs, du courant à un prix compétitif.

Si EDF a pu investir 1 000 milliards de francs dans la construction de centrales nucléaires depuis 1973, le contexte n'est plus le même. Après le premier choc pétrolier, il s'agissait de donner au pays son in-

dépendance énergétique. Chaque Etat décidait de sa politique dans un marché fermé.

Depuis le 19 février, la donne a changé avec l'ouverture à la concurrence du marché européen de l'électricité. Même si la France a pris du retard dans la transposition de cette directive, le souci des gros utilisateurs d'électricité – les industriels – est déjà d'obtenir d'un même fournisseur, non seulement du courant à bas prix, mais aussi des services pour toutes leurs implantations européennes. Pour répondre à ces nouvelles exigences, EDF a décidé d'un programme de réduction des coûts de 30 % en trois ans. Atteindre cet objectif est « un exercice difficile, notamment dans le nucléaire », où il ne faut pas toucher à la sûreté, reconnaît M. Roussey. « Tout le monde y contribuera, y compris nos fournisseurs comme Cogema et Framatome », prévient le président d'EDF.

« Dans quatre ans, EDF préférera peut-être investir plus de 20 milliards de francs dans le rachat d'électriciens en Europe, pour suivre ses clients, plutôt que de les consacrer à l'EPR », redoute-t-on dans les milieux industriels. La CGT craint que l'EPR ne rejoigne le surgénérateur

de Creys-Malville au palmarès des projet français ruineux et abandonnés. De plus, ce réacteur est conçu pour être exporté. Mais quel électricien autre qu'EDF investira dans un programme aussi onéreux ? Conscient de ces limites, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) n'a pas attendu pour explorer d'autres pistes.

DE NOUVEAUX CONCURRENTS

Le réalisme économique risque de s'imposer aussi pour une autre raison : la concurrence ne vient pas seulement des électriciens, mais des groupes pétroliers. Aujourd'hui, l'énergie ayant le vent en poupe pour produire de l'électricité est le gaz. « Avec moins de 200 milliards de francs de chiffres d'affaires, EDF est-il assez gros face à un industriel comme TotalFina-Elf, qui pèse près de 500 milliards ? », s'interroge habilement M. Roussey. Comme pour confirmer ses craintes, Hugues du Rouret, patron de Shell France, filiale du premier pétrolier mondial, lui répond indirectement : « Nous ne sommes plus une compagnie pétrolière, mais un groupe tourné vers l'énergie. »

D. G.

Le réacteur du futur sera plus économique

A L'HEURE des contestations, des promoteurs de l'énergie nucléaire cherchent des voies pour préserver l'avenir. Leur règle est simple. Rien ne se fera si les futurs réacteurs ne sont pas plus sûrs, fossoyeurs de plutonium, peu producteurs de déchets, très performants et économiques.

Cette quadrature du cercle pourrait avoir une solution. Il y a environ trente ans, les ingénieurs de la plupart des pays industrialisés ont en effet planché sur des réacteurs à haute température. Sur le papier, ces machines ne manquaient pas d'atouts, d'autant que leurs rendements – près de 50 % – sont sensiblement plus élevés que ceux (33 %) des réacteurs à eau sous pression (REP) qui équipent le parc EDF.

Des résultats encourageants ont été obtenus sur quelques prototypes. Mais la mise au point d'un combustible spécial, en céramique, fut difficile, car le cœur de ces réacteurs est censé tenir jusqu'à 1 800 degrés. De même, le recours à un réfrigérant gazeux – l'hélium – offrait bien des avantages, du fait de sa « neutralité » chimique et radioactive. Mais il présentait l'inconvénient de fuir facilement. Enfin, on ne savait pas à cette époque faire des turbines à gaz qui supportent les hautes températures. Et sans turbine, pas de courant électrique.

Les progrès accomplis, depuis, dans le domaine des matériaux, des turbines d'avions et des paliers magnétiques pourraient donner un regain d'intérêt aux réacteurs à haute température. D'autant que, parmi les autres avantages de cette filière, figurent : un cœur « intrinsèquement sûr », résistant à une perte de refroidissement ou de réfrigérant, ce qui a été démontré dans les années 80 sur l'AVR allemand ; et une capacité à « brûler jusqu'à la corde » – théoriquement jusqu'à dix fois plus – les matières fissiles comme l'uranium.

Mais ces réacteurs présentent aussi une réelle aptitude à incinérer de grandes quantités de plutonium, de qualité militaire ou non (100 kg de Pu 239 par térawatt-heure d'électricité produite, contre 65 kg pour un REP fonctionnant avec un combustible Mox). Ce qui pourrait faciliter l'application des traités internationaux visant à réduire les stocks d'armes nucléaires. Première nation concernée, la Russie. Elle dispose d'un formidable stock de plutonium de qualité militaire dont on redoute qu'il fasse l'objet

de tentatives de vol. Un projet de réacteur, le GT-MHR, permettant de brûler cette matière, a donc été lancé. Il pourrait aboutir en 2010.

Quatre industriels, General Atomics (Etats-Unis), Fuji (Japon) et Framatome (France) et des entreprises russes, ainsi que les gouvernements russe et américain y participent avec l'espoir de « fixer sur place un personnel russe hautement qualifié ». Les mêmes imaginent aussi de réaliser des versions plus civiles de cette machine pour produire de l'électricité, de la vapeur et dessaler l'eau de mer. Les Russes affirment pouvoir construire la tête de série d'un tel réacteur pour seulement 400 millions de dollars (373 millions d'euros). Plutôt 600 millions de dollars, protestent les Occidentaux, qui af-

firmant qu'ils « peuvent être compétitifs dans dix ou quinze ans ».

Excès d'optimisme ? De telles centrales d'une puissance de 300 MW, – au-delà, ce n'est pas économiquement intéressant – pourraient fort bien, disent les industriels, trouver un marché dans des pays pauvres en eau dont le réseau électrique est modeste. Conscient de cette opportunité, le Commissariat à l'énergie atomique a d'ailleurs relancé un programme d'études sur cette filière pour « se réapproprier cette technique », que le Japon évalue déjà avec un petit réacteur de 30 MW et que la Chine s'appête à faire l'an prochain avec une unité de 10 MW.

Jean-François Augereau

Des parlementaires appellent à un plus strict contrôle des compagnies pétrolières

COMMENT contrôler l'action de firmes multinationales toujours plus puissantes, dans une économie mondiale où les Etats sont de plus en plus faibles ? C'est la question majeure du rapport publié, jeudi 14 octobre, par trois députés sous le titre *Pétrole et éthique : une conciliation possible ?* Le cas pétrolier est riche d'enseignements : une série de fusions (Exxon-Mobil, BP-Amoco, TotalFina-Elf) a encore accru le poids des grandes sociétés d'hydrocarbures. Comme leur activité dans les pays en développement est très importante, les rapporteurs, Marie-Hélène Aubert (Verts), Pierre Brana (PS) et Roland Blum (DL), posent une autre question provocante : le pétrole est-il un atout pour le développement ?

Dans de nombreux pays, le rôle des compagnies pétrolières est trouble. En Equateur, Texaco est accusé d'un « écocide » : la compagnie aurait contaminé un million d'hectares tandis que 30 000 personnes seraient affectées de maladies liées à l'exploitation du pétrole. En Colombie, Occidental Petroleum et BP ont passé des accords avec les forces armées – responsables de nombreuses exactions – pour protéger leurs installations. Au Nigéria, Shell a observé passivement la répression à l'encontre de populations ogonies dans la région qu'elle exploitait et qui est gravement polluée. Chevron est impliquée au Nigéria, où elle aurait fourni hélicoptères et bateaux aux forces de sécurité. Mobil est accusée d'avoir ignoré les atrocités commises par les militaires indonésiens dans une province où elle est active. Un consortium mené par

Conoco a été mis en cause pour corruption à propos d'un oléoduc en Indonésie.

Les députés se sont particulièrement intéressés aux activités d'Elf et de Total. En Birmanie, pays soumis à une dictature sans pitié, Total est associée à la compagnie américaine Unocal pour construire un gazoduc vers la Thaïlande. Par sa présence, elle est accusée de soutenir de facto la dictature. De plus, elle aurait accepté d'utiliser des travailleurs "forcés", le travail forcé étant en Birmanie « un système de gouvernement ».

selon un rapport de l'Organisation internationale du travail de 1998. Le PDG de Total a répondu que « le gouvernement français n'avait pas interdit les investissements en Birmanie », tandis que « les possibilités de pression de Total sur le gouvernement birman étaient extrêmement faibles ». M^{me} Aung San Kyi, opposante birmane et prix Nobel de la paix, a déclaré aux parlementaires : « Nous sommes pour les investissements étrangers, mais pas aujourd'hui, car ils confortent la Junte au pouvoir. » Sans trancher sur les faits, la mission

écrit que si Total et Unocal « n'ont pas volontairement utilisé le travail forcé, elles en ont indirectement bénéficié, en raison de la militarisation de la zone. » La compagnie n'est pas seule en cause : en accordant, en 1994, une couverture du risque financier par la COFACE, le gouvernement français a analysé l'activité de Total en Birmanie.

La mission s'est heurtée à l'opacité du gouvernement : les télégrammes diplomatiques relatifs à la Birmanie, au Tchad et au Congo, ne lui ont pas été communiqués, malgré

Au Tchad, un projet d'oléoduc sous surveillance

LE 15 NOVEMBRE, le conseil d'administration de la Banque mondiale décidera du sort de l'exploitation du pétrole tchadien. En accordant un prêt aux gouvernements tchadien et camerounais, l'institution financière internationale débloquent le projet d'extraire 900 millions de barils de brut dans la région de Doba, au sud du Tchad, et son exportation via un oléoduc jusqu'au port camerounais de Kribi.

Le projet a concentré les critiques des organisations non-gouvernementales. Le maître d'œuvre est Exxon, responsable de la plus grande catastrophe écologique pétrolière de l'histoire, avec le naufrage de l'*Exxon Valdez*. La firme américaine est associée à Elf – qui a repris les parts de l'américain Chevron – et Shell, deux sociétés dont le passé en Afrique est loin d'être irréprochable. Elf a été accusé de s'être introduit dans le tour de table du consortium à la faveur de l'intervention des services français, lors de l'accession d'Idriss Deby au pouvoir, et d'avoir influé sur le tracé de l'oléoduc au Cameroun afin d'éviter la région anglophone, hostile au président Paul Biya. Enfin, l'exploitation se fera dans une région, le sud du Tchad, où les forces armées du régime nordiste – formées en grande partie par l'armée française – ont mené plusieurs cam-

pagne de terreur. La dernière remonte au début de 1998 et a fait des centaines de victimes.

Soucieuses d'améliorer leur image, les multinationales qui participent au consortium ont fait de la présence de la Banque mondiale une condition *sine qua non* au début des travaux. La Banque est censée prêter 115 millions de dollars (106,48 millions d'euros, 700 millions de francs) aux gouvernements tchadiens et camerounais afin de les faire participer au capital des sociétés d'exploitation de l'oléoduc. Surtout, elle doit apporter des garanties environnementales et politiques. Le consortium a revu ses études d'impact à la demande des spécialistes de la Banque. Afin de s'assurer de la bonne gestion des revenus du projet, les représentants de l'institution ont convenu avec les autorités tchadiennes que les revenus pétroliers seront versés sur des comptes surveillés par la Banque mondiale. Le pétrole permettrait à l'Etat tchadien de doubler ses ressources. Reste une inconnue : la bonne foi des autorités tchadiennes. Les promoteurs des mécanismes de surveillance affirment qu'ils peuvent couper les vivres au Tchad du jour au lendemain en cas de déviation.

Thomas Sotinel

Hervé Kempf

3 Face au nucléaire, qui fournit 78 % de l'électricité en France, quel est l'avenir des énergies renouvelables ?

Un rééquilibrage est indispensable. Il faut réfléchir à un programme de recherche volontaire, comme on l'avait fait pour le nucléaire avec le Commissariat à l'énergie atomique. Cette structure pourrait être créée à l'échelon européen. Il nous faut changer de culture. Pendant longtemps, le seul souci a été de fournir de l'énergie sans s'interroger sur la demande ou réfléchir à l'aménagement du territoire. Nous devons développer des petites unités de cogénération, produisant de la chaleur et de l'électricité. Nous devons aussi favoriser les transports en commun dans les villes par des incitations budgétaires et fiscales.

Propos recueillis par Dominique Gallois

Prix Nobel d'économie : un architecte du système monétaire international

Robert Mundell a soutenu la création de l'euro

PEU D'ÉTUDIANTS d'économie échappent au fameux modèle de Mundell-Fleming, issu de travaux effectués au début des années 60 par Robert Mundell et John Fleming. D'inspiration keynésienne, ce modèle enseigne que l'efficacité des politiques économiques dans un pays dépend de manière cruciale du régime de change, dès lors que la mobilité des capitaux est importante. Un pays qui laisse flotter sa monnaie ne peut espérer relancer l'activité en augmentant les dépenses publiques. La hausse du taux d'intérêt qui en résulte attire les capitaux étrangers ; la monnaie s'apprécie, la compétitivité se dégrade, ce qui annule l'effet stimulant des dépenses publiques. Ce pays doit donc essentiellement compter sur sa politique monétaire comme instrument de régulation conjoncturelle.

A l'inverse, lorsque la banque centrale s'est engagée à maintenir le taux de change fixe ou quasi fixe, comme c'était le cas au sein du Système monétaire européen (SME), la politique monétaire ne peut plus servir à réguler l'activité. Toute expansion du crédit domestique serait sanctionnée par une chute de la parité. Dans ce cas, les responsables de la politique économique ne peuvent plus compter que sur le budget pour atténuer les fluctuations de l'activité. Les pays du SME en ont fait l'amère expérience dans les années 90 lorsque, après avoir perdu l'usage de la politique monétaire pour cause de change fixe, ils ont également dû consacrer leur gestion budgétaire à la réduction des déficits publics plutôt qu'à la régulation conjoncturelle.

En 1961, l'économiste se demandait déjà s'il était bon de faire coïncider les frontières monétaires et politiques

Cette analyse débouche, entre autres, sur le « triangle d'incompatibilité de Mundell », dont les Européens ont également pu vérifier la pertinence lors des crises du SME de 1992-1993. Ce triangle enseigne que la liberté de circulation des capitaux, la fixité des taux de change et l'autonomie de la politique monétaire ne peuvent être convoitées toutes trois en même temps, mais qu'il faut choisir deux seulement parmi les trois sommets de ce triangle. Dans les années 80, les participants au mécanisme de change européen avaient choisi la fixité des taux de change et une autonomie modérée des politiques monétaires. Mais la libéralisation des mouvements de capitaux au début des années 90 a remis en question ce choix.

Le triangle d'incompatibilité de Mundell est toujours d'actualité au moment où les pays émergents touchés par les crises de 1997-1998 s'interrogent sur leurs politiques en matière de change et de contrôle des capitaux. L'Argentine, par exemple, n'a pas de politique monétaire indépendante en raison de son système de caisse d'émission



ROBERT MUNDELL

sion (*currency board*) qui lui permet de maintenir un taux de change fixe en dépit de l'absence de contrôles sur les mouvements de capitaux.

En dehors du débat sur le choix d'un régime de change, le cadre macroéconomique proposé par Mundell constitue, par sa pertinence et sa simplicité, le socle de nombreuses analyses conjoncturelles ou de réflexions sur la coordination des politiques économiques. Mais le jury du Nobel a également souhaité récompenser la clairvoyance de Robert Mundell qui, en 1961, se demandait déjà s'il était bon de faire coïncider les frontières monétaires et politiques : « *Quelle est l'étendue appropriée d'une zone monétaire ? De prime abord, la question paraît purement académique puisqu'il est difficilement imaginable politiquement que certaines monnaies nationales soient abandonnées au profit d'un autre système.* » Dans cet article de la célèbre *American Economic Review*, l'économiste canadien se demande sérieusement si, au lieu d'avoir un dollar différent pour le Canada (au nord) et les Etats-Unis (au sud), il ne serait pas préférable d'avoir un dollar pour l'Est et un autre pour l'Ouest, chaque zone monétaire réunissant des ressortissants des deux pays.

Le raisonnement est le suivant. Imaginons que l'activité chute à l'Est, alors que l'Ouest connaît un boom d'activité en raison d'une spécialisation différente. La théorie économique prescrirait de tendre la politique monétaire à l'Est (pour relancer l'investissement) et de la resserrer à l'Ouest (pour limiter l'inflation). Mais cela est impossible puisque les banques centrales des deux pays fixent chacune une politique monétaire uniforme pour l'Est et l'Ouest de leurs pays respectifs.

Faut-il pour autant découper le monde en microrégions dotées chacune d'une monnaie ? Robert Mundell répond clairement que non. Il suggère au contraire de regrouper les régions (ou, à défaut, les pays) en zones affichant des spécialisations homogènes et une importante mobilité de la main-d'œuvre. Dans les années 90, le débat a fait rage en Europe pour délimiter ce qui allait devenir la zone euro. Le même type de question se pose aujourd'hui dans le Mercosur ou en Asie, et toujours en Amérique du Nord. Au-delà de leur influence sur l'intégration monétaire européenne, les travaux de Robert Mundell marqueront durablement le système monétaire international.

*Agnès Bénassy-Quéré
Directeur adjoint au Centre
d'études prospectives
et d'informations
internationales (Cepii)*

L'école de Chicago à nouveau récompensée

● **Formation.** Né en 1932, au Canada, Robert Mundell a étudié l'économie au Massachusetts Institute of Technology (MIT) et à la London School of Economics.
● **Parcours.** De 1966 à 1971, il enseigne à l'université de Chicago, puis rejoint l'université Stanford (Californie) avant de s'installer en 1974 à l'université Columbia de New York. Conseiller de plusieurs organisations internationales (FMI, Banque mondiale, Commission européenne), il est l'auteur de nombreux ouvrages, parmi lesquels *The International*

Monetary System : Conflict and Reform (1965) et *International Economics* (1968).
● **Distinctions.** Sa carrière a été couronnée de nombreuses distinctions : prix Guggenheim en 1971, prix et médaille Jacques Rueff en 1983, docteur *honoris causa* de l'université de Paris (1992). En 1997, Milton Friedman, autre Prix Nobel d'économie, lui rendait indirectement hommage. « *Je crois qu'il serait difficile de trouver un économiste de renom (...) qui croit aux vertus de la monnaie unique, à l'exception du professeur Robert Mundell.* »

La Banque du Japon assouplit sa politique monétaire pour faire refluer le yen

Cette décision répond aux attentes du gouvernement nippon

Le conseil de politique monétaire de la Banque du Japon a annoncé, mercredi 13 octobre, son intention d'« *utiliser un éventail d'opérations*

monétaires plus large afin d'assurer une efficacité accrue des mesures d'assouplissement monétaire ». Cette décision a provoqué un reflux im-

médiat du yen, jusqu'à 108 yens pour 1 dollar. Depuis plusieurs mois, un conflit opposait le gouvernement nippon et l'institut d'émission.

L'INDÉPENDANCE de la Banque du Japon a montré ses limites. Un mois après avoir refusé, avec éclat, de céder au gouvernement japonais qui lui demandait d'assouplir sa politique monétaire (*Le Monde* du 22 septembre), l'institut d'émission nippon a finalement obtempéré, mercredi 13 octobre. Tout en laissant inchangé, à 0,5 %, son taux d'escompte, son gouverneur, Masaru Hayami, a indiqué que la banque centrale allait « *utiliser un éventail d'opérations monétaires plus large afin d'assurer une efficacité accrue des mesures d'assouplissement monétaire* ». Cette annonce a provoqué un reflux immédiat du yen, jusqu'à 108 yens pour 1 dollar.

Le ministère japonais des finances ne cachait pas son inquiétude face à l'ascension du yen - monté récemment à son plus haut niveau depuis trois ans et demi face au dollar -, ascension susceptible de faire capoter la reprise économique dans l'Archipel en pénalisant les sociétés exportatrices. Aussi pressait-il la banque centrale d'accroître le montant des liquidités

en circulation dans le système financier, avec l'espoir que ce surplus de yens provoque sa dépréciation. La banque centrale était restée sourde à cet appel, estimant qu'une telle mesure serait incompatible avec son objectif de stabilité monétaire. Elle avait clamé haut et fort qu'elle ne menait pas une politique de change.

CAPITULATION

Un incident qui s'était produit, fin septembre, lors du sommet des sept pays les plus industrialisés (G 7) avait révélé l'ampleur des désaccords entre pouvoir politique et

pouvoir monétaire au Japon. La banque centrale avait publié, après la conférence de presse tenue par son gouverneur, un communiqué reprenant les déclarations de M. Hayami. Les journalistes présents avaient découvert, avec étonnement, qu'une phrase avait été ajoutée aux propos tenus par le gouverneur quelques heures plus tôt. Des porte-parole de l'institut d'émission avaient alors expliqué, gênés, que M. Hayami avait « *oublié* » de prononcer cette phrase - la plus importante du discours -, selon laquelle « *le Japon est en train d'envisager comment améliorer ses*

opérations sur le marché monétaire afin d'assurer une meilleure infusion de liquidités dans le contexte de sa politique de taux zéro ».

Après un mois supplémentaire de résistance, la banque centrale a fini par capituler. Les principales mesures d'assouplissement monétaire annoncées mercredi sont de nature technique. Elles consistent en l'introduction d'opérations de prises en pension de titres gouvernementaux à court terme et en l'extension de ce type d'opérations aux emprunts d'Etat à deux ans, « *afin de renforcer la mise à disposition de fonds* ». En d'autres termes, les banques commerciales pourront se procurer des liquidités auprès de l'institut d'émission en mettant en dépôt ce genre de titres, ce qu'elles ne pouvaient pas faire pour le moment. Enfin, la banque centrale japonaise a promis d'approvisionner le marché en liquidités pour faire face à un probable accroissement des besoins de financement des entreprises vers la fin de l'année lié au passage à l'an 2000.

Pierre-Antoine Delhommais

Nouvelle secousse à Wall Street

Pour la deuxième séance consécutive, la Bourse de New York a clôturé, mercredi 13 octobre, en nette baisse. L'indice Dow Jones des principales valeurs a cédé 1,77 %, à 10 232,16 points. La publication de résultats décevants pour plusieurs grands groupes, dont le géant informatique Intel, a été sanctionnée par les opérateurs. « *Wall Street est très cher* », a reconnu, mercredi, le directeur général du FMI, Michel Camdessus. Les investisseurs s'inquiètent aussi des tensions sur les taux d'intérêt dans le monde. Le rendement de l'emprunt d'Etat américain à 30 ans est remonté à 6,28 %, mercredi, et celui de l'obligation assimilable du Trésor français (OAT) à 10 ans à 5,49 %.



TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **AUTOMOBILE**: le secrétaire d'Etat à l'Industrie, Christian Piarret, s'est déclaré, mercredi 13 octobre, favorable à une modification du système de millésime automobile en France. « *Le choix d'un millésime commençant au 1^{er} juillet ne me semble pas cohérent avec la pratique de nos principaux partenaires* » européens, a-t-il déclaré. La plupart des pays européens alignent le millésime sur l'année civile, d'autres l'ont carrément supprimé.

● **RENAULT**: trois cents salariés de l'usine de tracteurs du Mans (Sarthe) se sont mis en grève toute la journée de mercredi pour protester contre la perte annoncée de leur statut de salarié Renault et de leurs avantages sociaux à l'occasion du projet de création d'une filiale Renault-agriculture au Mans.

● **3 COM**: mercredi 13 octobre, l'équipementier téléphonique finlandais Nokia et le groupe américain 3 Com ont annoncé un partenariat destiné à intégrer dans les Palm Pilot (agenda personnel) de 3 Com un système d'exploitation commun avec celui de Psion (concurrent de Palm Pilot).

● **AOL-MOTOROLA**: Motorola et America Online ont annoncé mercredi leur projet d'adaptation de la technologie de messagerie électronique instantanée d'AOL pour les téléphones portables de Motorola. Cette nouvelle application va permettre une communication en temps réel entre les utilisateurs des appareils Motorola et les 45 millions d'abonnés au service Instant Messenger d'AOL.

SERVICES

● **DELTA AIR LINES**: la troisième compagnie aérienne américaine a mis fin à ses alliances commerciales sur l'Atlantique avec Swissair, Sabena et Austrian Airlines afin de se concentrer sur le développement de son accord global avec Air France et AeroMexico.

● **AÉROPORTS DE PARIS**: les syndicats CFDT, CFTEC, SAPAP (autonomes) et CGT d'ADP ont appelé mercredi l'ensemble des personnels à des débrayages jeudi 14 octobre pour appuyer des revendications touchant aux 35 heures. Ils réclament notamment « *les 35 heures sans annualisation et l'intégration immédiate* »

des salariés en contrat à durée déterminée.

● **PHILIP MORRIS**: le fabricant américain de cigarettes va déconseiller aux jeunes de fumer par une mention figurant sur ses paquets dès novembre. La mention « *les mineurs ne doivent pas fumer* » sera apposée sur les paquets vendus en France, Italie, Espagne et au Portugal.

● **DEUTSCHE BAHN**: la compagnie ferroviaire allemande prévoit, selon le Wall Street Journal du 14 octobre, d'être privatisée en 2003, année où les subventions du gouvernement allemand doivent être arrêtées. Un premier schéma de privatisation devrait être présenté en décembre au conseil de la Deutsche Bahn.

FINANCE

● **JAPON**: les deux grandes banques japonaises Sumitomo Bank et Sakura Bank négocient en vue d'un regroupement de leurs opérations, ont annoncé jeudi 14 octobre les deux établissements. Cet accord créerait la deuxième banque mondiale avec des actifs de 925 milliards de dollars (856,5 milliards d'euros).

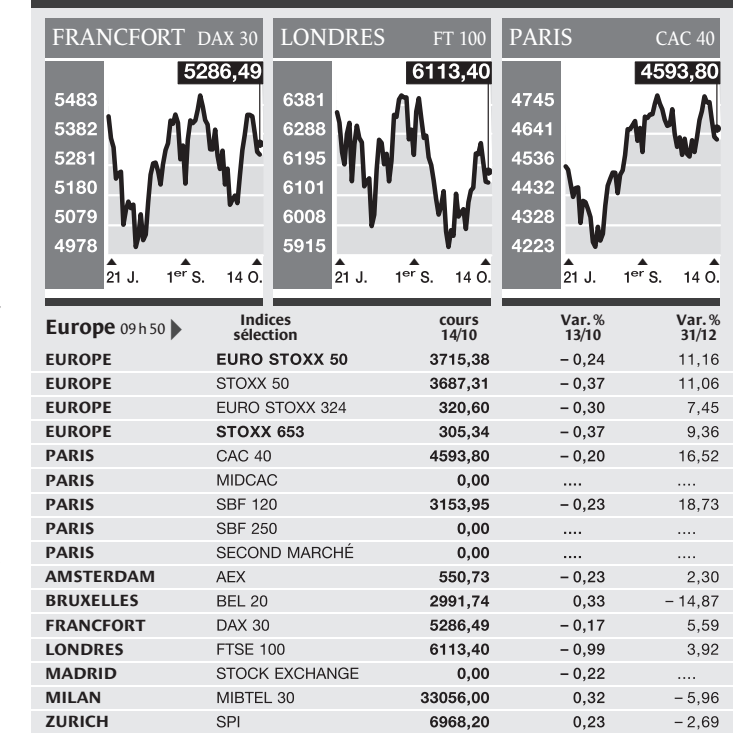
● **CHAMPALIMAUD**: la Commission européenne a adressé un dernier avertissement au Portugal, lui donnant une semaine pour lever son veto à l'accord entre les groupes portugais Champalimaud et espagnol Banco Santander Central Hispano (BSCH), sous peine d'une saisine de la Cour européenne de justice.

● **FINLANDE**: le gouvernement finlandais a annoncé la fusion de l'assureur Sampo avec le groupe bancaire public Léonia pour former le premier groupe national de bancassurance, Sampo-Léonia, dont l'Etat détiendra 43 %.

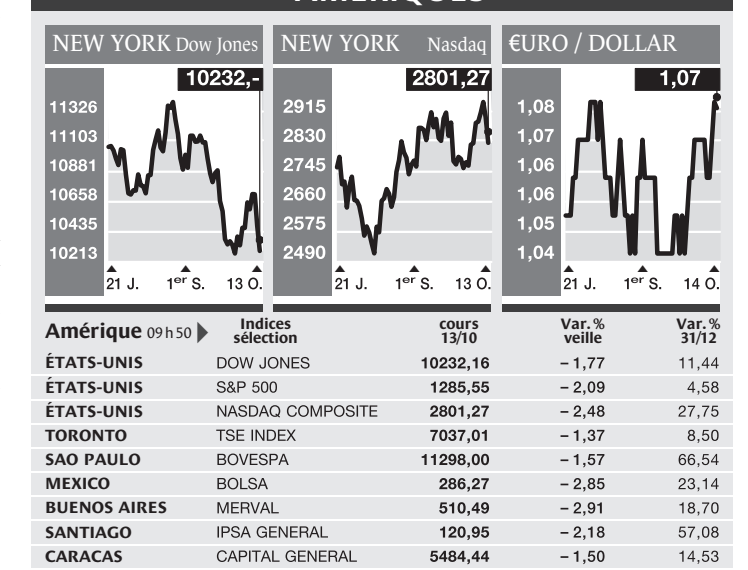
● **BANCA INTESA**: la banque italienne a d'ores et déjà obtenu la majorité du capital de la Banca commerciale italiana (Comit) dans le cadre de son offre publique d'échange amicale, a indiqué mercredi 13 octobre la Bourse italienne. Ce mariage doit donner naissance à la première banque italienne.

● **MARCHÉS**: à l'occasion de la cotation de la première obligation foncière française, celle du Crédit Foncier de France, la Bourse de Paris va créer, vendredi 15 octobre, sur le premier marché au comptant un nouveau compartiment intitulé « obligations foncières et titres assimilables » qui sera ouvert aux titres français et européens.

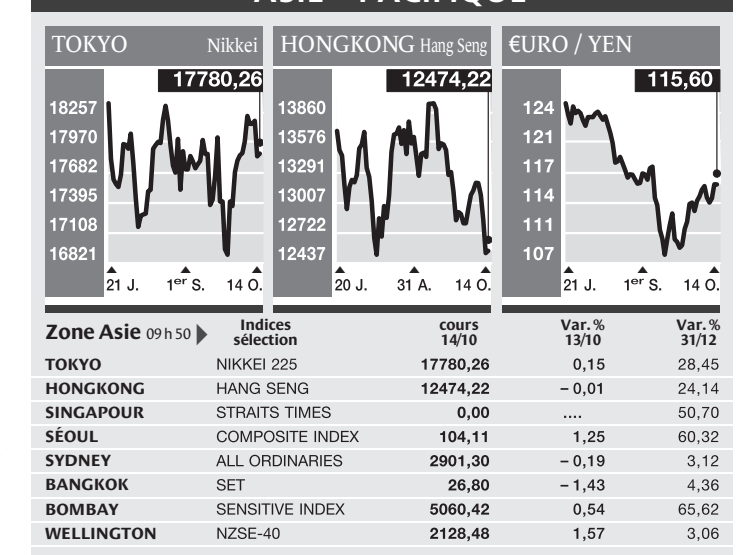
EUROPE



AMÉRIQUES



ASIE - PACIFIQUE



ÉCONOMIE

Le prix Nobel d'économie attribué à Robert Mundell

MERCREDI 13 octobre, l'Académie des sciences de Suède a attribué le prix Nobel d'économie au canadien Robert Mundell pour « *son analyse de la politique monétaire et fiscale dans les différents systèmes de taux de change, ainsi que pour son analyse des zones monétaires optimales* » (lire page 21). Agé de soixante-six ans, M. Mundell est professeur à l'université de Columbia de New York depuis 1974. Connu pour avoir été l'un des chefs de file de « *l'Ecole de Chicago* », M. Mundell a démontré que, dans un système de taux de change variable, la politique monétaire est un outil efficace alors que la politique fiscale ne l'est pas. A l'inverse, dans un système de taux de change fixe, la politique fiscale est plus influente que la politique monétaire.

● **JAPON**: la Banque du Japon a annoncé mercredi qu'elle allait maintenir son taux d'escompte au niveau de 0,5 %, qui est le sien depuis septembre 1995, mais qu'elle allait adopter des mesures pour accroître le volume de liquidités sur le marché monétaire. La banque a finalement cédé à la pression de la classe politique et des milieux économiques qui tablaient depuis des semaines sur un geste de détente de la BoJ pour relâcher la pression sur le yen, en forte hausse depuis cinq mois. A l'issue d'une réunion de son comité de politique monétaire, la BoJ a précisé qu'elle allait « *utiliser un plus large éventail d'opérations monétaires afin d'assurer une plus grande efficacité des mesures d'assouplissement monétaire* » (lire page 21).

● **CHINE**: le pays a annoncé, mercredi, une hausse de 20,2 % des exportations en septembre par rapport au même mois de l'an dernier, confirmant les espoirs de reprise de ce moteur traditionnel de la croissance chinoise, après un début d'année morose. Selon *Le Soir de Pékin*, qui cite des statistiques chinoises, après un début d'année morose. Selon *Le Soir de Pékin*, qui cite des statistiques chinoises, après un début d'année morose. Selon *Le Soir de Pékin*, qui cite des statistiques chinoises, après un début d'année morose. Selon *Le Soir de Pékin*, qui cite des statistiques chinoises, après un début d'année morose.

● **ZONE EURO**: le président néerlandais de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, s'est interrogé mercredi sur l'influence que pourrait

avoir l'évolution des prix des actifs financiers sur la politique monétaire européenne. « *Le développement des marchés financiers en Europe pose de nouveaux défis à la BCE (...)* Nous devons nous demander comment inclure les évolutions de prix des valeurs financières dans notre politique monétaire », a déclaré M. Duisenberg, dans un discours prononcé lors de l'inauguration du nouveau siège de la banque néerlandaise ABN Amro à Amstelveen. « *Les prix sur les marchés boursiers peuvent nous éclairer sur les futurs développements en matière de stabilité des prix et sur les développements de l'économie dans le futur* », a-t-il ajouté.

● **UNION EUROPÉENNE**: la Commission européenne a proposé mercredi d'ouvrir des négociations d'adhésion à l'Union européenne avec six nouveaux pays, Malte, Lettonie, Lituanie, Slovaquie, Bulgarie et Roumanie, avec des conditions particulières pour ces deux derniers pays. Le président de la Commission européenne Romano Prodi a annoncé devant le Parlement européen que ces six pays devraient donc rejoindre dans les négociations d'adhésion le premier groupe de pays qui les ont entamées concrètement depuis un an, à savoir Hongrie, Pologne, République tchèque, Estonie, Slovaquie et Chypre.

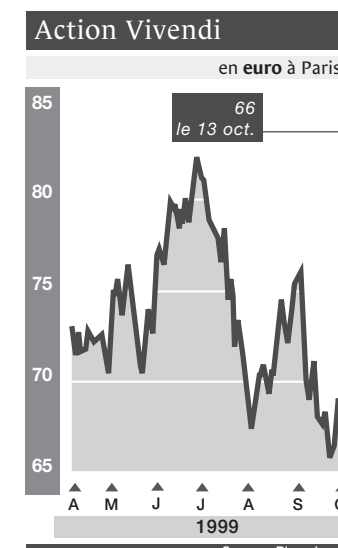
● **ALLEMAGNE**: le gouvernement allemand a conclu mercredi un accord de principe avec le plus grand syndicat du pays, IG Metall, et les caisses de retraite pour l'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans, a annoncé le ministre du Travail Walter Riestter. L'abaissement de l'âge de la retraite, aujourd'hui à soixante-cinq ans, ne pourrait toutefois se faire que pour les personnes ayant cotisé pendant au moins trente-cinq ans, a-t-il précisé. Pour financer cette mesure, les partenaires sociaux devraient créer un fonds spécial, a ajouté le ministre. Les dotations à ce fonds seraient exemptées d'impôts.

● **GRANDE-BRETAGNE**: la baisse du chômage en Grande-Bretagne s'est ralentie en septembre, avec seulement 5 400 demandeurs d'emploi de moins, mais la tendance reste à la décline. Le nombre total des demandeurs d'emploi était de 1,209 million fin septembre, toujours au plus bas depuis dix-neuf ans, tandis que le taux de chômage est resté inchangé à 4,2 % de la population active, selon les données corrigées des variations saisonnières annoncées par l'Office des statistiques nationales (ONS).

VALEUR DU JOUR

Vivendi, victime des rumeurs

L'ACTION Vivendi a fait l'objet, mercredi 13 octobre, d'une forte spéculation. Dans l'après-midi, des rumeurs venant du Luxembourg pour les uns, de Londres pour les autres, annonçaient la démission de Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi. L'entourage de ce dernier et la direction du groupe de services et de communication démentaient immédiatement ces bruits, qualifiés de « *sans fondement* ». Lors du dernier conseil, lundi 4 octobre, M. Messier a vu sa stratégie approuvée par ses administrateurs. Ses proches imaginaient mal le patron de Vivendi annoncer sa démission aux Etats-Unis, où il séjourne en ce moment. Soupçonnant une manœuvre pour faire baisser son cours, Vivendi a demandé à la Commission des opérations de Bourse (COB) d'ouvrir une enquête. Mais le mal était fait. En milieu de séance, sous l'effet des rumeurs, le titre tombait à son plus bas niveau de l'année, à 65,55 € (429,98 F) – alors que son cours le plus élevé, atteint en février, se situait à 85,92 € (563,60 F). Après le démenti de Vivendi, l'action se repréna pour terminer à 66 € (432,93 €), en baisse de 1,49 % par rapport à la veille. Cette fausse rumeur est révélatrice du climat de doute qui entoure Vivendi depuis quelque temps. En un mois, l'action a perdu plus de 15 % de sa valeur. Pour expliquer en partie cette chute, le groupe a fait savoir que le cours avait subi le contrecoup du dénouement d'une importante opération de couver-



ture, portant sur six millions de titres. Ces arbitrages ne suffisent pas à expliquer la langueur de l'action. Les analystes sont devenus beaucoup plus méfiants. Une étude de JP Morgan, publiée début septembre, a donné le signal du revirement. Reprochant au groupe d'avoir trop de métiers, elle demandait une clarification de la stratégie, après une vague d'acquisitions tous azimuts. Tenant compte des critiques, Vivendi tente d'accélérer son recentrage. Mais les investisseurs veulent plus. Beaucoup réclament une scission du groupe entre ses secteurs liés à l'environnement (eau, énergie, propriété) et ceux de la communication. M. Messier exclut, pour l'instant, cette hypothèse.

Martine Orange

SUR LES MARCHÉS

PARIS

DANS LE SILLAGE de Wall Street, la Bourse de Paris a débuté la séance de jeudi 14 octobre sur une baisse de 0,50 % de l'indice CAC 40, qui s'affichait à 4 579,77 points.

FRANCFORT

COMME la place de Paris, la Bourse de Francfort a ouvert en baisse jeudi 14 octobre, l'indice X-DAX cédant 0,47 % à 5 270,53 points dans les premiers échanges, après avoir perdu 1,18 % la veille, clôturant à 5 295,43 points.

LONDRES

LA BOURSE DE LONDRES a ouvert en hausse jeudi 14 octobre, l'indice Footsie des cent principales valeurs gagnant 5,7 points à 6 119,1 points, soit 0,09 %. La veille, la place britannique avait reculé de 0,99 % à 6 113,4 points, sous l'influence de Wall Street et par crainte d'un resserrement monétaire en Grande-Bretagne, à la lumière des derniers chiffres sur les salaires, qui montrent une accélération de la hausse.

TOKYO

LES RESTRUCTURATIONS dans le secteur bancaire ont porté la Bourse de Tokyo, jeudi. L'indice Nikkei a terminé en hausse de 25,77 points, soit 0,15 %, à 17 780 points. Sumitomo Bank et Sakura Bank ont annoncé qu'elles discutaient d'un possible mariage, la presse locale évoquant même une fusion dans les deux ans à venir.

NEW YORK

LES PRINCIPAUX indicateurs boursiers américains, le Dow Jones et le Nasdaq, ont chuté de respectivement de 1,8 % à 10 232,16 points et de 2,5 % à 2 801,39 points, mercredi 13 octobre, sous l'effet d'une nette augmentation des rendements sur les obligations, qui ont atteint leur plus haut niveau depuis deux ans. Sur le marché obligataire, le rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans a rebondi à 6,29 %, son plus haut niveau depuis le 28 octobre 1997.

TAUX

LES RENDEMENTS des obligations d'Etat à 10 ans s'inscrivaient à 5,48 % à Paris et ceux des « *bunds* » allemands à 5,35 % à Francfort, jeudi 13 octobre en début de matinée. Les obligations européennes s'étaient stabilisées mercredi au lendemain d'une forte chute, due aux craintes d'un prochain relèvement des taux directeurs des banques centrales américaine et européenne.

MONNAIES

L'EURO cédait légèrement du terrain face au dollar, jeudi 14 octobre: la monnaie unique européenne s'inscrivait à 1,0803 dollar, restant toutefois très au-dessus de 1,0740 dollar atteinte la veille. Par ailleurs, le dollar progressait faiblement face au yen à 107,33 yens, favorisé par la décision de la Banque du Japon de fournir de plus amples liquidités au marché monétaire.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHENMARK	1,95583	DEUTSCHENMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,87774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03299	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	13/10	Cours	13/10
COURONNE DANOISE	7,4624	COUR. NORVÉGIENNE	8,3190
COUR. NORVÉGIENNE	8,3190	COUR. SUÉDOISE	8,7225
COUR. SUÉDOISE	8,7225	COURONNE TCHÈQUE	37,010
COURONNE TCHÈQUE	37,010	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6395
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6395	DOLLAR CANADIEN	1,5916
DOLLAR CANADIEN	1,5916	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0819
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0819	DRACHME GRECQUE	326,80
DRACHME GRECQUE	326,80	FLORINT HONGROIS	258,17
FLORINT HONGROIS	258,17	ZLOTY POLONAIS	4,3837

Cours de change croisés

14/10 09h50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	1,07840	0,93271	115,60000	17,62500	177,33000	72,67500
YEN	107,21500	0,92730	0,62655	0,15245	1,53385	0,62865
EURO	0,92730	0,62655	0,15245	10,06215	4,12285	0,40975
FRANC	6,08390	5,67490	6,55957	0,09940	0,09940	0,40975
LIVRE	0,60459	0,56390	0,65195	0,24255	2,44060
FRANC SUISSE	1,47500	1,37695	1,59060	0,24255	2,44060

Taux d'intérêt (%)

Taux 13/10	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,46	2,48	5,24	5,93
ALLEMAGNE	2,46	2,62	5,10	5,85
GDE-BRETAG.	4,94	5,22	5,58	4,87
ITALIE	2,46	2,56	5,38	6,09
JAPON	0,05	0,02	1,76
ÉTATS-UNIS	5,22	4,76	5,92	6,06
SUISSE	0,58	0,97	3,16	4,17
PAYS-BAS	2,41	2,56	5,28	5,95

Matières premières

En dollars	Cours 13/10	Var. %	Cours 13/10
MÉTALUX (LONDRES)	1749,5	-0,14	1511,5
CUIVRE 3 MOIS	1511,5	-0,17	512,5
ALUMINIUM 3 MOIS	512,5	-0,49	5420
PLOMB 3 MOIS	5420	-0,28	1148,5
ETAIN 3 MOIS	1148,5	-0,30	7250
ZINC 3 MOIS	7250	-0,28	5,62
NICKEL 3 MOIS	5,62	0,45	59382,21
MÉTALUX (NEW YORK)	59382,21	7,05	255
ARGENT A TERME	255	-0,20	200
PLATINE A TERME	200	-0,25	156,3
GRAINES DENRÉES	156,3	-0,38	953
BLÉ (CHICAGO)	953	0,42	1345
MAÏS (CHICAGO)	1345	4,51	181
SOJA (CHICAGO)	181
SOFTS
CACAO (NEW YORK)
CAFÉ (LONDRES)
SUCRE BLANC (PARIS)

Matif

Cours 09h50	Volume 14/10	dernier prix	premier prix
National 5	410	85,07	85,10
DÉCEMBRE 99
Euribor 3 mois
OCTOBRE 99

Pétrole

En dollars	Cours 13/10	Var. %	Cours 13/10
BRENT (LONDRES)	22,22	22,97
WTI (NEW YORK)	22,97	-0,39	22,93
LIGHT SWEET CRUDE	22,93

Or

En Euros	Cours 13/10	Var. %	Cours 13/10
OR FIN KILO BARRÉ	9450	-1,56	9550
OR FIN LINGOT	9550		

VALEURS EUROPÉENNES

● La chute du titre Intel à Wall Street a pesé sur le compartiment des valeurs technologiques européennes, mercredi 13 octobre. Le numéro un mondial des puces a annoncé que son revenu net au troisième trimestre se montait à 42 cents par action, contre 44 cents un an plus tôt. Ce qui a entraîné le repli du cours du premier fabricant de puces européen, le néerlandais Philips (-2,95 % à 92,10 €), et de l'opérateur de téléphonie mobile britannique Vodafone Airtouch (-5,07 % à 299,5 pence).

● Le cours du leader mondial des progiciels de gestion, l'allemand SAP, a plongé de 6,06 % à 411 €, mercredi. Le groupe a averti le marché que ses ventes cette année n'atteindront pas ses prévisions : ses clients réduisent leurs commandes puisqu'ils se préparent au passage à l'an 2000. Il ne table plus que sur une progression de 15 à 20 % de son chiffre d'affaires pour 1999 contre 20 à 25 % jusqu'alors.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for PHARMACIE and ÉNERGIE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for SERVICES FINANCIERS and PRODUITS DE BASE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONSTRUCTION and BIENS DE CONSOMMATION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for HAUTE TECHNOLOGIE and SERVICES COLLECTIFS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CHIMIE and CONSOMMATION CYCLIQUE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for ASSURANCES and HAUTE TECHNOLOGIE.

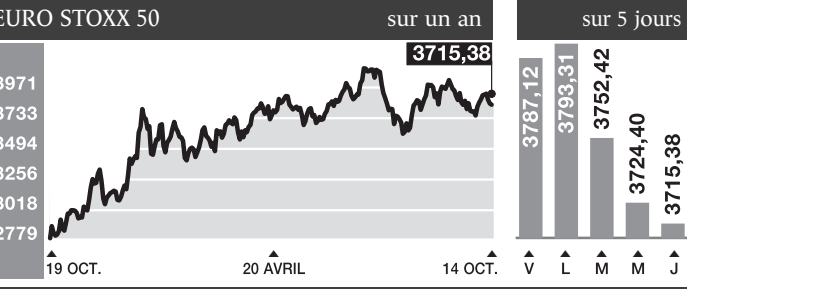
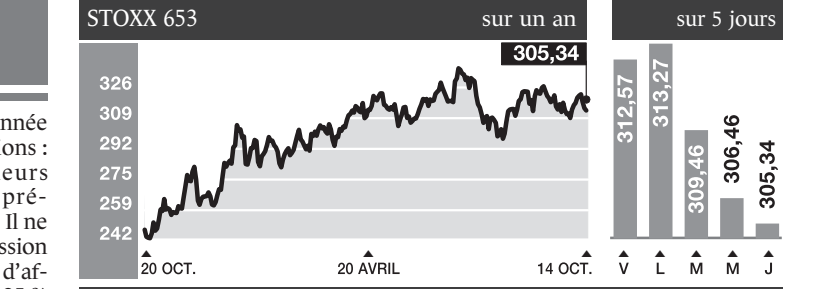


Table listing various companies and their stock prices, including BERKELEY GROUP, BRITISH AIRWAYS, CHARGEURS RM, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including PARIBAS, PROVIDENT FIN, RODAMCO UK, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including NFC, NKT HOLDING, OCEAN GROUP, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AHOLD, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ALIMENTATION ET BOISSON.

Table listing various companies and their stock prices, including ASSURANCES.

Table listing various companies and their stock prices, including HAUTE TECHNOLOGIE.

Table listing various companies and their stock prices, including SERVICES COLLECTIFS.

Table listing various companies and their stock prices, including CHIMIE.

Table listing various companies and their stock prices, including CONSOMMATION CYCLIQUE.

Table listing various companies and their stock prices, including BIENS DE CONSOMMATION.

Table listing various companies and their stock prices, including HAUTE TECHNOLOGIE.

Table listing various companies and their stock prices, including SERVICES FINANCIERS.

Table listing various companies and their stock prices, including PRODUITS DE BASE.

Table listing various companies and their stock prices, including BIENS DE CONSOMMATION.

Table listing various companies and their stock prices, including HAUTE TECHNOLOGIE.

Table listing various companies and their stock prices, including CHIMIE.

Table listing various companies and their stock prices, including CONSOMMATION CYCLIQUE.

Table listing various companies and their stock prices, including BIENS DE CONSOMMATION.

Table listing various companies and their stock prices, including HAUTE TECHNOLOGIE.

Table listing various companies and their stock prices, including SERVICES FINANCIERS.

Table listing various companies and their stock prices, including PRODUITS DE BASE.

Table listing various companies and their stock prices, including BIENS DE CONSOMMATION.

Table listing various companies and their stock prices, including HAUTE TECHNOLOGIE.

Table listing various companies and their stock prices, including CHIMIE.

Table listing various companies and their stock prices, including CONSOMMATION CYCLIQUE.

Table listing various companies and their stock prices, including BIENS DE CONSOMMATION.

Table listing various companies and their stock prices, including HAUTE TECHNOLOGIE.

Table listing various companies and their stock prices, including SERVICES FINANCIERS.

Table listing various companies and their stock prices, including PRODUITS DE BASE.

Table listing various companies and their stock prices, including BIENS DE CONSOMMATION.

Table listing various companies and their stock prices, including HAUTE TECHNOLOGIE.

Table listing various companies and their stock prices, including CHIMIE.

Table listing various companies and their stock prices, including CONSOMMATION CYCLIQUE.

Table listing various companies and their stock prices, including BIENS DE CONSOMMATION.

Table listing various companies and their stock prices, including HAUTE TECHNOLOGIE.

Advertisement for 'VICTOIRE ASSET MANAGEMENT' with large text: 'TOUT NOTRE TRAVAIL EST PASSÉ À LA CORBELLE.' Includes a logo and contact information.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS FRANÇAISES

Le cours du groupe de spiritueux Pernod-Ricard ouvrait en baisse de 0,23 % à 65 euros, jeudi 14 octobre. Le président Patrick Ricard a annoncé qu'il « serait prêt à diluer les participations des familles, si l'intérêt des actionnaires est de diluer »

La valeur Bouygues Offshore était stable à 36,50 euros, dans les premiers échanges, jeudi. Le groupe Bouygues Offshore a annoncé jeudi une hausse de 24 % de son chiffre d'affaires sur les neuf premiers mois de l'exercice 1999 à 728,4 millions d'euros (4,779 milliards de francs).

L'action du groupe pétrolier franco-belge TotalFina était en hausse de 0,17 % à 116,30 euros, en début de matinée jeudi. Le cours du pétrole a augmenté de 3,4 % à 23,06 dollars le baril à New York après que l'institut américain du pétrole a rapporté que les stocks américains s'étaient amenuisés plus que prévu.

Le cours de Bull s'appréciait de 3,55 % à 8,16 euros, jeudi. Selon La Tribune, la reconstitution du capital serait annoncé le 21 octobre. Elle verrait la montée en puissance du japonais Nec et du financier Walter Butler.

Le titre Aérospatiale-Matra progressait de 1,2 % à 21,12 euros, jeudi. Selon La Tribune, Aérospatiale-Matra et Dasa s'approprieraient à créer une co-entreprise dans les missiles et une autre dans l'aéronautique.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 14 OCTOBRE Cours relevés à 09 h 50

Table of stock market data for France, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various companies like B.N.P., Renault, and others.

Table of stock market data for Europe, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various companies like BIC, B.S., B.N.P., etc.

Table of stock market data for Asia, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various companies like Groupe Paroulouche, Guilbert, etc.

Table of stock market data for International markets, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various companies like American Express, A.T.T., etc.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 13 OCTOBRE Une sélection. Cours relevés à 17 h 55

Table of stock market data for Nouveau Marché, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like ADL Partner, AB Soft, etc.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 14 OCTOBRE Une sélection. Cours relevés à 09 h 50

Table of stock market data for Second Marché, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like Dapta-Mallin, Groupe J.C.D., etc.

Table of stock market data for various international companies, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like Manitou, Manutan, etc.

Table of stock market data for various international companies, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like Flammariou, Gravograph, etc.

SICAV FCP

Une sélection. Cours de clôture le 13 octobre

Table of SICAV FCP data, including columns for 'Valeurs unitaires en euros', 'Date cours', and 'Date de clôture'. Lists various funds like Agipi Abnition, Agipi Actions, etc.

Table of SICAV FCP data, including columns for 'Valeurs unitaires en euros', 'Date cours', and 'Date de clôture'. Lists various funds like Ecur Capitalisation, Ecur Dynamique, etc.

Table of SICAV FCP data, including columns for 'Valeurs unitaires en euros', 'Date cours', and 'Date de clôture'. Lists various funds like Fondus communs de placements, Crédit Mutuel, etc.

Table of SICAV FCP data, including columns for 'Valeurs unitaires en euros', 'Date cours', and 'Date de clôture'. Lists various funds like LCF E. De Rothschild Banque, SG Asset Management, etc.

CDC Asset Management

LIVRET B. INV.D. PEA 190,22 1247,76 12/10

CAISSE D'ÉPARGNE

ÉCUR. ACT. FUT.D. PEA 66,42 435,69 13/10

CIC

FRANC. 34,34 225,26 13/10

CIC BANQUES

FRANC. 30,75 201,71 13/10

CIC PARIS

ASSOC. 167,40 1098,07 13/10

CIC BANQUES

FRANC. 34,34 225,26 13/10

LA POSTE

AMPLITUDE AMÉRIQUE C... 25,45 166,94 13/10

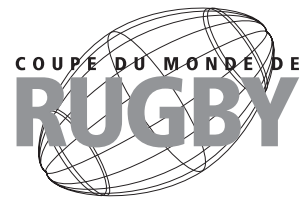
LA POSTE

AMPLITUDE AMÉRIQUE C... 25,45 166,94 13/10

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

SPORTS Après le coup de colère de son manager, Jo Maso, l'équipe de France de rugby s'apprête à disputer, samedi 16 octobre, à Toulouse, le dernier de ses matches de poule face aux

Fidji avec l'obligation de s'imposer pour terminer en tête du groupe C et se qualifier directement pour les quarts de finale. ● ÉMILE NTAMACK sera titularisé au cœur de la défense pour anni-



hiler les attaques fidjiennes. ● L'ANGLETTERRE (groupe B) joue son avenir sur la pelouse de Twickenham devant les rugueux Tongiens, vendredi 15 octobre. Le XV de la Rose doit s'imposer

pour éviter une élimination prématurée. ● LES AUTRES RENCONTRES du vendredi opposeront l'Afrique du Sud à l'Uruguay (poule A) et l'Irlande à la Roumanie (poule E).

Après les éclats de voix, le XV de France est en quête d'affection

Les Bleus ne sont pas restés insensibles aux critiques publiques de leur manager, Jo Maso. Ils entendent répondre sur le terrain face aux Fidjiens, samedi 16 octobre, et reconquérir le cœur des supporters

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Le premier ministre au dîner, puis le dernier épisode de *La Guerre des étoiles*. Lionel Jospin puis *La Menace fantôme*. Pour les trente joueurs du groupe France, la soirée du 13 octobre hésitait entre sérieux et détente, entre représentation officielle et décontraction. Un programme en phase avec leurs habitudes démontrées en match ou à l'entraînement, depuis le début de la coupe du monde. Les Bleus « marchent à l'alternatif », reconnaît leur capitaine, Raphaël Ibanez. « Ils ont besoin de se changer les idées », convient Jo Maso. Quatre jours après son coup de colère inattendu, consécutif au mauvais match de ses protégés face à la Namibie (*Le Monde* du 12 octobre), le manager de l'équipe de France a retrouvé son ton patelin, sa voix et son regard chaleureux. Jo Maso aime ses joueurs, il l'a répété à de nombreuses reprises, à tous ceux que sa sortie a irrité, et en particulier au troisième-ligne Marc Lièvremont, qu'il avait oublié de citer dans sa liste des plus méritants.

Par ce coup de gueule tonique, Jo Maso avait surpris tout son monde, joueurs et observateurs. Une telle remontrance publique est une rareté dans le monde ouaté du sport professionnel. « Je voulais leur faire savoir que tout le monde savait, souligne le manager courroucé. Je sentais qu'ils étaient loin de l'état d'esprit d'une Coupe du monde. Laxisme,

facilité, ça m'agace. » Tancés en public le samedi, réprimandés en petit comité le lundi suivant, dans l'intimité de leur hôtel du golf de Seilh, quelques joueurs se sont offusqués de la méthode, sur le thème « Arrêtez de nous considérer comme des enfants qu'il faut gronder après une bêtise ».

« Le lendemain, j'ai croisé des visages qui souriaient moins », raconte Raphaël Ibanez. D'autres ont apprécié le coup de sang du patron : « On en avait besoin », « Ça ne peut pas faire de mal ». Quelques-uns ont feint l'indifférence : « Ce n'est pas la première fois qu'on se fait remonter les bretelles à propos de la vie de groupe, mais c'est avant tout un problème de terrain qu'il faut régler. » Certes.

« RIGUEUR, RIGUEUR, RIGUEUR »

Mercredi 13 octobre, au moment d'annoncer la composition de l'équipe qui débute contre les Fidji, samedi 16 octobre à Toulouse, le manager français a assuré qu'il « ne regrette rien ». Il ne retirera pas un seul de ses propos – « Rigueur, rigueur, rigueur ». Jo Maso, calme parmi les calmes, a fait ce geste « par conviction, par impulsion. » Il a porté. « Je suis satisfait, insiste-t-il. Il fallait remettre l'équipe sur les rails de la préparation mentale et physique de l'excellence qu'il faudra avoir pour jouer les Fidjiens. Il était évident qu'il fallait que les joueurs se reconcentrent en vue de ce match. Ils sont vexés parce que je leur ai fait



Sylvain FRAPPAT

Séance d'entraînement « à l'ascenseur » pour soulever les sauteurs en touche du XV de France, mardi 12 octobre à Blagnac.

toucher du doigt que ce n'était pas Jo Maso qui était en colère, mais aussi nos supporters, tous les gens qui nous aiment. »

Jo Maso a raison : le XV de France est en manque d'affection. Au-delà des joueurs, les remontrances du public passent encore moins bien que celles du manager. Les sifflets entendus à Bordeaux, samedi 9 oc-

tobre, sont venus s'ajouter à la longue série des retrouvailles manquées entre ce XV de France et son public exigeant, irritable, de moins en moins disposé à pardonner les faux pas d'une sélection nationale qu'il aimerait chérir. Même au faite de sa gloire, en avril 1998, après un historique deuxième grand chelem consécutif, ce XV de France ne cha-

virait pas les foules. Il remplissait les stades, certes, mais pas les cœurs. A leur retour de Londres, où ils venaient d'enlever brillamment leur quatrième levée dans le Tournoi des cinq nations, il n'y avait personne, ce matin d'avril 1998, pour accueillir les héros à la gare du Nord et saluer leur éclatant succès sur « les British ». Absences cruelles

sur les quais parisiens, lazzis dans les travées bordelaises, remontrances publiques, cela commence à faire beaucoup de remontées de bretelles.

Si les Bleus de Jean-Claude Skrela font bonne figure sur les relevés Audimat de la première chaîne, ils perdent du terrain jusque sur leurs propres bases. A Toulouse, capitale du rugby français, on croise parfois des fans des All Blacks, parés du maillot noir à la fougère argentée. Des maillots bleus ornés du coq, jamais. Mardi 12 octobre, à Blagnac, dans la proche banlieue de Toulouse, ils n'étaient pas cinquante à s'installer dans les tribunes pour assister à une séance d'entraînement des Français. Si ces spectateurs avertis ont lâché quelques timides soupirs de lassitude sur des actions manquées, ils n'ont pas hésité à s'enthousiasmer par la ténacité et par l'engagement des vingt-huit hommes (manquant Thomas Lièvremont, victime d'une déchirure musculaire, et Stéphane Glas, insuffisamment remis d'une béquille requise contre la Namibie) habillés d'un épais tablier de protection, un bleu de travail comme pour aller à l'étable.

Depuis le coup de gueule de l'oncle Jo (Maso), le XV de France travaille. Sérieusement. Sans éclats de voix ni éclats de joie. Avec raison et sans passion. « Je n'arrive pas à comprendre pourquoi nous sommes aussi tristes sur le terrain », confiait Stéphane Glas peu avant d'appréhender qu'il serait contraint de déclarer forfait pour le match contre les Fidji. Le départ sur blessure de Thomas Castaignède n'a rien arrangé au problème d'image, trop lisse, trop terne, qui colle à ce groupe de jeunes joueurs guère canailles. Le désir de jeu et le goût du panache démontrés par l'ouvreur de Castres en avaient fait « le sourire » du XV de France, « l'emblème » d'une génération. Il est parti sans se retourner, sans un sourire, fût-il de tristesse. Il s'est retiré l'âme en peine, tout comme ses partenaires après le coup d'éclat du manager en colère.

Eric Collier

TROIS QUESTIONS À...

PHILIPPE SAINT-ANDRÉ

1 En tant qu'ancien capitaine de l'équipe de France, aujourd'hui entraîneur-joueur du club anglais de Gloucester, quel regard portez-vous sur la Coupe du monde, vous qui avez disputé les deux précédentes éditions ?

Nous avons eu droit à des matches de haut niveau depuis le début, comme Ecosse-Afrique du Sud. La première mi-temps de Tonga-Nouvelle-Zélande m'a également marqué, car elle a été d'une violence assez rare. Je retiendrai aussi la victoire des Samoa face au Japon. Je regrette seulement que cette Coupe du monde se déroule sur plusieurs territoires. La compétition n'a pas le même impact qu'en 1995, où les matches s'étaient joués dans un seul pays, l'Afrique du Sud. La France devrait se porter candidate pour organiser, seule, la Coupe du monde dans huit ans. Grâce au Mondial de football, elle possède les structures et les stades pour réaliser une grande manifestation.

2 Sur le plan du jeu, quelles évolutions constatez-vous par rapport à la dernière Coupe du monde ?

L'apparition de gabarits de plus en plus costauds a modifié le visage du rugby. Le phénomène existait déjà en 1995, mais il s'est amplifié. En fait, la force s'est déplacée. Avant, les joueurs les plus solides étaient devant. Maintenant, ils sont au centre et sur les ailes. Dans les meilleures équipes, les deuxièmes et troisièmes-lignes sont devenus des coureurs. On constate aussi, grâce à l'adoption de nouvelles règles – comme la possibilité de faire l'ascenseur en touche ou l'interdiction de batailler les ballons au sol – qu'il n'y a plus d'intérêt à chercher une touche et qu'il vaut mieux garder le ballon sur le terrain, ce qui entraîne des temps de jeu plus importants. Il s'agit d'un rugby qui ressemble beaucoup au rugby à XIII, avec un premier rideau défensif énorme. C'est un peu la fin du romantisme et des passes sur les ailes en première intention.

3 Où situez-vous le jeu de l'équipe de France dans la mutation que vit le rugby ?

On peut parfaitement continuer le romantisme. Le problème est que, dans ce rugby-là, il faut aussi des joueurs qui soient capables de rentrer dans les murs. On a pu

s'apercevoir que, contre le Canada, le meilleur Français avait été Abdelatif Benazzi, qui n'est pas le meilleur technicien mais qui est un joueur très résistant au plaquage. Là se situe le problème de cette équipe de France : il faut arriver à trouver une balance entre des créateurs, des finisseurs et des démenageurs de piano. On l'a encore vu contre la Namibie : il nous manque des joueurs capables de faire le sale travail.

Propos recueillis par Frédéric Potet

Les encouragements du premier ministre

TOULOUSE

de nos envoyés spéciaux

Aucun détail n'a été négligé. Un premier ministre en costume strict a quitté, mercredi 13 octobre en fin d'après-midi, l'atmosphère glaciale et compassée du nouveau conseil général de Haute-Garonne, où il était venu s'exprimer devant l'Association des départements de France, qui tenait congrès. Un Lionel Jospin sans cravate, col de chemise déboutonné et veste ouverte est arrivé, quelques instants plus tard, à l'hôtel où séjourne l'équipe de France de rugby pour partager son dîner.

Aux poignées de main polies avec les élus locaux ont succédé, devant les caméras, accolades, plaisanteries et sourires avec les joueurs, en compagnie du ministre de l'Agriculture, Jean Glavany, lui-même ancien rugbyman. « L'équipe de France est en retrait de ce qu'elle devrait être. Elle doit retrouver son potentiel de croissance, et, comme en économie, c'est un problème de

confiance », a observé M. Jospin avant de s'excuser de ne pouvoir assister, samedi 16, au match France-Fidji. « Je serai dans un pays beaucoup plus froid », a-t-il indiqué.

Le programme du sommet européen de Tampere, en Finlande, prive en effet le président de la République et le premier ministre du match à Toulouse, où ils avaient envisagé de venir, chacun de son côté. Mais Jacques Chirac et Lionel Jospin ont tous deux retenu, sur leur agenda, la date du 24 octobre pour aller soutenir le XV de France à Dublin, s'il est qualifié pour les quarts de finale, et le suivre au-delà en cas de victoire. C'est « un soutien inestimable », a dit gentiment le rugbyman Abdelatif Benazzi, en commentant la sollicitude dans l'épreuve dont témoignent à leur égard le chef de l'Etat et le premier ministre.

Pascale Robert-Diard et Jean-Paul Besset

U.C.S. ANTIQUITÉS

Recherche : Meubles anciens
Argentierie - Bronzes
Objets 1900 - GALLÉ

ACHAT TABLEAUX
IMPRESSIONNISTES
Renoir, Bonnard, etc...

ESTIMATIONS GRATUITES
Partage de successions

21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS
01.53.69.06.06
Déplacements Paris - Province

Un PSY ?

Psychothérapies brèves

Coaching

Christophe
PARMENTIER

Paris

06.62.32.32.72

Jusqu'au 30 novembre, pour fêter l'arrivée d'AOM dans le programme de fidélisation Qualifyer, AOM double les miles gagnés sur les trajets en France métropolitaine, en Club Opale ou en Club Azur. Retrouvez AOM dans votre agence de voyages, au 0 803 00 1234 (0,79 F/mn), ou sur www.aom.com.

*Nombre de miles crédités pour un trajet en Club Opale.

VOUS AVEZ BIEN 3 MINUTES À ACCORDER À UN JOURNALISTE QUI EN A PRIS POUR 15 ANS.

www.rsf.fr
PÉTITION REPORTERS SANS FRONTIÈRES

LE MONDE SOUTIEN LE JOURNALISTE BIRMAN WIN TIN. VOUS AUSSI, SIGNEZ POUR DEMANDER SA LIBÉRATION.

REPORTERS SANS FRONTIÈRES

Le Monde des **DEBATS**

Restez libre, cultivez votre sens critique.

Post-humanisme et biotechnologies

Le « cas Sloterdijk »

L'intégralité du texte qui fait scandale.

Supplément de 8 pages au mensuel *Le Monde des Débats*, pour comprendre l'ampleur de la polémique en Allemagne.



... et aussi : **Sortir de la violence**

Michel Wieviorka, Youri Roubinski, Guy Lochar, Monique Dagnaud, Jean-Pierre Havrin / Siriki Kondé, Paulo Sérgio Pinheiro, David Apter

Inde : montée nationaliste ?
Christophe Jaffrelot / Jean-Luc Racine

Sport : le dopage inévitable ?
Philippe Missika / Georges Vigarello

Mensuel. En vente 24 F chez votre marchand de journaux

Offre d'abonnement « découverte » : **5 numéros 99 F**

Je joins mon règlement de 99 F par chèque à l'ordre de :

Le Monde des Débats / Service Abonnements
70, rue Compans 75019 Paris
Tél. 01 44 84 85 00 - Fax 01 42 00 56 92

Je règle par carte bancaire n° : _____

Je souhaite recevoir une facture acquittée.

M. M^{me} M^{lle}

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. : _____ Fax : _____

Le Monde des Débats est une publication de la Librairie de la Plume. Toute réimpression est interdite sans autorisation écrite de la Librairie de la Plume.

EEF 7

Des chercheurs étudient les goûts des cerfs et des chevreuils pour protéger la forêt

La démographie galopante des grands ongulés inquiète les forestiers et les agriculteurs

En expansion continue en France depuis une trentaine d'années, les hardes de chevreuils et de cerfs causent de sévères dégâts aux forêts et aux récoltes. Des chercheurs étudient de nouvelles méthodes pour assurer un meilleur équilibre entre la faune sauvage et l'habitat sylvestre. Ils conseillent aux sylviculteurs de tenir compte de la préférence marquée des cervidés pour les jeunes arbres cultivés en pépinières.

NOGENT-SUR-VERNISSON (Loiret)

de notre envoyé spécial
Taches rousses au milieu d'un champ de vesces, les deux faons se délectent des tendres pousses. Le bruit du 4x4 s'approchant sur un chemin de terre leur fait dresser la tête. Inquiets, ils tendent le museau vers leur mère, demeurée en retrait près d'une haie d'aubépines. La chevrerie donne le signal de la fuite : en quelques bonds gracieux, le trio trouve refuge sous le couvert d'une futaie de chênes.

« C'est au lever et au coucher du jour, lorsqu'ils se rendent au gagnage - c'est-à-dire dans leurs aires de nourriture -, qu'il est le plus facile d'observer les chevreuils. Mais ils sont nombreux dans ces bois : au moins 25 têtes aux 100 hectares », indique Michel Denis, responsable de l'unité « écosystèmes forestiers » du Cemagref (Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement), à Nogent-sur-Vernisson (Loiret). Il y étudie, près de la forêt d'Orléans, la cohabitation entre les peuplements végétaux et les populations de cervidés. Une cohabitation de plus en plus problématique.

« Regardez ce baliveau, montre Michel Denis, en saisissant la tige d'un jeune chêne. Toutes ses pousses ont été mangées. Et là, cette branche de coudrier à l'écorce arrachée : un brocard s'y est fait les merrains », poursuit-il en désignant un noisetier dont les rameaux ont été mis à nu, à force d'avoir été raclés par les bois d'un mâle adulte.

APPÉTENCE POUR LES FEUILLUS

Les dégâts causés par les cervidés peuvent être sévères. Chevreuils et cerfs raffolent des jeunes pousses, qu'ils consomment sans modération : « Le chevreuil est plutôt un cueilleur. Après son passage, il peut rester suffisamment de pousses pour assurer la régénération des plants. Mais le cerf est capable de raser une parcelle de taillis. » Pour marquer son territoire de son odeur, le chevreuil a en outre coutume de frotter ses andouillers contre les jeunes arbres, provoquant leur dépérissement. Le cerf, lui, les dépouille de leur écorce.

Ces ravages ont tendance à s'aggraver et à se généraliser, avec la démographie galopante des grands ongulés, depuis une trentaine d'années. Il en résulte de vifs conflits entre les sylviculteurs qui, voyant leurs nouvelles plantations systématiquement grignotées, souhaitent l'abattage d'un plus grand nombre d'animaux que ne le prévoit les quotas annuels du plan de chasse, et les chasseurs, soucieux de préserver les ressources cynégétiques. La colère gagne aussi les agriculteurs, dont les champs de colza, de blé ou de maïs font les délices d'une faune de moins en moins sauvage.

Pour tenter de résoudre ces conflits, le Cemagref s'est associé au Centre d'études biologiques de Chizé (Deux-Sèvres) du CNRS



Les cervidés peuvent causer à la forêt de sévères dommages. Pour marquer son territoire, le chevreuil a coutume de frotter ses andouillers contre les jeunes arbres, provoquant leur dépérissement. Le cerf, lui, les dépouille de leur écorce.

pour analyser le déterminisme des choix alimentaires du chevreuil. Une série de tests comparatifs a été réalisée sur un échantillon d'une douzaine d'animaux élevés en semi-liberté, auxquels ont été proposées différentes essences forestières.

Ces expériences gustatives ont montré une nette préférence pour

chercher sur les grands mammifères de l'INRA, à Toulouse.

Une première parade aux dommages causés par les cervidés consiste donc, pour les sylviculteurs, à privilégier la régénération naturelle des taillis par rapport à la plantation d'arbres issus de pépinières. Mais les chercheurs développent une approche plus

fournissent que des indications partielles. D'autant que, si l'instinct territorial du chevreuil, qui pousse ses congénères à se partager l'espace disponible, permet de lui appliquer des techniques statistiques d'échantillonnage, il n'en va pas de même pour le cerf, au comportement grégaire. Les études s'orientent donc vers la mise au point de méthodes indiciaires destinées non pas à quantifier les animaux, mais à apprécier l'évolution conjointe des groupes de cervidés et de leur environnement.

SUIVI DES POPULATIONS

Le Cemagref, l'INRA, le laboratoire de biométrie de l'université de Lyon-I et l'Office national de la chasse ont ainsi développé une méthode originale de suivi des populations et de leurs interactions avec leur milieu, à partir d'un ensemble de « bio-indicateurs » : dynamique des peuplements (taille des groupes, âge, sexe, nombre de petits par femelle), morphologie et état sanitaire des animaux abattus à la chasse (poids, longueur des membres postérieurs, développement de la mâchoire), dégâts sur les semis naturels et sur les plantations, impact sur le reste de la flore...

L'objectif est d'obtenir des outils de diagnostic et de gestion permettant d'adapter les techniques sylvicoles et les plans de chasse, pour assurer, espère Michel Denis, « un meilleur équilibre entre les cervidés et leur habitat ». Et peut-être réconcilier chasseurs et sylviculteurs.

Pierre Le Hir

Jusqu'aux portes des grandes agglomérations

Les populations de cervidés se sont considérablement développées en France depuis une trentaine d'années, à la faveur de l'instauration du plan de chasse (introduit en 1963 et généralisé en 1979) réglementant les prélèvements de grand gibier, ainsi que de la déprise agricole. Le nombre de chevreuils est aujourd'hui estimé à près de 1,5 million, et celui des cerfs élaphe à environ 80 000.

Les premiers, naguère cantonnés dans les zones boisées, occupent désormais tous les milieux, en plaine, jusqu'aux portes de grandes agglomérations comme à Lyon, par exemple, ou en montagne, au-dessus de l'étage forestier. Les seconds, dont l'effectif a progressé de près de 70 % entre 1985 et 1995, colonisent eux aussi tous les types de milieux, notamment dans le nord-est de la France.

les feuillus - spécialement pour les essences « précieuses » comme le chêne rouge et l'érable - par rapport aux résineux. Surtout, elles ont révélé une préférence très marquée pour les plants élevés en pépinière. Cette surprenante appétence pourrait s'expliquer par la forte valeur nutritionnelle de ces plants, moins fibreux (en raison de leur croissance accélérée) et plus riches en sucres et en sels minéraux que les semis naturels : un avantage précieux pour un animal doté d'une panse de petite taille. Les goûts du cerf vont, à leur tour, être étudiés avec l'Institut de re-

globale du problème, en essayant d'évaluer la densité « supportable » d'animaux. « Il existe des surpopulations locales de chevreuils et de cerfs, mais le phénomène n'est pas général, soulignent-ils. De plus, il n'y a pas toujours de relation entre la densité d'ongulés et les dégâts forestiers : quelques chevreuils peuvent suffire à mettre à mal des plantations sensibles. »

Les procédés classiques de dénombrement du cheptel sont, au demeurant, très lourds - en 1997, le comptage des cervidés dans la seule forêt de Compiègne avait mobilisé 1 200 bénévoles - et ne

Le voyage halluciné d'un prophète du cybermonde

ACCROCHEZ vos ceintures... Mike Dertouzos projette sans ménagement ses lecteurs dans l'avenir technologique. Le titre de son dernier livre, *Demain* en français, *What Will Be* (« Ce qui sera »), en anglais, annonce la couleur. Pas question de tergiverser. Visionnaire pragmatique, l'auteur sait ce qui va se produire, et il nous livre le détail des transformations profondes de la vie quotidienne que va provoquer l'explosion du « marché de l'information », c'est-à-dire la généralisation des technologies numériques, des ordinateurs, d'Internet et de la réalité virtuelle.

Il faut dire qu'il analyse ce phénomène depuis plus longtemps que la plupart de ses contemporains. Il l'a flairé dès 1975, un



BIBLIOGRAPHIE

seulement après avoir pris la fonction - qu'il occupe depuis - de directeur du laboratoire des sciences informatiques du célèbre Massachusetts Institute of Technology (MIT). Vingt-cinq ans plus tard, la messe est dite. Mike Dertouzos dresse le menu exhaustif de « ce qui va vraiment changer ».

La rencontre programmée de l'homme et de la machine n'épargnera pas plus les loisirs que la santé, l'éducation, les entreprises, les organisations et les États. « Et vous ? », interroge l'auteur, qui n'hésite pas à céder la plume au lecteur : « Pensez aux machines, aux interfaces qui vous entoureront, aux services disponibles, aux outils partagés. Et écrivez votre chapitre personnalisé. »

Le style direct et taillé à la serpe, le fourmillement continu d'anecdotes concrètes, le bouillonnement des idées et le tourbillon des images donnent à cet ouvrage des vertus hallucinatoires. De quoi traverser sans trop de dommages

le piège du catalogue inhérent à la description des multiples changements, tant l'auteur est porté par un enthousiasme qu'il rend communicatif.

« C'est énorme, c'est excitant, c'est impressionnant, s'exclame-t-il. Nous n'avons rien à craindre, ni plus ni moins que des premières révolutions, car [celle du marché de l'information] porte en elle des promesses et des dangers similaires. Mieux vaut s'efforcer de la comprendre, de la sentir, de s'y plonger et de s'en servir pour prendre les commandes du futur de l'humanité. »

TECHNOLOGIE ET HUMANISME

Cet élan irrésistible emporte Mike Dertouzos bien au-delà des limites de la prospective technologique. Il prône, en effet, « une perception neuve de l'homme sur la planète Terre ». Pour lui, nous sommes « en pleine confusion », en raison de la fracture qui s'est établie entre les techniciens et les hu-

manistes depuis les Lumières. Mais l'heure de la réconciliation a sonné. « Tel est le grand défi, à l'aube du XXI^e siècle : s'atteler à la réunification de la technologie et de la conscience. » Ne serait-ce que pour des raisons d'efficacité. Technologie et humanisme « fonctionnent d'autant mieux qu'ils concourent à un projet commun ».

Et Mike Dertouzos achève son ouvrage par une sorte de chant des partisans de l'unification de la foi et de la raison : « Techniciens/ N'oubliez pas l'esprit dans vos solutions/ Humanistes/ Ne craignez pas la techno-révolution... » Le cybermonde sera donc aussi spirituel. De quoi redonner des raisons d'espérer à tous ceux pour qui technologie ne rime qu'avec matérialisme.

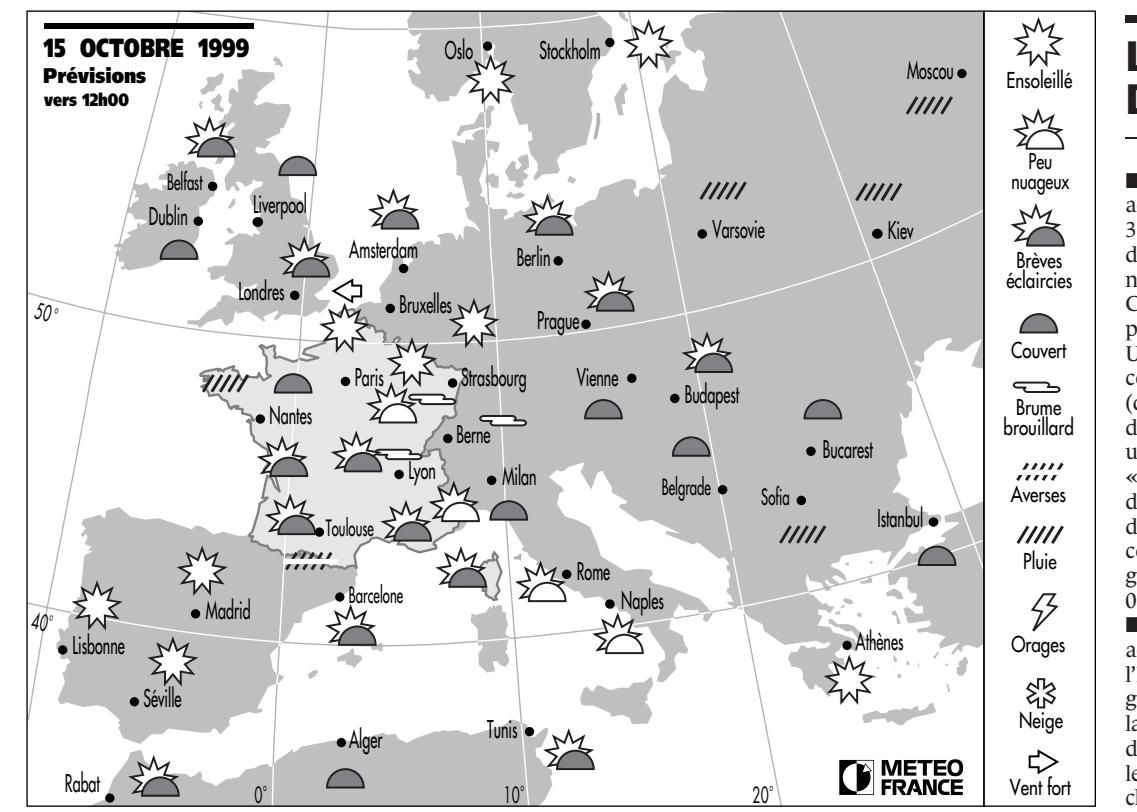
Michel Alberganti

★ *Demain*, de Mike Dertouzos. Editions Calmann-Lévy 343 pages, 130 F (19,82 €).

Soleil à l'est

VENDREDI. Un anticyclone reste bien en place au nord de l'Europe. Il protégera les régions du nord et de l'est ce vendredi. La situation reste légèrement dépressionnaire sur l'Atlantique. Les nuages donneront parfois des ondées sur la façade ouest. Cette situation clémente se maintiendra samedi. Une offensive pluvieuse plus marquée est attendue dimanche des côtes atlantiques à la Méditerranée. Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. - Les nuages domineront le matin et donneront des ondées. Les éclaircies s'élargiront au fil des heures près de l'Atlantique. On attend entre 15 et 19 degrés. Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Temps calme et bien ensoleillé. Nuages plus présents en Ile-de-France et Haute-Normandie. Il fera entre 15 et 18 degrés l'après-midi. Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-

Comté. - La matinée débutera souvent dans la fraîcheur et parfois dans le brouillard. Le soleil s'imposera pour le reste de la journée sauf dans certaines vallées. On atteindra 14 à 17 degrés l'après-midi. Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le ciel hésitera entre nuages et soleil. Une ou deux ondées sont possibles en cours de journée. On attend de 17 à 21 degrés. Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le soleil dominera largement dans les Alpes. Des nappes de grisailler feront parfois de la résistance sur le Lyonnais. Nuages présents en Auvergne et Limousin avec parfois une ondée. Il fera entre 16 et 20 degrés. Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le soleil revient ce vendredi. Une évolution orageuse est possible l'après-midi près des Pyrénées et des Alpes du Sud à la Corse. On attend 19 à 24 degrés.

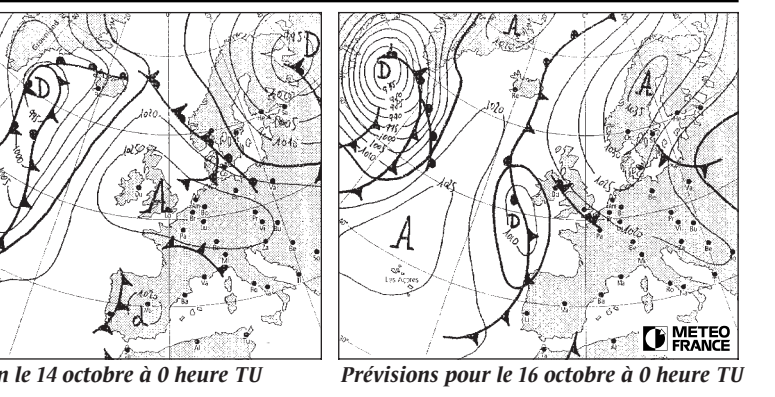


LE CARNET DU VOYAGEUR

SCANDINAVIE. La compagnie aérienne scandinave SAS propose 3 nouvelles formules de week-end dans chacune des capitales scandinaves. On peut ainsi se rendre à Copenhague, Stockholm ou Oslo pour 1 999 F (304 €) par personne. Une offre valable jusqu'au 31 décembre et comprenant le vol A/R (départ le samedi, retour le lundi), deux nuits et petits déjeuners dans un hôtel 3 étoiles ainsi que la carte « découverte », pass permettant de visiter les principaux musées et d'utiliser les transports en commun de la capitale concernée gratuitement. Renseignements au 08-01-25-25-25. ISLANDE. Entre janvier et août 1999, 11 571 Français ont visité l'Islande, soit une augmentation significative de 22,9 % par rapport à la même période de l'année précédente. Un engouement partagé par les 198 686 touristes étrangers, un chiffre en augmentation de 11,4 %.

Table with 3 columns: City, Temperature, and Weather conditions. Includes cities like Paris, Lyon, Marseille, etc.

Table with 3 columns: City, Temperature, and Weather conditions. Includes cities like New York, London, Tokyo, etc.



VENTES

Un siècle de création de la manufacture de Sèvres proposé à Drouot

UNE COLLECTIONNEUSE de céramiques s'est intéressée à la production moderne de la manufacture de porcelaine de Sèvres. De 1880 à nos jours, 140 pièces résumant l'évolution du goût lors d'une période riche en bouleversements artistiques. Elles seront proposées à Drouot, jeudi 28 octobre. Vivement critiquée pour son im-

mobilité lors de l'Exposition universelle de 1889, la manufacture de Sèvres fut l'objet d'une réorganisation complète. En 1897, le nouveau directeur artistique Alexandre Sandier multiplie les expériences pour renouveler les formes et les matières. Il préconise la recherche de motifs de style art nouveau, tout comme la création d'objets mo-

derns. C'est ainsi que naquit toute une famille de pièces pratiques telles que nécessaires de toilette ou de fumeur, encadrements, boîtes ou bibelots. Dans cette gamme se trouve l'écrivain Michel créée par Alexandre Sandier (1 500 F à 2 000 F, 229 € à 305 €), une jardinière murale en forme d'écrevisse de mer ex-

cutée en 1900 (5 000 F à 6 000 F, 760 € à 910 €) ou encore une bonbonnière en forme de melon (6 000 F à 7 000 F, 910 € à 1 060 €). La petite statuette est aussi traitée à la mode du moment, comme en témoigne L'Hiver, en émail monochrome beige, réalisée par le sculpteur Raoul Larche en 1907 (10 000 F à 12 000 F, 1 530 € à 1 830 €). Encore plus brillante, la période suivante voit le triomphe de l'art déco. Les luminaires sont à l'honneur. Pour la première fois la manufacture exploite la translucidité de la porcelaine en utilisant pour les appareils d'éclairage. Un plafonnier demi-sphérique créé par Jean Deporter offre des lignes et un dessin parfaitement art déco, avec des volutes et entrelacs en relief soulignés de dorures (10 000 F à 15 000 F, 1 530 € à 2 300 €), même remarque pour un modèle plus petit à fleurs et spirales rehaussées d'or (4 000 F à 5 000 F, 600 € à 750 €). Le goût de Sèvres pour les pièces de dimensions importantes se perpétue. Ainsi ce vase de Ruhlmann de forme conique galbée sur une base carrée en bronze argenté patiné, décoré par Maurice Gensoli d'arcsures et d'arbres enveloppés de jets

d'eau (1928, 150 000 F à 200 000 F, 23 000 € à 30 000 €). La production continue pendant les années de l'Occupation. Le vase Decœur, daté 1943, reprend une forme créée par le céramiste Emile Decœur, décoré de poissons sur fond de paysage marin stylisé par Marcel Prunier (15 000 F à 20 000 F, 2 250 € à 3 000 €). Les années 50-60 voient l'arrivée des décors abstraits que l'on retrouve sur un vase à corps ovoïde réalisé en 1941 par Jean Mayodon et décoré en 1960 par Pierre Gaucher (15 000 F à 20 000 F, 2 300 € à 3 000 €). Les œuvres les plus récentes sont signées Ettore Sottsass, un designer qui réalise en 1994 les vases Diane et Sibylla, en porcelaine et biscuit à double corps (20 000 F à 25 000 F, 2 300 € à 3 800 €).

DÉPÊCHES

JOUETS ANCIENS. Les amateurs pourront admirer jusqu'au 6 novembre dans les vitrines du magasin Au nain bleu, 408 rue Saint-Honoré, Paris-8e, les plus belles pièces d'une vente de jouets qui aura lieu à Chartres les 13 et 14 novembre (hôtel des ventes, tél. : 02-37-84-04-33). Bateaux, automobiles, chemins de fer et machines à vapeur en constituent les thèmes principaux. GRANDE BROCANTE. Plus de quatre cents brocanteurs accueilleront les chineurs du week-end sous les arcades du Parc des princes, samedi 16 et dimanche 17 octobre, de 9 à 19 heures, entrée libre. A l'abri des intempéries, ils proposent leur marchandise assistés d'un expert qui garantit l'authenticité des objets. L'ARGUS DE LA CÉRAMIQUE. La nouvelle édition publique plus de 3 000 résultats obtenus en ventes publiques dans tous les domaines de la céramique et couvre la production européenne et les compagnies des Indes. Un guide de l'acheteur, une analyse du marché, un index des fabricants et des artistes complètent cet ouvrage de Nelly Fouchet. (Dorotheum éditions, 640 p., 3 500 illustrations, 279 F, 42,53 €.)

Antiquités, brocantes

- Chartres (Eure-et-Loir), du vendredi 15 au lundi 18 octobre, tél. : 02-37-30-20-21. Bordeaux Lac (Gironde), du vendredi 15 au dimanche 17 octobre, tél. : 05-56-81-80-88. Dinard (Ille-et-Vilaine), du vendredi 15 au dimanche 17 octobre, tél. : 02-98-44-97-36. Chalons-sur-Saône (Saône-et-Loire), du vendredi 15 au lundi 18 octobre, tél. : 03-85-46-65-89. Paris (boulevard Richard-Lenoir), vendredi 15 et samedi 16 octobre, tél. : 01-45-89-32-07. Sèvres (Hauts-de-Seine), du vendredi 15 au dimanche

- 17 octobre, tél. : 02-37-63-52-06. Onet-le-Château (Aveyron), du samedi 16 au lundi 18 octobre, tél. : 05-65-67-15-00. Marseille (Bouches-du-Rhône), samedi 16 et dimanche 24 octobre, tél. : 04-91-76-16-00. Brest (Finistère), samedi 16 et dimanche 17 octobre, tél. : 02-37-25-70-70. Villefranche-sur-Saône (Rhône), samedi 16 et dimanche 17 octobre, tél. : 04-74-69-79-04. Auxerre (Yonne), samedi 16 et dimanche 17 octobre, tél. : 03-86-52-18-75. Savigny-sur-Orge (Essonne), samedi 16 et dimanche 17 octobre, tél. : 01-40-71-07-63.

- COLLECTIONS. Cognac (Charente), livres, samedi 16 et dimanche 17 octobre, tél. : 05-45-36-11-16. Tour (Indre-et-Loire), minéraux et fossiles, samedi 16 et dimanche 17 octobre, tél. : 02-47-45-53-20. Nantes (Loire-Atlantique), livres, samedi 16 et dimanche 17 octobre, tél. : 06-83-77-64-25. Paris parc Brassens (rue Brancion), livres, samedi 16 et dimanche 17 octobre, tél. : 01-45-32-12-75. Paris Espace Champerret, disques, samedi 16 et dimanche 17 octobre, tél. : 01-43-35-52-52. La Valette-du-Var (Var), minéraux et fossiles, samedi 16 et dimanche 17 octobre, tél. : 04-92-79-58-95.

Encore plus brillante, la période suivante voit le triomphe de l'art déco. Les luminaires sont à l'honneur. Pour la première fois la manufacture exploite la translucidité de la porcelaine en utilisant pour les appareils d'éclairage. Un plafonnier demi-sphérique créé par Jean Deporter offre des lignes et un dessin parfaitement art déco, avec des volutes et entrelacs en relief soulignés de dorures (10 000 F à 15 000 F, 1 530 € à 2 300 €), même remarque pour un modèle plus petit à fleurs et spirales rehaussées d'or (4 000 F à 5 000 F, 600 € à 750 €). Le goût de Sèvres pour les pièces de dimensions importantes se perpétue. Ainsi ce vase de Ruhlmann de forme conique galbée sur une base carrée en bronze argenté patiné, décoré par Maurice Gensoli d'arcsures et d'arbres enveloppés de jets

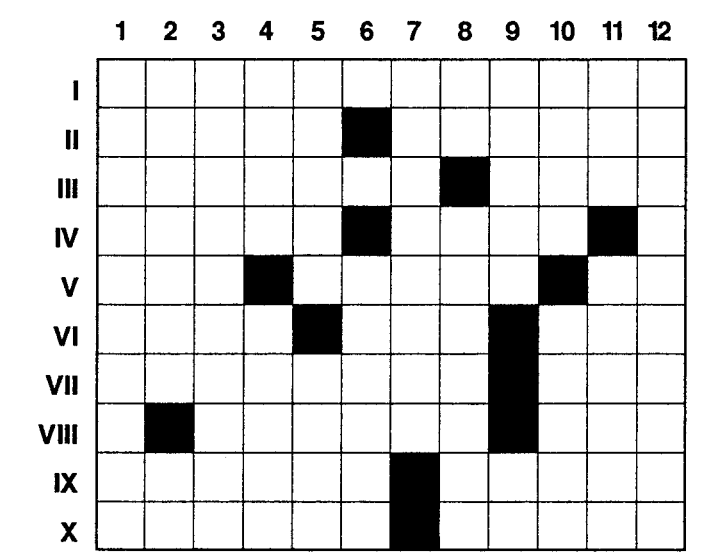
Catherine Bedel

★ Vente à Drouot-Richelieu jeudi 28 octobre. Exposition mercredi 27 octobre, de 11 heures à 18 heures, et le matin de la vente, de 11 heures à 12 heures. Etude Piasa, 5, rue Drouot, 75009 Paris, tél. : 01-53-34-10-10. Expert Félix Marilhac, 8, rue Bonaparte, 75006 Paris, tél. : 01-43-26-47-36.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99244

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT. I. Chute libre. - II. Adresse d'aujourd'hui. Faire disparaître. - III. Quand leur heure sonne, il faut y aller. Tenue dans l'affrontement. - IV. Père d'Agamemnon et de Ménélas pour Homère. S'adressa en haut. - V. Grande en Amérique. Rejetées en bloc. A pris un F en allant à Tolbiac. - VI. Donnent du plaisir au cruciverbiste. Sur la scène politique de 1960 à 1989. Succès à l'anglaise. - VII. Pour garder les distances. Met en arrière.

VERTICALEMENT. I. Tellement naïfs qu'ils finissent par décourager. - 2. Agitation difficile à contrôler. D'un auxiliaire. - 3. Mise au supplice. - 4. Fait partie des habitudes. Contestation fortement contestée par l'Académie.

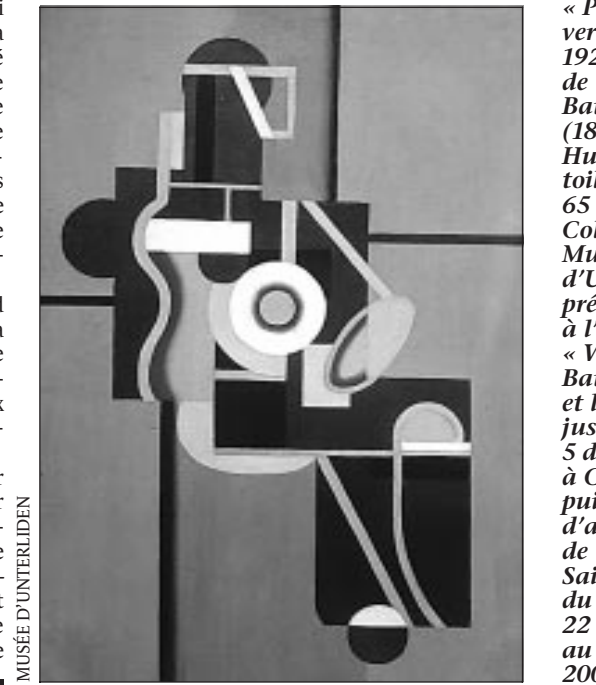
- 5. Fait face aux côtes bretonnes. Capitale jusqu'en 1990. - 6. Volubile et colorée. - 7. Péninsule canadienne. - 8. Se jette dans l'océan Arctique. Bien exécutée. - 9. Bien ou mal, c'est le sort qui en décide. Partie commune chez les femmes et chez les hommes. - 10. Imprévisible. Du genre crampon. - 11. Texte moyenâgeux. Sonné en Bretagne. - 12. Comme des travaux qui nous mettent à plat.

Philippe Dupuis. A la suite d'une erreur technique, nous avons publié dans Le Monde du 14 octobre une grille de mots croisés qui ne correspondait pas aux définitions du problème n° 99243. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser. Nous republions prochainement ce problème.

L'ART EN QUESTION

N° 139 En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

« La nécessité d'être moderne »



« Personnage vert », 1926-1927, de Willi Baumeister (1889-1955). Huile sur toile, 65 x 46 cm. Colmar, Musée d'Unterliden, présenté à l'exposition « Willi Baumeister et la France », jusqu'au 5 décembre à Colmar, puis au Musée d'art moderne de Saint-Etienne, du 22 décembre au 26 mars 2000.

alors un ouvrage dans lequel il tente d'expliquer ce que c'est que l'art et de faire comprendre l'art abstrait. Le titre de ce livre est : ● Après le cubisme ? ● L'inconnu dans l'art ? ● Du spirituel dans l'art ?

Réponse dans Le Monde du 22 octobre. Solution du jeu n° 138 paru dans Le Monde du 8 octobre. Saint Lambert était évêque de Maastricht, où il fut remplacé, après sa mort, par saint Hubert.

CULTURE

LE MONDE / VENDREDI 15 OCTOBRE 1999

MUSIQUE L'industrie du disque est menacée par le développement sur Internet de procédés qui permettent de télécharger de la musique ou d'acheter des disques à

prix cassés, en ignorant la protection du droit d'auteur. Les professionnels français s'en sont inquiétés, le 12 octobre, lors d'un colloque intitulé « *La production musicale au*

cœur du défi numérique ». ● LES MAJORS ont commencé à riposter en réfléchissant à des normes anti-piratage ou en prenant des participations dans les sociétés de vente

en ligne. Elles ont obtenues en France le droit exclusif d'autoriser la diffusion d'une œuvre, droit qu'elles cherchent désormais à faire inscrire dans les textes de lois et

traités internationaux. ● PLUSIEURS MUSICIENS proposent eux-mêmes des œuvres inédites sur Internet, provoquant l'opposition ou l'embarras de leur maison de disques.

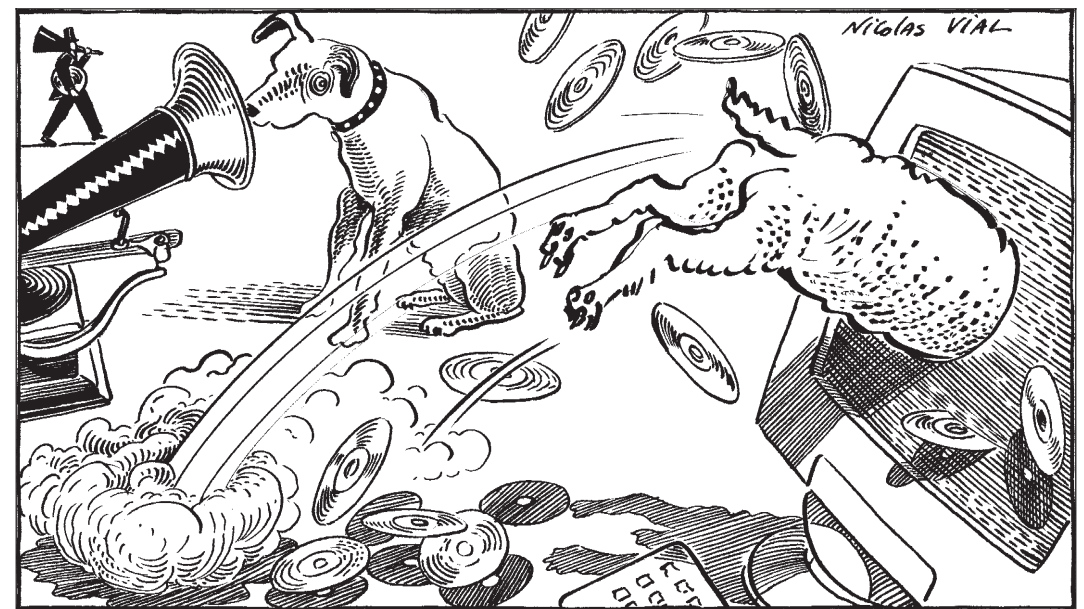
L'industrie du disque réagit face à la consommation en ligne sur Internet

Menacées par des techniques qui ignorent la protection du droit d'auteur, les responsables des majors réfléchissent à des normes anti-piratage, prennent des participations dans les sociétés de vente « on line », et veulent faire respecter l'autorisation exclusive de diffusion d'une œuvre

UN NOUVEAU WESTERN, avec une fois encore les Américains dans le rôle du prédateur et la planète en terrain de conquête : la société dite de l'information, celle de l'Internet et du on line, change les donnees de la consommation culturelle, en même temps qu'elle applique le vieux modèle du chasseur et du gibier, à cette exception près que les rôles en seraient inversés. De nouveaux « barbares », jeunes sociétés opératrices du Web basées à Seattle, avant tout soucieuses d'entrer sur le Nasdaq, marché boursier des nouvelles technologies, et de mettre à sac les vieux modèles – en vrac : la poste, la Bourse, les banques, le disque compact, etc. – menacent « les empereurs », voués à la chute, et au rang desquels Jean-Michel Billaut, créateur de l'Atelier de veille technologique et marketing de Paribas, classe les majors du disque.

Citant en exemple les start up, nouveaux opérateurs du Web qui s'appliquent à supprimer sauvagement les intermédiaires, banques d'affaires comprises, ce spécialiste de la cyber-culture insiste sur le mot d'ordre des décennies à venir : « *more efficient, more convenient* » (plus efficace, plus opportun). Appliqué à la musique, ce principe permet de télécharger de la musique à partir du Net, sans états d'âme, grâce à des procédés de compression dont le plus connu est le MP3, un système non sécurisé inventé en 1987, ou encore d'acheter des disques par le Net à prix cassés auprès d'entreprises « délocalisées », telle Amazon.com, numéro un de la vente de CD on line.

« *Le consommateur fait la loi, je ne*



vois pas comment vous allez vous en tirer », a lancé Jean-Michel Billaut aux représentants des métiers du disque réunis le 12 octobre à l'occasion du colloque intitulé « *La production musicale au cœur du défi numérique* » organisé par le Groupe d'étude sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication de l'Assemblée nationale et le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP), prédisant : « *Les prochains à en pâtir vont être la vidéo, et le livre qui va être dématérialisé.* »

Réalisant 38,7 milliards de dollars de chiffres d'affaires (41 milliards d'euros) dans le monde, l'industrie du disque est ainsi menacée de mort par la consommation en ligne.

Pour être éparpillée entre genres (classique, pop, jazz...) et sous-genres (house, metal, baroque...), la musique est un terrain fragile et convoité. Selon une étude réalisée par Ernst & Young pour le SNEP, les sites musicaux liés au MP3 sont les plus visités sur le Net dans le monde après les sites pornographiques. Ils sont consultés par des jeunes (16-24 ans), cible prioritaire de l'industrie discographique et des fabricants de graveurs de CD enregistrables, autre face du piratage.

L'industrie du disque va devoir s'adapter. « *Le problème pour les majors est qu'elles ne seront plus seules* », explique Tarik Krim, 27 ans, jeune internaute qui vient de fonder mptrois.com, « *le portail des*

musiques digitales », version française de MP3, qui fournit toutes les clés du surfing sur la toile musicale. A l'instar d'Eric Morand, patron du label F. Communications (Laurent Garnier, M. Oizio), Tarik Krim croit aux vertus de la culture de « niches » favorisée par le réseau et à la fin « *du marketing de masse, le renouveau du bouche-à-oreille, qui réduit le risque du piratage : on accepte toujours de payer pour ce que l'on aime.* »

Les maisons de disques réfléchissent aux normes techniques anti-piratage (lire ci-dessous), au nouveau profil de leur métier. Elles prennent des participations dans les sociétés émergentes de vente on line (Sony avec CD Now, BMG et

Universal avec Get Music), s'en prennent à celles qui, selon, Paul-René Albertini, président de Sony Music France et vice-président de Sony Music Europe, « *cherchent à gagner de nouveaux clients même à perte, dans le seul but de faire monter leur cotation en Bourse* », défient les législations locales, telle la TVA en France. Quelque 500 000 titres – ceux qui conviennent à la cible des 16-24 ans – sont actuellement disponibles sur Internet, souvent légalement, parfois sans autorisation.

« CONSOMMATION AU KILOMÈTRE »

Producteurs et artistes refusent « *que la musique ne soit plus qu'un produit d'appel servant aux opérateurs à attirer le chaland* », selon Pascal Nègre, PDG d'Universal Group, ou d'assister « *à la réduction de l'art à une consommation au kilomètre* », selon Emmanuel de Buretel, président de Virgin Continental Europe, venu à l'Assemblée nationale armé d'une vidéo où Alain Souchon, Catherine Ringer, Cassius et les Nègresses vertes défendent le principe de la propriété intellectuelle et le travail de l'artiste. En diffusant par lui-même une œuvre composée à la maison sur le Net et duplicable sur un graveur de CDR ou disque dur, le franc-tireur du Net risque de faire voler en éclats le droit d'auteur et sa gestion collective défendue en France par la Sacem, ou par les sociétés de copyright aux Etats-Unis, favorisant ainsi le *no man's land* législatif de la Chine, première des nations pirates.

Comment rémunérer le créateur et son producteur ? Président du

SNEP, Paul-René Albertini traduit l'inquiétude des maisons de disques devant l'émergence des radios musicales en ligne, telle Spinner aux Etats-Unis, ou l'extension sur le Net de NRJ ou Fun en France. Le prix de la musique serait en ce cas soumis au principe de la licence légale, définie en 1961, au temps du monopole d'Etat – les médias audiovisuels acquittent une somme forfaitaire calculée sur le chiffre d'affaires, jouissent d'une autorisation globale de diffuser. Appliqué au Net, ce système équivaldrait à un effondrement du marché et à la négation des droits de propriété intellectuelle. « *Vendrait-on un Trufaut au même prix qu'un film porno, Picasso et un peintre pompier, un livre de Jean-Marie Le Clezio et un roman de gare ?* », interroge Emmanuel de Buretel.

Depuis un an, les professionnels de la musique ont su se faire entendre des politiques et ont obtenu le droit exclusif d'autoriser la diffusion d'une œuvre. Il s'agit aujourd'hui de l'inscrire dans les textes de lois et les traités internationaux. Prochaines échéances : les négociations de l'OMC en novembre, et la directive sur le droit d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information par la Commission européenne, qui divise les Etats membres de l'Union, notamment sur la question des copies temporaires, étapes techniques liées à Internet, mais qui devrait être votée avant le 31 décembre 1999, fin du mandat de la présidence finlandaise.

Véronique Mortaigne

Les éditeurs se lancent dans une croisade incertaine

LA DÉFENSE des droits d'auteur contre les ravages, réels ou redoutés, de la déferlante numérique devient la nouvelle croisade des industriels de l'édition musicale. Le développement d'un faisceau de techniques tel que la gravure de CD-ROM, la compression MP3 et la diffusion de morceaux de musique sur Internet bouscule en effet l'ordre établi.

Le 15 décembre 1998, les représentants de l'industrie du disque ont annoncé à New York leur « Initiative pour sécuriser la musique numérique » (SDMI en anglais). Le 26 février, la nouvelle structure rassemblant plus de 120 entreprises se mettait en place sous la direction de Leonardo Chiariglioni, fondateur du groupe d'experts ayant donné naissance au format de compression numérique des images (MPEG). Le SDMI se définit comme un forum visant le développement d'un « *cadre volontaire et ouvert pour permettre l'émergence d'un nouveau marché exploitant la lecture, le stockage et la distribution de la musique numérique* ». En fait, cet énoncé général se résume essentiellement à la définition d'un standard de protection des œuvres musicales contre le piratage.

« FILIGRANE FRAGILE »

Première cible : les appareils portables d'écoute de la musique numérique personnalisés par le modèle Rio fabriqué par Diamond Multimedia et commercialisé en France début décembre 1998. Ces 70 grammes d'électronique, vendus environ 1 500 francs (229 €), permettent d'enregistrer jusqu'à soixante minutes de musique au format MP3. Le lancement de ce baladeur a provoqué un signal d'alarme dans l'industrie du disque. Confinés jusqu'alors dans l'ordinateur, les morceaux comprimés en MP3 ne pouvaient prétendre concurrencer les lecteurs de CD dans les salons ou dans les automobiles. Le baladeur Rio fait le lien entre Internet et la consommation populaire de musique.

Le 9 août, la SDMI annonçait sa décision d'adopter la technique de marquage du son numérique développée par Aris Technologies pour les appareils portables. L'entreprise installée à Cambridge (Massachu-

setts) apporte une solution qualifiée de « *filigrane résistant* ». Les CD possédant ce marquage ne pourront être joués que sur les lecteurs compatibles avec la norme SDMI. Néanmoins, ce filigrane robuste doit être associé avec un « *filigrane fragile* » qui n'a pas encore été défini. L'objectif de cette combinaison est de lutter contre la pratique de l'enregistrement sur ordinateur des morceaux d'un CD et de leur compression au format MP3, par exemple. Un tel processus détruirait le filigrane fragile, et la musique obtenue, même si elle contient toujours le marquage résistant, ne pourra plus être lue par les appareils conforme au SDMI...

On mesure la complexité du système. Quant à son efficacité... Certains remarquent qu'aucun filigrane existant n'est inamovible. De plus, le marquage affecte la musique, et la

qualité sonore pourrait s'en ressentir. L'introduction des systèmes de protection contre le piratage promet de compliquer la vie des utilisateurs. Ne serait-ce que par le fait que la « *nouvelle* » musique ne sera compatible qu'avec des lecteurs disposant du système de détection des filigranes.

Quant à la musique téléchargée sur Internet et dûment payée, elle sera écoutable sur les baladeurs SDMI, mais pas sur un ordinateur ni sur un autoradio... De quoi donner des arguments à ceux qui estiment que la croisade des éditeurs de musique relève plus du combat d'arrière-garde visant à préserver un modèle économique en voie d'être dépassé que d'une exploitation innovante des possibilités offertes par Internet et la technologie numérique.

Michel Alberganti

Ces musiciens qui court-circuitent leur label

QUINZE JOURS avant sa vente en magasin, *Hours*, le nouvel album de David Bowie, pouvait être téléchargé, moyennant paiement (environ 18 dollars), depuis les sites web d'une cinquantaine de détaillants de disques. Chaque acheteur internaute se voyait rémunérer par une chanson inédite, ajoutée aux dix morceaux de l'album officiel.

Après s'être intéressé, dès 1983, au courrier électronique, David Bowie a été, en 1988, l'un des premiers musiciens à entretenir un forum sur Internet. Dans les années 90, il a créé son propre site (www.avidbowie.com) sur lequel il a diffusé des titres en avant-première. On imagine le chanteur, maître businessman, engranger suffisamment de données sur son public, pour pouvoir se passer un jour de l'intermédiaire des mai-

sons de disques. Pour l'instant, la synergie fonctionne entre Bowie et son label, Virgin.

Face aux horizons ouverts par les nouvelles technologies de communication aux artistes, les producteurs phonographiques tentent de verrouiller « *contractuellement* » l'exploitation des sites pouvant être créés au nom des artistes. Aux Etats-Unis, les Beastie Boys, Tom Petty ou Alanis Morissette se sont récemment opposés à leur maison de disques : ces artistes voulaient diffuser gratuitement certaines de leurs chansons sur le Net.

AUTONOMIE ONÉREUSE

En France, Jean-Louis Murat a développé son site Internet, jlmurat.com. Il en joue comme d'un moyen de création. Le chanteur y fait partager ses sources d'inspiration dans des pages documentées, écrit un feuilleton, expose ses peintures et propose régulièrement des chansons inédites téléchargeables gratuitement. « *L'an dernier, explique Jean-Louis Murat, j'ai diffusé sur le Net l'équivalent d'un album. Je sais que certains fans ont constitué des réseaux par lesquels ils se refilent la compilation CDR de ces morceaux* ». Le musicien ne s'inquiète pas du manque à gagner. « *Je ne suis pas obsédé par la protection de mes droits. Je n'envisage Internet que sous l'angle de la générosité.* » Qu'en pense sa maison de disques ? « *Pour l'instant, ils font ceux qui ne veulent rien savoir.* »

Après des années de bisbilles avec Warner, le chanteur américain Prince avait choisi, il y a deux ans, de ne distribuer son album *Crystal Ball* que via le réseau Internet. Mais aux 100 000 pré-commandes passées au site du chanteur s'est ajoutée une diffusion en magasins qui s'est révélée bien plus efficace que les envois par correspondance. Récemment, les agitateurs rap de Public Enemy, associés au label en ligne Atomic Pop, ont mis en vente leur nouvel album, *There's a Poison Going on*, sur le Web deux mois avant les magasins. Chuck D, le porte-pa-

role du groupe, déclarait à l'hebdomadaire *Les Inrockuptibles* : « *L'artiste dépendait des maisons de disques pour accéder au public. Il y avait toujours quelqu'un pour décider de façon arbitraire quel artiste avait sa chance ou non. Désormais, les artistes peuvent exposer et vendre leur musique sur le Web à moindres frais et bénéfices maximaux.* »

Cette autonomie demande des investissements importants pour être efficace. La diffusion gratuite de la musique sur un site comme le célèbre MP3.com permet néanmoins à des musiciens sans contrat d'exposer leurs œuvres. Créateur techno vivant à Carcassonne, Jean-Pierre Gomez a mis en ligne depuis une semaine quatre de ses morceaux sur MP3.com. « *J'ai déjà reçu 166 visites, s'enthousiasme-t-il, mes morceaux ont été téléchargés 91 fois, je suis passé 4 fois en radio. Mon titre le plus copié est classé 11 000^e morceau le plus téléchargé sur les 150 000 que compte le site. Grâce à cela je prends contact dans le monde entier avec des gens que je n'aurais jamais pu rencontrer autrement. Dans quelque temps, j'envisage de faire payer certains morceaux. MP3 prend alors 50 % de chaque commande. Mon but est tout de même de sortir un vrai disque distribué par une vraie maison de disques.* »

Stéphane Davet

ZEBDA EN CONCERT



PARIS ZENITH 20 & 24 NOVEMBRE 20H

LOCATIONS : FNAC-VIRGIN MEGASTORE-LA CIGALE. NOUVEAU SINGLE "Y'A PAS D'ARRANGEMENT"

Théâtre de la Ville PARIS

SAM. 16 OCT. 17H
DAYA SHANKAR
shanaï INDE DU NORD
vivacité de l'élan spirituel,
lyrisme teinté de sensualité,
science rythmique d'une
foisonnante richesse
2 PL. DU CHÂTELET PARIS 4
01 42 74 22 77

Les certitudes de Roland Petit

Le chorégraphe, soixante-quinze ans, termine son ballet « Clavigo » à l'Opéra Garnier

SVELTE, le cheveu blanc coupé ras, mais l'œil et la sourire toujours prêts à l'attaque. A soixante-quinze ans, Roland Petit a gardé ses certitudes d'enfant prodige auquel tout a réussi. A l'Opéra Garnier, il achève de mettre en scène *Clavigo*, inspiré du drame romantique que Goethe écrivait en 1774. « Vous savez ce qui me passionnerait », interroge-t-il tout de go. Plus que créer un nouveau ballet, un de plus, ce serait de m'occuper d'un groupe de jeunes danseurs, garçons et filles, qui voudraient faire de la chorégraphie. Etre un vrai directeur artistique. J'ai un horizon assez ouvert, l'expérience, et les connaissances pour les aider. Jean Cocteau, Boris Kochno ont joué ce rôle à mes côtés. Kochno pouvait être odieux. Il avait raison. J'écouterai. Je recommencerai. »

Etre Roland Petit, c'est être maître chez soi. En 1970, il claqué la porte de l'Opéra de Paris après seulement six mois, faute de pouvoir décider de quoi que ce soit. De même, en 1997, il quitte sans y mettre les formes les Ballets de Marseille, qu'il avait créés, en 1971, à l'invitation de Gaston Defferre : « Gaston est une des personnes que j'aime. Il est resté dans mon cœur comme un grand frère. Le jour de sa mort, j'aurais dû quitter Marseille. Il n'était pas seulement le maire de la ville, il était le père de la compagnie, il assistait à tous les ballets, connaissait le nom de chaque danseur. Il y était chez lui. J'y étais chez moi. Aujourd'hui, avec le recul, je me rends compte que j'étais la dernière image prestigieuse de l'ère Defferre, qu'il fallait l'effacer. Voilà pourquoi je suis parti. Une fois décidé, je n'avais plus

aucune raison de m'attarder. » Il vend sa maison rose de la Corniche et, dans la foulée, son appartement parisien pour s'installer à Genève. Problèmes avec le fisc ? Trou financier dans la compagnie ? La rumeur enfle. A l'époque, le ministère de la culture, que nous interrogeons, dément catégoriquement. « Chère madame, précise Roland Petit, je voulais vous rappeler que j'ai roulé tout seul, sans subventions, sans sponsoring, de vingt ans à quarante-huit ans, à la tête de ma propre compagnie. Donc pour enlever le morceau, il fallait qu'il y ait du monde dans la salle. On ne gagnait pas d'argent, on n'en perdait pas non plus. On passait ric-rac. Puis la fiscalité, les charges augmentant, il n'a plus été possible d'entreprendre sans subventions. Quand Gaston Defferre est venu frapper à ma porte, un matin que je n'étais ni rasé ni habillé, je lui ai dit : "M. le maire, je n'ai pas les mêmes opinions que vous." Ce à quoi il a répondu : "M. Petit, c'est à l'artiste que je m'adresse." »

« VIEUX BAZARS »

Et cet artiste-là a créé un patrimoine capital, d'une valeur internationale. Parmi les ballets de jeunesse, rien à jeter. Du fameux *Le Jeune Homme et la Mort* à *Carmen*. De Hollywood aux scènes de music-hall. Tous les grands danseurs ont voulu l'interpréter. Les studios américains signent à ses sublimes danseuses des contrats avec plein de zéros. « Gene Kelly est tombé fou amoureux de Leslie Caron. Il voyait en elle une créature de danse exceptionnelle, ce en quoi il avait raison. » Il y a aussi la pulpeuse



Nicolas Leriche et Claire-Marie Osta dansent devant Roland Petit, lors des répétitions de « Clavigo ».

Renée Jeanmaire, dont il fera Zizi, la muse, le vrai chic parisien, celle que Howard Hughes, fasciné, tentera en vain de kidnapper. « Avant, je gardais tous mes ballets jalousement pour ma compagnie. C'est fini. J'ai vendu les droits temporaires de certaines œuvres aux Ballets de Cleveland, de San Diego, de San Francisco. Je créerai en l'an 2001 à la Scala de Milan, au San Carlo de Naples, au Ballet de Tokyo. Et je suis en pourparlers avec une grande compagnie new-yorkaise. »

Est-ce avec l'American Ballet Theater qu'on a vu en septembre à Paris ? « Le niveau de l'ABT est consternant ! Quand on pense que cette compagnie vient avec un Don Quichotte mal dansé, alors qu'elle a à son répertoire des fleurons de la danse américaine, signés Balanchine, Anthony Tudor, Agnès B. De Mille. Il y en a marre de tous ces vieux bazars. Quand on voit Le Lac des cygnes dans la chorégraphie de Noureev : quel besoin a-t-il eu de changer ce ballet divin ? Il est de

Petipa et Ivanov. Ceux qui remontent le répertoire du XIX^e siècle à leur sauce devraient marquer en tout petit "adapté par", et verser leurs droits à des œuvres de vieux danseurs en difficulté. Si j'étais chef de syndicat, ce que je ne suis pas, je l'exigerais ! Mettez des gants quand vous écririez cela, car je ne vais pas me faire que des copains. »

Roland Petit sait qu'une bonne histoire est forcément celle où quelqu'un meurt. « J'adore Pas d'orchidées pour miss Blandish. La fille à la fin est à l'hôpital, on la croit à l'abri. Alors qu'elle a été violée, droguée, elle se jette par la fenêtre ! Pourquoi la mort ? Mais c'est la meilleure des fins. Celle qui nous arrive à tous. On dit que suis devenu moins horrible. Moins dur. Ça doit être vrai, non ? »

Dominique Fréret

★ Du 15 au 27 octobre, à 19 h 30. Opéra Garnier. Tél. : 08-36-69-78-78. De 30 F à 355 F (de 4,57 € à 54,12 €).

Le Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles critique la gestion de Stanislas Nordey

STANISLAS NORDEY, le directeur du Théâtre Gérard-Philippe de Saint-Denis, menacé de fermeture en raison d'un déficit de 10 millions de francs (1,5 million d'euros) (*Le Monde* du 14 octobre), est pris à partie par le Syndec - le Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles, qui regroupe trois cents directeurs d'institution en France. Les dix-sept membres de son conseil national expriment une position ambivalente - un soutien critique - plutôt rare dans une profession où d'ordinaire les artistes s'unissent dès qu'il s'agit d'affronter les tutelles. Tout en soutenant le projet artistique du TGP (placé à 50 F, engagement en faveur des jeunes compagnies), le Syndec reconnaît que la responsabilité de Stanislas Nordey est lourdement engagée dans le déficit.

« Nous avons reçu Stanislas Nordey et Valérie Lang [directrice adjointe] une heure lundi matin, explique Michel Orrier, président du syndicat, il est évident que nous soutenons le projet artistique de ce théâtre, qui est généreux, formidable. Mais nous ne pouvons soutenir une gestion qui aboutit à un déficit de 10 millions de francs. Quand on veut faire un théâtre citoyen, on doit gérer l'argent public d'une manière citoyenne. Le problème posé par Stanislas Nordey est un problème central : celui du théâtre public. Diriger un théâtre, c'est un tout. Il y a le travail sur la création, le travail sur le public, et la responsabilité financière. On ne peut pas les dissocier. On ne peut pas non plus être généreux avec l'argent des autres. Les 10 millions de francs de déficit du TGP, à supposer qu'ils soient renfloués par les tutelles, c'est de l'argent qui n'ira pas ailleurs. Il faut trouver une solution pour maintenir le Centre dramatique national de Saint-Denis, et pour venir en aide aux compagnies qui

y sont programmées. Nous avons demandé à la profession qu'elle fasse preuve de solidarité en accueillant ces compagnies, afin que leurs productions soient assurées. »

Pour Christine Langrand, déléguée nationale du Syndec, il n'y a pas de « règlement de comptes dans la position que nous avons prise. On ne peut pas dire qu'il y ait beaucoup de courage dans cette profession quand il s'agit de prendre une position publique. » La personnalité de Stanislas Nordey - qui n'a jamais hésité à provoquer la profession, voire à la fustiger - rentre évidemment en ligne de compte dans la guerre des communiqués et déclarations émanant des diverses parties depuis lundi. Jean-Claude Fall, membre du conseil national du Syndec, prédécesseur de Stanislas Nordey au TGP et actuel directeur du Centre dramatique national des Treize-Vents de Montpellier (que Stanislas Nordey ne ménage pourtant pas, disant qu'il a laissé un théâtre exsangue à son départ, fin 1997), déclare pour sa part : « Il y a ma position personnelle face à Nordey - je l'aime beaucoup et je l'ai toujours soutenu comme un fils - et la position du Syndec, qui est une position syndicale. Il est évident qu'un syndicat ne peut pas accepter une gestion pour le moins incertaine, ce qui ne l'empêche pas de soutenir l'action artistique de Nordey et de demander une solidarité pour les compagnies. »

Mercredi, le TGP a reçu une lettre de la BFPC (Banque française de crédit coopératif) annonçant qu'elle n'assurera pas le relais de trésorerie s'il n'y a pas d'apports avant fin octobre. La direction du théâtre fait savoir que les tutelles lui avaient donné jusqu'à fin novembre pour trouver une solution.

Brigitte Salino

SORTIR

PARIS

Le Voyage à La Haye

Jean-Luc Lagarce est mort du sida en 1995, à l'âge de trente-huit ans. Cet auteur délicat savait pointer les faiblesses, les souffrances et les cruautés. Il l'a fait jusqu'au bout, s'exerçant sur lui-même dans un récit autobiographique, *Le Voyage à La Haye*. Dernier voyage, dernière ligne droite. Cela commence par un voile devant les yeux aux Pays-Bas. Cela se poursuit à Paris, entre l'hôpital, l'appartement, les salles de répétition. Le metteur en scène François Berreur et le comédien Hervé Pierre reprennent ce texte préservé sans aucun pathos à Belfort en 1998 (*Le Monde* du 5 juin).

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. M° Aubervilliers-Pantin-4-Chemins. Du 14 octobre au 7 novembre. Tél. : 01-48-33-93-93. De 50 F à 130 F.

Littoral

Septième pièce du Libano-Québécois Wajdi Mouawad (trente et un ans), *Littoral* a encore toutes les qualités d'une œuvre de jeunesse. Une fougue inaltérable, la vitesse préférée à l'équilibre, et la dépense ostentatoire. Un fils retrouve son père à la morgue et décide qu'il doit l'enterrer dans son pays d'origine. Au village paternel, il n'y a plus de place pour ce cadavre : les cimetières

Publié

Texte **Daniel Danis**
Mise en scène **Alain Françon**

LE CHANT DU DIRE-DIRE

Dernière 23 octobre
Théâtre National de la Colline - 01 44 62 52 52

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 Fmin).

VERNISSAGES

L'Envers des villes ; European France 5^e session ; Jean Prouvé Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, 6^e. M° Mabillon. Tél. : 01-46-33-90-36. De 12 h 30 à 19 heures. Fermé lundi. Du 14 octobre au 9 janvier. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Les Voyages du faune d'après Colette, mise en scène de Susana Lastreto. *Cartoucherie-Théâtre du Chaudron, route du Champ-de-Manœuvre, 12^e. M° Château-de-Vincennes. Du 14 octobre au 21 novembre. Tél. : 01-43-28-97-04. De 50 F à 110 F.*

Dumb Type Memorandum. *Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. M° Créteil-Préfecture. Jusqu'au 24 octobre. Tél. : 01-45-13-19-19. 100 F.*

Walter Grimmer (violoncelle) Mark Foster (piano) Œuvres de Caplet, Liszt, Greif, Webern, et Chopin. *Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, 7^e. M° Solferino. Le 14, à 20 heures. Tél. : 01-40-49-47-57. 130 F.*

Peter Csaba (violon) Jean-François Heisser (piano) Bartok : Sonates pour violon et piano nos 1 et 2. *Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, 1^{er}. M° Châtelet. Le 15, à 12 h 45. Tél. : 01-40-28-28-40. 55 F.*

Jean-Michel Pilc Trio *Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1^{er}. M° Châtelet. Du 14 au 17, à 20 h 30 et 22 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.*

Dave Holland Band Un même esprit anime le quintette actuel d'Holland, où l'on distinguera le saxophoniste Chris Potter, futur récipientaire du prestigieux Jazzpar Prize en l'an 2000.

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10^e. M° Château-d'Eau. Le 14, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Martial Solal, Claudia Solal *Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, 14^e. M° Gaité. Le 14, à 22 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.*

est déjà saturés, après toutes les années de guerre. Portant son père sur le dos, le fils entreprend un long voyage pour lui trouver un dernier havre. L'auteur de la pièce en est aussi le metteur en scène, et les huit comédiens qu'il dirige sont parfaitement distribués. Cette pièce a été créée au Festival d'Avignon (*Le Monde* du 22 juillet).

Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92 Malakoff. M° Malakoff-Plateau-de-Vanves. Du 14 au 29 octobre. Tél. : 01-46-55-43-45. 85 F et 120 F.

François Verret

A la mémoire de Kaspar Hauser, personnage surgi de nulle part, qui se confronte aux hommes alors qu'il a déjà atteint l'âge adulte. Le chorégraphe François Verret, le danseur Mathurin Bolze se relaient pour raconter comment la société veut dompter l'homme sauvage, comment elle le craint. Polyphonie de gestes, de musiques (Fred Frize et Jean-Pierre Drouet) pour ce mystère dansé qui est un éloge de la différence, des êtres venus d'ailleurs, lumineux.

Au-delà de la nature de l'homme, dans ce *Kaspar Konzert*, Verret pose la question de ce que sont la vie, l'innocence. Une merveilleuse lettre d'amour adressée aux humains.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4^e. M° Châtelet. 20 h 30, les 14, 15 et 16. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

DÉPÊCHES

■ **ÉDITION :** les salariés de **Casterman** dénoncent le projet de cession de l'éditeur de *Tintin*, reprochant toute absence d'information et de préoccupations sociales. Les syndicats CGC et CFDT expriment leur « défiance » à l'égard de la direction. Dargaud, Dupuis et Flammarion sont candidats à la reprise de l'éditeur, en butte à des difficultés financières depuis plusieurs années (« *Le Monde* des livres » du 29 janvier).

■ **Le livre de Binjamin Wilkomirski, Bruchstücke** (*Fragments*, traduit en français chez Calmann-Lévy), a été retiré de la vente par son éditeur allemand, Suhrkamp Verlag, mardi 12 octobre, en raison « du peu d'information disponible » sur l'identité de son auteur, qui affirme avoir été un enfant rescapé des camps d'extermination nazis. La réalité de son récit avait été mise en doute et son agent littéraire, Liepman, à Zurich (Suisse), avait confié à un historien, Stefan Mächler, la mission de faire la lumière sur la biographie réelle de l'auteur (*Le Monde* du 23 octobre 1998).

Soirées musicales d'Arles

direction artistique :
Jean-François Heisser

Abonnez-vous Saison 1999-2000

Trio Wanderer, Peter Csaba, Jean-François Heisser, Quatuor Pražák, María Bayo, André Viéru, Jean-Louis Steuerman, Bruno Monsaingeon, Georges Pludermacher, Talens Lyriques, Europa Galante, Marie-Joséphe Jude...

Ouverture de saison
Vendredi 15 octobre 1999
20 h 30

Trio Wanderer

Jean-Marc Phillips, *violin*
Raphaël Pidoux, *violoncelle*
Vincent Coq, *piano*
Dvořák, Ravel, Chausson

Association du Méjan/Actes Sud
BP 38, 13633 Arles cedex
Tél. 04 90 49 56 78
Fax 04 90 96 95 25
e-mail : mejan@actes-sud.fr



DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. : 01 48 00 20 20 - Fax : 01 48 00 20 33

Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17
Internet : <http://www.gazette-drouot.com>

Expositions :
la veille de la vente, 11h à 18h
le matin de la vente, 11h à 12h

Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc, 92984 LA DEFENSE CEDEX - 01 49 04 01 83

SAMEDI 16 OCTOBRE

S.1 et 7- ET LUNDI 18 OCTOBRE A 14H15 : Mobilier du CHATEAU DE BAILLEUL. Me de RICQLES. Experts : MM. Millet et Lepic.

MARDI 19 OCTOBRE

S.5 et 6- 14H15 Mobilier du CHATEAU DE BAILLEUL. Me de RICQLES. Experts : MM. Millet et Lepic.

S.9- Bibliothèque KIEFFER. PIASA. Expert : Ch. Galantaris.

MERCREDI 20 OCTOBRE

S.4- Tableaux anciens. Dessins anciens et du XIXe. PIASA. Experts : Cabinet E. Turquin et B. de Baysier.

VENDREDI 22 OCTOBRE

S.2- Bibliothèque Philippe ZOOMEROFF. Bibliographie. PIASA. Expert : D. Courvoisier.

PIASA. PICARD. AUDAP. SOLANET & ASSOCIES
5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10
de RICQLES, 46, rue de la Victoire (75009) 01.48.74.38.93

MADELINE
NIELS ARESTRUP
NADA STRANCAR
MAURICE BENICHOU

ÉTOILES
une pièce de
PIERRE LAVILLE

"Une magistrale leçon de théâtre !" Fémina Hebdo.
"Des éclairs d'émotion vraie, simple, humaine... Étoiles devrait briller cette saison." L'Express. "Des comédiens exceptionnellement vivants." Le Figaro.
"Passionnant... Eblouissant !" France-Soir.

FIGAROSCOPE ACTES SUD-BIBLIÈRE

01 42 65 07 09

Cent disques, cent films et cent livres pour un siècle

PALMARÈS Pour célébrer la fin du siècle, les lecteurs du « Monde » et les clients de la Fnac se sont vu proposer une variante du fameux : « Quels sont les dix

livres que vous emporteriez sur une île déserte ? » Sur une liste de 200 livres, 200 disques, 200 films, ils devaient choisir les « Cent du siècle », dans chaque catégorie.



Un défi qui a été relevé avec humour, plutôt comme un jeu que comme un classement pour l'éternité. Camus, Chaplin et les Beatles sont plébiscités dans ces inven-

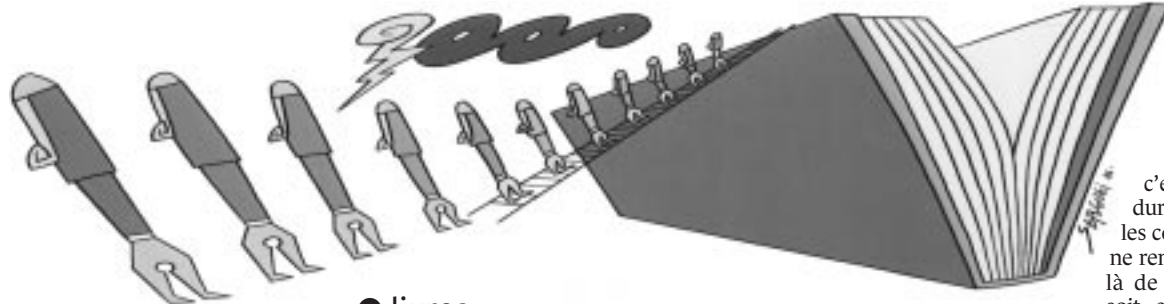
taires à la Prévert où Proust côtoie James Hadley Chase et Gaston Lagaffe, Jean-Luc Godard, Jacques Tati et George Lucas, et Chopin, John Coltrane et Johnny Hallyday.

● disques

AUTEUR	TITRE	PAYS	GENRE	ÉDITEUR, COLLECTION
1	The Beatles	G.-B.	VI	EMI
2	Bob Marley	Jamaïque	MM	UNIVERSAL
3	Louis Armstrong	Etats-Unis	J	UNIVERSAL
4	Jacques Brel	Belgique	VF	UNIVERSAL
5	The Rolling Stones	G.-B.	VI	VIRGIN
6	Serge Gainsbourg	France	VF	UNIVERSAL
7	Pink Floyd	G.-B.	VI	EMI
8	Jimi Hendrix	Etats-Unis	VI	UNIVERSAL
9	Georges Brassens	France	VF	UNIVERSAL
10	Miles Davis	Etats-Unis	J	SONY
11	Bob Dylan	Etats-Unis	VI	SONY
12	Léo Ferré	France	VF	UNIVERSAL
13	Elvis Presley	Etats-Unis	VI	BMG
14	Édith Piaf	France	VF	EMI
15	The Doors	Etats-Unis	VI	WEA
16	W.A. Mozart	Autriche	C	UNIVERSAL
17	Ella Fitzgerald	Etats-Unis	J	UNIVERSAL
18	Michael Jackson	Etats-Unis	VI	SONY
19	U2	Irlande	VI	UNIVERSAL
20	L. Van Beethoven	Allemagne	C	EMI
21	Charles Aznavour	France	VF	EMI
22	Duke Ellington	Etats-Unis	J	SONY
23	Barbara	France	VF	UNIVERSAL
24	Johnny Hallyday	France	VF	UNIVERSAL
25	John Lennon	G.-B.	VI	EMI
26	Ray Charles	Etats-Unis	VI	WEA
27	Eric Clapton	G.-B.	VI	UNIVERSAL
28	David Bowie	G.-B.	VI	EMI
29	Police	G.-B.	VI	UNIVERSAL
30	Charlie Parker	Etats-Unis	J	UNIVERSAL
31	Sidney Bechet	Etats-Unis	J	NIGHT & DAY
32	James Brown	Etats-Unis	VI	UNIVERSAL
33	Stevie Wonder	Etats-Unis	VI	UNIVERSAL
34	Charles Trenet	France	VF	EMI
35	Georges Bizet	France	C	UNIVERSAL
36	Django Reinhardt	France	J	NIGHT & DAY
37	Bruce Springsteen	Etats-Unis	VI	SONY
38	Prince	Etats-Unis	VI	WEA
39	Billie Holiday	Etats-Unis	J	SONY
40	Yves Montand	France	VF	SONY
41	Nirvana	Etats-Unis	VI	UNIVERSAL
42	The Who	G.-B.	VI	UNIVERSAL
43	Genesis	G.-B.	VI	VIRGIN
44	Khaled	Algérie	MM	SONY
45	Frédéric Chopin	Pologne	C	BMG
46	Francis Cabrel	France	VF	SONY
47	The Cure	G.-B.	VI	UNIVERSAL
48	Richard Wagner	Allemagne	C	EMI
49	Led Zeppelin	G.-B.	VI	WEA
50	Mc Solaar	France	VF	UNIVERSAL
51	Renaud	France	VF	VIRGIN
52	Giuseppe Verdi	Italie	C	UNIVERSAL
53	Leonard Cohen	Canada	VI	SONY
54	Jean Ferrat	France	VF	UNIVERSAL
55	Jacques Dutronc	France	VF	EMI
56	Michel Polnareff	France	VF	SONY
57	Aretha Franklin	Etats-Unis	VI	EAST WEST
58	Giacomo Puccini	Italie	C	EMI
59	Cesária Evora	Cap vert	MM	BMG
60	Igor Stravinsky	Russie	C	TELARC
61	Alain Souchon	France	VF	VIRGIN
62	John Coltrane	Etats-Unis	J	UNIVERSAL
63	The Beach Boys	Etats-Unis	VI	EMI
64	Youssou N'Dour	Sénégal	MM	VIRGIN
65	Claude Nougaro	France	VF	WEA
66	Boris Vian	France	VF	UNIVERSAL
67	Otis Redding	Etats-Unis	VI	WEA
68	Count Basie	Etats-Unis	J	EMI
69	Piotr Tchaïkovski	Russie	C	UNIVERSAL
70	Kassav	France	MM	SONY
71	Chuck Berry	Etats-Unis	VI	UNIVERSAL
72	Noir Désir	France	VF	UNIVERSAL
73	Peter Gabriel	G.-B.	VI	VIRGIN
74	Paco Ibanez	Espagne	MM	MUSIDISC
75	The Sex Pistols	G.-B.	VI	VIRGIN
76	Neil Young	Canada	VI	WEA
77	Jean-Sébastien Bach	Allemagne	C	SONY
78	Mano Negra	France	VF	VIRGIN
79	Lou Reed	Etats-Unis	VI	BMG
80	Ike & Tina Turner	Etats-Unis	VI	UNIVERSAL
81	Frank Zappa	Etats-Unis	VI	HARMONIA MUNDI
82	Les Rita Mitsouko	France	VF	VIRGIN
83	Bobby Lapointe	France	VF	UNIVERSAL
84	R.E.M.	Etats-Unis	VI	WEA
85	Marvin Gaye	Etats-Unis	VI	UNIVERSAL
86	Jean-Sébastien Bach	Allemagne	C	EMI
87	Stan Getz/Joao Gilberto	Etats-Unis/Brésil	VI	UNIVERSAL
88	Juliette Greco	France	VF	UNIVERSAL
89	Frédéric Chopin	Pologne	C	EMI
90	Dalida	France	VF	UNIVERSAL
91	Ellington/Mingus/Roach	Etats-Unis	J	EMI
92	Björk	Islande	VI	UNIVERSAL
93	Alain Bashung	France	VF	UNIVERSAL
94	IAM	France	VF	VIRGIN
95	Sarah Vaughan	Etats-Unis	J	UNIVERSAL
96	Claude Debussy	France	C	EMI
97	Sonny Rollins	Etats-Unis	J	WEA
98	Serge Reggiani	France	VF	UNIVERSAL
99	Janis Joplin	Etats-Unis	VI	SONY
100	Oum Kalsoum	Égypte	MM	CLUB DU DISQUE ARABE

● films

AUTEUR	TITRE	PAYS	VHS	DVD
1	Charles Chaplin	G.-B.	FRAV	GCTHV
2	Orson Welles	Etats-Unis	FO	-
3	Stanley Kubrick	Etats-Unis	WHV	-
4	Jean Cocteau	France	TF1	-
5	Francis F. Coppola	Etats-Unis	CIC	-
6	Victor Fleming	Etats-Unis	WHV	-
7	Robert Wise	Etats-Unis	WHV	WHV
8	François Truffaut	France	-	-
9	Steven Spielberg	Etats-Unis	UP	-
10	George Lucas	Etats-Unis	-	-
11	David Lynch	Etats-Unis	C+	C+
12	Fred Zinnemann	Autriche	FO	FO
13	Alain Resnais	France	FO	-
14	Marcel Pagnol	France	CMF	-
15	David Lean	G.-B.	GCTHV	-
16	Alfred Hitchcock	G.-B.	UP	-
17	John Ford	Etats-Unis	FO	-
18	Jean-Luc Godard	France	FRAV	GCTHV
19	Sergueï M. Eisenstein	URSS	FRAV	-
20	Woody Allen	Etats-Unis	WHV	-
21	Ingmar Bergman	Suède	FRAV	-
22	Fritz Lang	Allemagne	TF1	-
23	Akira Kurosawa	Japon	FRAV	-
24	Walt Disney	Etats-Unis	-	-
25	Sergio Leone	Italie	FO	-
26	Michael Curtiz	Etats-Unis	WHV	-
27	S. Donen & G. Kelly	Etats-Unis	WHV	-
28	Vittorio De Sica	Italie	FRAV	-
29	Claude Autant-Lara	France	TF1	-
30	John Huston	Etats-Unis	WHV	-
31	Nagisa Oshima	Japon	FO	-
32	Marcel Carné	France	FO	-
33	Jean Renoir	France	FO	FO
34	Jacques Demy	France	FRAV	GCTHV
35	John Sturges	Etats-Unis	WHV	-
36	Howard Hawks	Etats-Unis	WHV	-
37	Federico Fellini	Italie	WHV	-
38	J. von Sternberg	Autriche	TF1	-
39	Jean-Marie Poiré	France	FO	FO
40	Roberto Rossellini	Italie	FRAV	-
41	Claude Lanzmann	France	TF1	-
42	Wim Wenders	Allemagne	FO	-
43	Joseph Mankiewicz	Etats-Unis	WHV	-
44	H.-G. Clouzot	France	FO	-
45	Jean-Paul Rappeneau	France	FRAV	PFC
46	Charles Laughton	Etats-Unis	WHV	-
47	Terence Young	G.-B.	-	-
48	Michael Cimino	Etats-Unis	C+	C+
49	Jean-Pierre Melville	France	FO	FO
50	Abel Gance	France	-	-
51	René Clément	France	-	-
52	Luc Besson	France	GCTHV	GCTHV
53	George Lautner	France	TF1	-
54	Martin Scorsese	Etats-Unis	WHV	WHV
55	Tay Garnett	Etats-Unis	WHV	-
56	Jacques Tati	France	FRAV	-
57	Ettore Scola	Italie	-	-
58	Luchino Visconti	Italie	FO	-
59	Buster Keaton	Etats-Unis	FRAV	-
60	John Boorman	G.-B.	WHV	-
61	James Cameron	Canada	TF1	TF1
62	Wilhelm Murnau	Allemagne	FSF	-
63	Marco Ferreri	Italie	-	-
64	Quentin Tarantino	Etats-Unis	-	-
65	Ernst Lubitsch	Allemagne	FO	-
66	Clint Eastwood	Etats-Unis	WHV	WHV
67	Lars von Trier	Danemark	FO	FO
68	Joseph Losey	G.-B.	FO	-
69	Terry Gilliam	Etats-Unis	FO	FO
70	Gérard Oury	France	1 VIDEO	-
71	Jean Vigo	France	-	-
72	Max Ophuls	Fr./Allemagne	-	-
73	P. Schoendoerffer	France	-	GCTHV
74	Claude Chabrol	France	FO	-
75	Luis Bunuel	Espagne	-	-
76	Henri Verneuil	France	FO	-
77	Marcel Ophuls	France	-	-
78	Billy Wilder	Autriche	CIC	-
79	David Fincher	Etats-Unis	TF1	-
80	Sam Peckinpah	Etats-Unis	WHV	-
81	Nicholas Ray	Etats-Unis	FO	FO
82	René Clair	France	TF1	-
83	Paul Grimault	France	-	-
84	Tim Burton	Etats-Unis	-	-
85	Sacha Guitry	France	-	-
86	John Cassavetes	Etats-Unis	-	-
87	M. Antonioni	Italie	-	-
88	Julien Duvivier	France	TF1	-
89	Agnès Varda	France	FRAV	-
90	Roman Polanski	Pologne	-	-
91	Tod Browning	Etats-Unis	WHV	-
92	Nanni Moretti	Italie	TF1	-
93	Elia Kazan	Etats-Unis	WHV	-
94	Carl T. Dreyer	Danemark	GCTHV	-
95	Eric Rohmer	France	FRAV	-
96	Bertrand Tavernier	France	TF1	-
97	Bernardo Bertolucci	Italie	-	-
98	Jacques Becker	France	C+	-
99	Frank Capra	Etats-Unis	ALCOME	-
100	Pier Paolo Pasolini	Italie	-	-



● livres

AUTEUR	TITRE	PAYS	GENRE	ÉDITEUR, COLLECTION
1 Albert Camus	L'Étranger	France	R	Gallimard, Folio
2 Marcel Proust	A la recherche du temps perdu	France	R	Gallimard, quarto
3 Franz Kafka	Le Procès	Tch.	R	Gallimard, Folio
4 A. de Saint-Exupéry	Le Petit Prince	France	R	Gallimard, Folio
5 André Malraux	La Condition humaine	France	R	Gallimard, Folio
6 L.-Ferdinand Céline	Voyage au bout de la nuit	France	R	Gallimard, Folio
7 John Steinbeck	Les Raisins de la colère	Etats-Unis	R	Gallimard, Folio
8 Ernest Hemingway	Pour qui sonne le glas	Etats-Unis	R	Gallimard, Folio
9 Alain-Fournier	Le Grand Meaulnes	France	R	LGF, Livre de poche
10 Boris Vian	L'Écume des jours	France	R	LGF, Livre de poche
11 Simone de Beauvoir	Le Deuxième Sexe	France	E	Gallimard, Folio Essais
12 Samuel Beckett	En attendant Godot	Irlande	T	Minuit
13 Jean-Paul Sartre	L'Être et le Néant	France	E	Gallimard, TEL
14 Umberto Eco	Le Nom de la rose	Italie	R	LGF, Livre de poche
15 A. Soljenitsyne	L' Archipel du goulag	URSS	D	Fayard
16 Jacques Prévert	Paroles	France	P	Gallimard, Folio
17 G. Apollinaire	Alcools	France	P	Gallimard, Poésie
18 Hergé	Le Lotus bleu (Tintin)	Belgique	BD	Casterman
19 Anne Frank	Journal	Allemagne	D	LGF, Livre de poche
20 Claude Lévi-Strauss	Tristes tropiques	France	E	Pocket, Terre humaine
21 Aldous Huxley	Le Meilleur des mondes	G.-B.	SF	Pocket
22 George Orwell	1984	G.-B.	R	Gallimard, Folio
23 Goscinny & Uderzo	Astérix	France	BD	Hachette, Albert René
24 Eugène Ionesco	La Cantatrice chauve	France	T	Gallimard, Folio Théâtre
25 Sigmund Freud	Trois essais sur la théorie de la sexualité	Autriche	E	Gallimard, Folio Essais
26 M. Yourcenar	L'Œuvre au noir	France	R	Gallimard, Folio
27 Vladimir Nabokov	Lolita	Etats-Unis	R	Gallimard, Folio
28 James Joyce	Ulysse	Irlande	R	Gallimard, Folio
29 Dino Buzzati	Le Désert des Tartares	Italie	R	Pocket
30 André Gide	Les Faux-Monnayeurs	France	R	Gallimard, Folio
31 Jean Giono	Le Hussard sur le toit	France	R	Gallimard, Folio
32 Albert Cohen	Belle du Seigneur	Suisse	R	Gallimard, Folio
33 G. Garcia Marquez	Cent ans de solitude	Colombie	R	Le Seuil, Points
34 William Faulkner	Le Bruit et la Fureur	Etats-Unis	R	Gallimard, Folio
35 François Mauriac	Thérèse Desqueyroux	France	R	LGF, Livre de poche
36 Raymond Queneau	Zazie dans le métro	France	R	Gallimard, Folio
37 Stefan Zweig	La Confusion des sentiments	Autriche	R	LGF, Livre de poche
38 Margaret Mitchell	Autant en emporte le vent	Etats-Unis	R	Gallimard, Folio
39 David H. Lawrence	L'Amant de lady Chatterley	G.-B.	R	Gallimard, Folio
40 Thomas Mann	La Montagne magique	Allemagne	R	LGF, Livre de poche
41 Françoise Sagan	Bonjour tristesse	France	R	Pocket
42 Vercors	Le Silence de la mer	France	R	LGF, Livre de poche
43 Georges Perec	La Vie mode d'emploi	France	R	LGF, Livre de poche
44 Arthur Conan Doyle	Le Chien des Baskerville	G.-B.	PR	Librio
45 Georges Bernanos	Sous le soleil de Satan	France	R	Pocket
46 F. S. Fitzgerald	Gatsby le magnifique	Etats-Unis	R	LGF, Livre de poche
47 Milan Kundera	La Plaisanterie	France/TCH.	R	Gallimard, Folio
48 Alberto Moravia	Le Mépris	Italie	R	Flammarion, Libro
49 Agatha Christie	Le Meurtre de Roger Ackroyd	G.-B.	PR	Le Masque
50 André Breton	Nadja	France	R	Gallimard, Folio
51 Louis Aragon	Aurélien	France	R	Gallimard, Folio
52 Paul Claudel	Le Soulier de satin	France	T	Gallimard, Folio Théâtre
53 Luigi Pirandello	Six personnages en quête d'auteur	Italie	T	LGF, Livre de poche
54 Bertolt Brecht	Arturo Ui	Allemagne	T	L'Arche, scène ouverte
55 Michel Tournier	Vendredi ou les limbes du Pacifique	France	R	Gallimard, Folio
56 H. G. Wells	La Guerre des mondes	G.-B.	SF	Gallimard, Folio
57 Primo Levi	Si c'est un homme	Italie	R	Pocket
58 John R. R. Tolkien	Le Seigneur des anneaux	G.-B./Af. du Sud	SF	Pocket
59 Colette	Sido, les vrilles de la vigne	France	R	LGF, Livre de poche
60 Paul Éluard	Capitale de la douleur	France	P	Gallimard, Poésie
61 Jack London	Martin Eden	Etats-Unis	R	10/18
62 Hugo Pratt	La Ballade de la mer salée	Italie	BD	Casterman
63 Roland Barthes	Le Degré zéro de l'écriture	France	E	Le Seuil, Points essais
64 Heinrich Böll	L'Honneur perdu de Katarina Blum	Allemagne	R	Le Seuil, Points
65 Julien Gracq	Le Rivage des Syrtes	France	R	José Corti
66 Michel Foucault	Les Mots et les Choses	France	E	Gallimard, TEL
67 Jack Kerouac	Sur la route	Etats-Unis	R	Gallimard, Folio
68 Selma Lagerlöf	Le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson	Suède	R	LGF, Livre de poche
69 Virginia Woolf	Une chambre à soi	G.-B.	R	10/18
70 Ray Bradbury	Chroniques martiennes	Etats-Unis	SF	Denoël, Présence du futur
71 Marguerite Duras	Le Ravissement de Lol V. Stein	France	R	Gallimard, Folio
72 J.-M. G. Le Clézio	Le Procès-Verbal	France	R	Gallimard, Folio
73 Nathalie Sarraute	Tropismes	France	R	Minuit
74 Jules Renard	Journal	France	D	Actes Sud, Babel
75 Joseph Conrad	Lord Jim	G.-B./Pologne	R	Gallimard, Folio
76 Jacques Lacan	Écrits	France	E	Le Seuil, Points essais
77 Antonin Artaud	Le Théâtre et son double	France	E	Gallimard, Folio essais
78 John Dos Passos	Manhattan Transfer	Etats-Unis	R	Gallimard, Folio
79 Jorge Luis Borges	Fictions	Argentine	R	Gallimard, Folio
80 Blaise Cendrars	Moravagine	France	R	Grasset, Cahiers rouges
81 Ismail Kadaré	Le Général de l'armée morte	Albanie	R	LGF, Livre de poche
82 William Styron	Le Choix de Sophie	Etats-Unis	R	Gallimard, Folio
83 Federico Garcia Lorca	Romancero gitano	Espagne	P	Aubier, Domaine hispanique
84 Georges Simenon	Pietr le Letton	Belgique	PR	Pocket noir
85 Jean Genet	Notre-Dame-des-Fleurs	France	R	Gallimard, Folio
86 Robert Musil	L'Homme sans qualités	Autriche	R	Le Seuil, Points
87 René Char	Fureur et mystère	France	P	Gallimard, Poésie
88 J. D. Salinger	L'Attrape-Cœur	Etats-Unis	R	Pocket
89 James Hadley Chase	Pas d'orchidées pour miss Blandish	G.-B.	PR	Gallimard
90 Edgar-Pierre Jacobs	Blake et Mortimer	Belgique	BD	Blake et Mortimer
91 Rainer-Maria Rilke	Les Cahiers de Malte Laurids Brigge	Autriche	R	Le Seuil, Points
92 Michel Butor	La Modification	France	R	Minuit, minuit double
93 Hannah Arendt	Les Origines du totalitarisme	Allemagne	E	Le Seuil, Points essais
94 Mikhaïl Boulgakov	Le Maître et Marguerite	URSS	R	Pocket
95 Henry Miller	La Crucifixion en rose	Etats-Unis	R	LGF, Livre de poche
96 Raymond Chandler	Le Grand Sommeil	Etats-Unis	PR	Gallimard, Folio policier
97 Saint-John Perse	Amers	France	P	Gallimard, Poésie
98 Gaston	Gaston	Belgique	BD	Dupuis
99 Malcolm Lowry	Au-dessous du volcan	G.-B.	R	Gallimard, Folio
100 Salman Rushdie	Les Enfants de minuit	G.-B./Inde	R	LGF, Livre de poche

« Abbey Road by Bus »

SE PENCHER sur le siècle, c'est forcément en réduire la durée. Les efforts de mémoire, les coups de cœur et les émotions ne remonteront donc guère au-delà de la génération des parents, soit, en gros, aux années 60, donc aux Beatles, heureux (mais dissous) élus de la compétition des « Cent du siècle », avec *Abbey Road*. Et pourquoi avoir inscrit sur la liste des candidats cet album, et non pas le « double blanc », musicalement aussi riche ? Sans doute à cause de la force de l'image, la photographie : quatre garçons aux allures bizarres et sereines, empruntant un passage clouté aux lignes blanches et droites. La vision est rassurante, en même temps qu'elle prône l'insolence de la jeunesse.

Voyages, voyages : tous à *Babylon by Bus*, en bus vers la société décadente, épopée reggae rythmée par Bob Marley, brillant deuxième d'une compétition qu'il n'aurait sans doute pas souhaitée, mais qui dévoile la part cachée de mysticisme de chacun (et pourquoi pas un peu de rastafarisme pacifiste ?), sinon, comment expliquer cette représentation OVNI des musiques dites du monde en tête de classement – il faudra attendre la 44^e place pour trouver *Kutche*, de l'Algérien Khaled. Les votes revèlent l'ampleur de l'emprise anglophone sur le domaine musical – on peut aussi trouver ici les raisons du choix de Marley en chal-

IMPASSE SUR L'ÉLECTRONIQUE

La jeune industrie du disque s'est appuyée sur les Etats-Unis pour conquérir les marchés mondiaux. 49 % des élus sont anglophones (35 % américains, 14 % anglais), 29 % français. S'ils ont permis davantage de ventes nationales, les quotas radiophoniques de chanson française ne se sont sans doute pas encore fait sentir. Il est vrai aussi que les gagnants n'ont pas démerité : 3^e, Louis Armstrong, version gospel (*The Good Book*), 5^e, les Rolling Stones (*Sticky Fingers*), suivis de Jimi Hendrix (*Electric Ladyland*) et Miles Davis (*Kind of Blue*), talon-

nés par Bob Dylan (*Blonde on Blonde*). Tous révolutionnaires en leur temps.

Mais en cherchant à consolider le siècle par des valeurs sûres, le classement, s'il honore le jazz, fait l'im-passe sur le grand chamboulement des musiques électroniques, rap compris. Premier des deux disques de rap sélectionnés, *Prose Combat*, de MC Solaar, 50^e, tandis que *L'Ecole du micro d'argent* des Marseillais IAM est 94^e. De la « jeune » génération du rock (début des années 90), il restera *Nevermind*, de Nirvana (41^e) et *Homogenic*, de l'Islandaise Björk (92^e). Du Brésil, rien, sinon le *Getz-Gilberto*, rencontre du jazz et de la bossa en 1964 (87^e). Certes, il ne faut pas confondre l'inscription à l'ordre du mérite avec la révolution. Mais enfin.

Même classicisme chez les Français : *Jeff*, de Jacques Brel, 4^e, tient le haut du pavé, *Melody Nelson*, de Gainsbourg est 6^e, *Tempête dans un bénitier*, de Georges Brassens, 9^e, *Avec le temps*, de Léo Ferré, 12^e, et le disque d'or (*35^e anniversaire*) d'Edith Piaf, 14^e, devant *Strange Days*, des Doors et le *Requiem* de Mozart (dirigé par Karl Böhm). Ainsi va la vie du musicien, qui, même projeté dans le gigantisme du Stade de France, même élu roccour national, doit parfois se contenter d'une 24^e place (*Rock and roll attitude*, de Johnny Hallyday).

Véronique Mortaigne

Classiques mais ludiques

LE CHOIX des quelque 6 000 votants ayant envoyé leur liste idéale des films du siècle dessine une carte du tendre cinéphilique fortement contrastée. Cette « carte » renvoie à deux paysages différents, selon qu'on prend en compte les 100 lauréats correspondant à la question posée ou qu'on concentre son attention sur le « tableau d'honneur » des 20 titres les plus souvent cités.

Les 100 titres sélectionnés traduisent d'abord la domination presque absolue du cinéma euro - nord-américain, seuls deux japonais (Kurosawa et Oshima) parviennent à se faire une place parmi leurs 98 confrères – plus précisément leurs 97 confrères et une seule et unique consœur (vive Varda !) –, mais cette disparité sexuelle est moins significative que l'homogénéité géographique, puisque la liste des 200 cinéastes parmi lesquels devait s'effectuer le choix comportait de nombreux noms originaires d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, alors que cette liste de référence reflétait le très petit nombre de réalisatrices au sein d'une profession restée jusqu'à une date récente très largement dominée par les hommes.

Pas d'Ozu ni de Mizoguchi, pas de Glauber Rocha, de Kiarostami ni de Hou Hsiao-hsien parmi les 100 premiers. Cet occidentalisme correspond à une réalité de diffusion des œuvres... à la télévision. Alors que les cinématographies du monde sont, en France, relativement accessibles en salles, elles restent confidentielles sur le petit écran, et c'est cette caractéristique qui définit le périmètre au sein duquel s'est effectué le choix des votants. A l'intérieur de ce cadre, les résultats indiquent clairement le croisement de deux influences : ils se situent au point d'intersection entre une labellisation culturelle désormais largement admise et portant sur des noms de grands artistes tels que la critique et désormais l'université

les ont imposés, et d'un rapport plus ludique plus jouisseur au cinéma.

Parmi les 100 films, la proportion de morts (56 %) et de vivants (44 %) est relativement équilibrée, on peut en déduire un équilibre entre classicisme reconnu et goût pour la production actuelle. En revanche, parmi les 20 premiers, la domination des morts (65 %) sur les vivants (35 %) semble manifester la préférence des valeurs sûres. Un autre décalage entre les « 100 » et les « 20 » apparaît dans le classement par nationalités : dans les deux cas, les Américains l'emportent nettement, et les Français fournissent le seul contrepoint significatif. Mais alors que sur 100 films 41 % sont américains et 31 % français (avec 11 titres, l'Italie est le seul autre pays obtenant un score notable), parmi les 20 premiers on trouve 65 % d'américains pour 25 % de français.

Le point de croisement « idéal » entre reconnaissance esthétique et plaisir de spectateur se situe donc clairement en Amérique, représentée par des grands noms appartenant à toutes les générations depuis le muet – Chaplin éternel – et à tous les genres. De Ford à Lucas, et de Welles à Spielberg, la domination est massive. Et il y a fort à craindre que la mention d'Eisenstein corresponde davantage à la reconnaissance de principe accordée depuis des décennies à l'auteur du *Cuirassé Potemkine* qu'à un rapport vivant à son œuvre. En revanche, la présence parmi les cinq Français, aux côtés de deux cinéastes-écrivains dont la renommée ne doit pas tout au cinéma (Cocteau et Pagnol) de trois grands modernes du cinéma, Truffaut, Resnais et Godard, est l'une des surprises d'un classement qui, il y a quelques années, aurait probablement fait meilleure place à Marcel Carné ou à Julien Duvivier par exemple.

Jean-Michel Frodon

Ecrivains et choix sentimentaux

C'ÉTAIT UN JEU : « Quels livres sont restés dans votre mémoire ? » Pas une interrogation écrite du genre : « Qu'avez-vous vraiment lu ? » Encore moins un classement : « Quel est le plus grand écrivain du siècle ? » Les tableaux d'honneur, ce sont les critiques qui adorent cela. Des critiques littéraires anglophones viennent de proposer le hit-parade des auteurs de langue anglaise du XX^e siècle. James Joyce arrive largement en tête, ce qui n'est pas illégitime. Mais certains lecteurs, auxquels *Ulysse* demeure hermétique, protestent (ici, *Ulysse* arrive en 28^e position).

Le jeu a été parfaitement joué par ceux qui l'ont accepté, qui ont choisi cent titres parmi les deux cents qu'on leur proposait, mêlant ce qu'ils ont tous lu, à coup sûr, – par exemple *L'Étranger*, d'Albert Camus, titre cité le plus grand nombre de fois, ou *Le Petit Prince*, d'Antoine de Saint-Exupéry (n° 4) – et des livres dont ils sont certains de l'importance, sans avoir nécessairement pu les lire, comme *L'Être et le Néant*, de Jean-Paul Sartre (n° 13).

Ils ont eu du mérite, ces joueurs, car la liste qui leur était proposée n'était pas satisfaisante. Beaucoup s'en sont plaint, par courrier. Quelle liste aurait pu être la bonne ? Aucune évidemment. Mais on aurait pu adopter un principe défendable. C'était le cas au départ, quand se sont réunis des journalistes du *Monde* et des libraires de la FNAC,

pour proposer ce jeu : cherchons cent ROMANS que vous avez gardés en mémoire. Cela aboutissait, bien sûr, à faire figurer sur la liste *Autant en emporte le vent*, de Margaret Mitchell, *Les Raisins de la colère*, de John Steinbeck, *Le cœur est un chasseur solitaire*, de Carson McCullers ou *L'Écume des jours*, de Boris Vian, sans pour autant être convaincu que tous ces auteurs sont de très grands écrivains. Cela conduisait du même coup à exclure Samuel Beckett, dont les romans ne sont pas ce que le public retient de son œuvre, Eugène Ionesco ou même Saul Bellow, dont aucun titre n'est vraiment « mythique ». Pourquoi pas ? Un jeu doit avoir ses règles et sa cohérence.

LOUFOQUE OU ABSURDE

C'était sans compter sur la passion de « légitimer » qui anime journalistes et libraires... Alors on a voulu demander au public de choisir « cent livres pour le siècle », en mêlant essais, romans – y compris romans policiers et science-fiction – et bandes dessinées. Résultat : une liste de deux cents titres, qu'on pouvait trouver loufoque si on a de l'humour, absurde si l'on en manque. Voilà bien pourquoi on peut se réjouir des « cent du siècle » qui ont été désignés à partir de cette liste improbable et qui mêlent assez subtilement les « grands hommes » – de Freud à Sartre, en passant par Joyce,

Proust, Céline, Beauvoir et quelques autres – aux livres qu'on a aimés parce qu'on était jeune, parce qu'on sera toujours un peu sentimental, parce qu'on a de la curiosité, ou du goût pour le fantastique, le polar, la BD et l'humour – de *L'Écume des jours* à *Tintin*, de *Pas d'orchidées pour miss Blandish* à *Blake et Mortimer*, d'*Autant en emporte le vent* au *Grand Sommeil* et à *Gaston*.

Les vingt premiers titres, cités entre 4 225 fois (sur 5 964 participants) pour le premier, *L'Étranger*, de Camus et 3 198 fois pour le 20^e, *Tristes Tropiques*, de Claude Lévi-Strauss, sont très emblématiques de cet équilibre, tout comme le sont les deux seules femmes qui figurent parmi ces vingt : Simone de Beauvoir, pour *Le Deuxième Sexe*, une œuvre dont on sait à quel point elle a changé la réflexion sur la condition des femmes dans la seconde moitié du XX^e siècle, et Anne Frank, pour un témoignage unique, son *Journal*, tenu pendant la tragédie de la deuxième guerre mondiale.

Enfin, si votre livre préféré ne figure pas dans ces « cent », dites-vous que c'est sans doute un livre du XXI^e siècle, car, et c'est logique, ces cent titres, sont, à 85 %, choisis parmi des auteurs morts, déjà plus ou moins consacrés par la postérité. Les autres ont encore... tout l'avenir.

Josyane Savigneau

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.05 Nucléaire, réactions en chaîne. Forum Planète
22.00 Déchets, de l'environnement au civisme. Forum Planète
23.00 Débat. Le triomphe de l'argent. Arte

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités: Franck Dubosc; Dominique Farrugia; Shania Twain; Texas; Patrice Martin. Canal +
20.55 Envoyé spécial. Les dérivés d'une association française; Aviation: le coût du risque; Pièces automobiles: contrefaçon, l'exception française. P.-s.: Les cantines scolaires. France 2
21.05 Comment ça va? Les troubles sexuels féminins. Un laboratoire de haute sécurité. Des implants pour échapper à la surdité. Comment ça marche? TV 5
23.25 Le Club. Jean-Jacques Beineix. Ciné Classics
0.15 Prise directe. A Strasbourg, 35 heures: pour ou contre? France 3

DOCUMENTAIRES

19.30 Les Hommes des glaces. Le front des glaces. Odyssee
20.05 Flamants roses de Camargue. Recherche et conservation. Planète
20.30 Jérusalem, le syndrome Borderline. Planète

Le Monde TELEVISION

M 6

20.50 X-Files, aux frontières du réel. Réalisés respectivement par Kim Manners et Rob Bowman sur des scénarios de Chris Carter et Frank Spotnitz, Two Fathers et One Son (exploités en France sous un titre un peu racoleur: Toute la vérité) sont deux épisodes qui forment la clef de voûte de la série X-Files. En effet, liens héréditaires, conspirations terriennes et extraterrestres sont mis à nu au beau milieu de la

20.40 Thema. Le triomphe de l'argent. Arte
20.40 Going Wild. Le jardin de la pieuvre. Odyssee
20.45 Vladimir Horowitz, réminiscences. Mezzo
21.00 Chopin vu par... Muzzik
Byron Janis.
21.05 Les Grands Criminels. Monsieur Bill. Odyssee
22.00 Les Secrets de la guerre secrète. Le Reich: la guerre des services. Odyssee
22.35 Du rugby et des hommes. [2/5]. Terre promise. Planète
23.30 Vietnam, 10 000 jours de guerre. [11/13]. Planète
0.20 «Voodoo Chile», la musique Jimi Hendrix. Planète

SPORTS EN DIRECT

20.00 Football. Championnat de D 2: Châteaufort - Toulouse. Eurosport
20.25 Rugby. Coupe du monde 1999. Canada - Namibie. Canal + vert
20.30 Basket-ball. Eurorugby féminine: Bourges - Côte (Ita). Pathé Sport

MUSIQUE

20.00 Prokofiev. Suite Scythe opus 20. Par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, dir. Valery Gergiev. Mezzo
20.30 Les Trois Sœurs. Opéra d'Éstivás. Mise en scène d'Ushio Amagatsu. Par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Peter Eötvös et Kent Nagano. Muzzik

21.40 Mahler. Des Knaben Wunderhorn. Avec Lucia Popp, soprano; Walton Greenroos, baryton. Par l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Leonard Bernstein. Mezzo
22.00 Yo-Yo Ma & Anton Kuerti jouent Chopin. Muzzik
22.45 La Petite Renarde rusée. Mise en scène de Nicholas Hytner. Châtelet, juin 1995. Par l'Orchestre de Paris et le Chœur du Châtelet, dir. Sir Charles Mackerras. Mezzo
23.00 Chick Corea & Friedrich Gulda. Munich, juin 1982. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 J'ai deux amours. Caroline Huppert. Festival
22.10 Une gare en or massif. Caroline Huppert. Festival
22.40 Mortelle Rencontre. Christian I. Nyby II. O. RTL 9
22.50 Croisière à haut risque. Brian Trenchard-Smith. O. TF 1
23.15 Princess Daisy. Waris Hussein [1/2]. Téva
23.40 Charlotte, dite Charlie. Caroline Huppert. O. Festival

SÉRIES

20.50 Les Cordier, juge et flic. L'honneur d'un homme. TF 1
20.50 Buffy contre les vampires. Le fiancé. Série Club
20.55 X-Files, aux frontières du réel. [1 et 2/2]. Toute la vérité. O. M 6
1.35 New York Police Blues. Dans l'attente d'un cœur (v.o.). Canal Jimmy

FRANCE 2

17.45 Cap des Pins O.
18.20 Hartley, cœurs à vif O.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui.
19.50 Un gars, une fille O.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Envoyé spécial. Aviation: le coût du risque. Pièces automobiles: contrefaçon, l'exception française. P.-s.: Les cantines scolaires.
23.00 Expression directe. PS.
23.10 Comme au cinéma. Les grandes séductrices.
0.45 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.13 Comment ça va aujourd'hui?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.55 La Tour infernale. Film. John Guillermin. O.
23.40 Météo, Soir 3.
0.15 Prise directe. En direct.

CANAL +

17.50 et 20.30 Le Journal du cinéma. En clair jusqu'à 20.40.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.40 Le Poule. Film. Guillaume Nicloux. O.
22.15 Mortal Kombat, Destruction finale. Film. John R. Leonetti. O.
23.50 Sous pression. Film. Craig R. Baxley (v.o.). O.
1.15 Ça ne se refuse pas. Film. Eric Worth. O.

FILMS

18.40 L'Anglais qui gravit une colline... Christopher Monger (GB, 1994, 95 min) O. Cinéstar 1
19.35 Le Tombeur de ces dames Jerry Lewis (Etats-Unis, 1961, 95 min) O. Cinétoile
20.35 Pulp Fiction Quentin Tarantino (Etats-Unis, 1994, 155 min) O. Cinéfaz
20.45 Eléna et les hommes Jean Renoir (France, 1956, 120 min) O. Histoire
20.50 Torch Song Trilogy Paul Bogart (Etats-Unis, 1988, v.o., 115 min) O. Téva



21.00 Géant George Stevens. Avec James Dean, Elizabeth Taylor (Etats-Unis, 1956, v.o., 190 min) O. Paris Première
21.05 Miracle à l'italienne Nino Manfredi (Italie, 1971, 120 min) O. Canal Jimmy

21.10 Salut l'artiste Yves Robert (France, 1973, 95 min) O. Cinétoile
21.55 Shining Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1980, 120 min) O. Ciné Cinémas 2

22.45 Les Aventures d'Arsène Lupin Jacques Becker (France - Italie, 1956, 100 min) O. Cinétoile
22.55 Les mains qui tuent Robert Siodmak (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 85 min) O. 13ème Rue

23.05 Aux cœurs des ténébres Elanor Coppola, Fax Bahr et George Hicklenlooper (EU, 1991, v.o., 95 min) O. Canal Jimmy
23.10 Sailor et Lula David Lynch (Etats-Unis, 1989, v.o., 120 min) O. Cinéfaz
23.20 Pour rire! Lucas Belvaux (France, 1996, 100 min) O. Ciné Cinémas 3

21.05 Les Grands Manœuvres René Clair (France, 1955, 105 min) O. Cinétoile
21.00 Les Belles de nuit René Clair (France, 1952, N., v.o., 85 min) O. Cinétoile
20.30 Whistle Down the Wind Bryan Forbes (GB, 1961, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics

LE MONDE TELEVISION

VENDREDI 15 OCTOBRE

FILMS

16.05 Le Messenger Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1971, 120 min) O. Cinétoile
18.05 Sous les toits de Paris René Clair (France, 1930, N., 90 min) O. Cinétoile
19.35 Les Belles de nuit René Clair (France, 1952, N., v.o., 85 min) O. Cinétoile
20.30 Whistle Down the Wind Bryan Forbes (GB, 1961, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics
21.00 Les Grands Manœuvres René Clair (France, 1955, 105 min) O. Cinétoile



21.00 Un enfant de Calabre Luigi Comencini. Avec Gian Maria Volonte, Santo Polimeno (France - Italie, 1987, v.o., 110 min) O. Cinéstar 2
21.00 Antonia et ses filles Marleen Gorris (Pays-Bas, 1994, 100 min) O. Ciné Cinémas 2



21.05 THX 1138 George Lucas. Avec Robert Duvall, Donald Pleasence (EU, 1970, v.o., 80 min) O. Ciné Cinémas 3
22.25 American Graffiti George Lucas (Etats-Unis, 1973, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 3
22.45 Full Metal Jacket Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1987, v.o., 115 min) O. Ciné Cinémas 1

22.45 Je vous salue Marie Jean-Luc Godard (France - Suisse, 1983, 105 min) O. Cinétoile
22.50 L'Anglais qui gravit une colline... Christopher Monger (GB, 1994, v.o., 95 min) O. Cinéstar 2

23.15 La Déesse du Soleil Rudolph Thome (All., 1992, v.o., 105 min) O. Arte
0.25 Embrasse-moi, je te quitte Robert Mulligan (Etats-Unis, 1982, 100 min) O. Ciné Cinémas 2

1.10 The Missouri Breaks Arthur Penn (Etats-Unis, 1976, v.o., 125 min) O. Cinéfaz
1.20 De l'amour à la folie Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1995, 95 min) O. Cinéstar 1

1.55 Céline et Julie vont en bateau Jacques Rivette (France, 1974, 185 min) O. Cinétoile

COLLECTION CHRISTOPHE L.

COLLECTION CHRISTOPHE L.

COLLECTION CHRISTOPHE L.

PROGRAMMES

TF 1

18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Les Cordier, juge et flic. L'honneur d'un homme O.
22.50 Made in America. Croisière à haut risque. Téléfilm. Brian Trenchard-Smith. O.
0.30 Vol de nuit.

FRANCE 2

17.45 Cap des Pins O.
18.20 Hartley, cœurs à vif O.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui.
19.50 Un gars, une fille O.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Envoyé spécial. Aviation: le coût du risque. Pièces automobiles: contrefaçon, l'exception française. P.-s.: Les cantines scolaires.
23.00 Expression directe. PS.
23.10 Comme au cinéma. Les grandes séductrices.
0.45 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.13 Comment ça va aujourd'hui?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.55 La Tour infernale. Film. John Guillermin. O.
23.40 Météo, Soir 3.
0.15 Prise directe. En direct.

CANAL +

17.50 et 20.30 Le Journal du cinéma. En clair jusqu'à 20.40.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.40 Le Poule. Film. Guillaume Nicloux. O.
22.15 Mortal Kombat, Destruction finale. Film. John R. Leonetti. O.
23.50 Sous pression. Film. Craig R. Baxley (v.o.). O.
1.15 Ça ne se refuse pas. Film. Eric Worth. O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.40 Sydney Police O.
16.40 Sunset Beach O.
17.35 Melrose Place.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Années tubes.
23.15 Sans aucun doute. Le tour de France du gaspillage de l'argent public.
1.05 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

13.55 Derrick O.
14.55 Le Renard O.
16.05 Gymnastique artistique.
17.00 et 17.35 Un livre, des livres.
17.45 Cap des Pins O.
18.20 Hartley, cœurs à vif O.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui.
19.50 Journal, Météo, Point route.
20.55 Une soirée, deux polars. PJ. Canal. O.
22.55 Bouche à oreille. Dans le secret des familles.
0.15 Journal, Météo.
0.45 Histories courtes. Charyn le mystérieux.

FRANCE 3

14.45 Le Triangle noir. Téléfilm. Jerry London [2/2]. O.
16.20 Les Zinzins de l'espace.
16.35 Les Minikeums.
17.40 Le Kadox.
18.13 Comment ça va aujourd'hui?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.50 Thalassa. De mémoire d'aborigène.
21.55 Faut pas rêver. USA: Crazy Horse. Suisse: La fête des vigneron. Guinée: Le plus vieux balafon d'Afrique.

22.55 Météo, Soir 3.
23.25 Ciné week-end.
1.45 Nocturnales, jazz à volonté. Jazz à Antibes 98, Dianne Reeves.

CANAL +

15.45 Le Chacal. Film. Michael Caton - Jones.
17.45 C'est ouvert le samedi. En clair jusqu'à 20.15.
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. 20.45 Marseille - Lyon.
22.50 Alien, la résurrection. Film. Jean-Pierre Jeunet O.
0.35 Zonzon. Film. Laurent Bouhnik O.

15.45 Le Chacal. Film. Michael Caton - Jones.
17.45 C'est ouvert le samedi. En clair jusqu'à 20.15.
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. 20.45 Marseille - Lyon.
22.50 Alien, la résurrection. Film. Jean-Pierre Jeunet O.
0.35 Zonzon. Film. Laurent Bouhnik O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
O Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Budapest. 19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°. Le reportage CEO. A la recherche du bonheur. [4/4].
20.40 Thema. Le triomphe de l'argent. 20.45 Le Pouvoir F.M.I. 22.10 Geraldo, la crise et nous. 23.00 Débat. 23.25 L'argent ne dort jamais. 0.15 Le Trésor. Film muet. Georg Wilhelm Pabst. O. 1.40 Les Chercheurs de trésor.

M 6

17.10 Les Bédés de M 6 Kid.
18.00 Moesha O.
18.25 Le Filic de Shanghai O.
19.20 Unisexé.
19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer O.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.50 X-Files, aux frontières du réel. [1 et 2/2] Toute la vérité. O.
22.40 L'Armée des ténébres. Film. Sam Raimi. O.
0.20 L'Heure du crime. La malédiction des jumeaux. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels.
21.20 Expresso, Poésie sur parole.
21.30 Multidiffusion.
22.10 Carnet de notes. Méli-mélodies.
22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Joseph Haydn, un héritage. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Claus-Peter Flor: Œuvres de Haydn, Martin.
22.30 Jazz, suivez le thème. Nature Boy.
23.00 Le Conservatoire. 0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Trio n° 28 Hob XV 16, de Haydn, Patrick Cohen, piano, Konrad Hünteler, flûte, Christophe Coin, violoncelle. 20.40 Robert Schumann. Œuvres de R. Schumann. Mendelssohn, Dietrich, etc.
22.50 Les Soirées... (suite). Œuvres de Bach, Zelenka, Vivaldi, Heinenchen.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Star Wars mania. Invités: Olivier Delcroix; Stéphanie Tchou-Cotta; Patrice Girod; Michel Fize. Forum Planète
22.00 Les Nouveaux « Misérables ». Forum Planète
23.00 Rembrandt, autoportrait d'un rebelle. Forum Planète

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre... Famille, école: Le rapport à l'autorité et à la loi dans le cadre scolaire. La Cinquième
15.00 Le Vrai Journal. Le Medef et les 35 heures. PACS à droite. Barbara Coll. Armes biologiques. Canal +
18.20 Nulle part ailleurs. Invités: Jamiroquai; Kevin Williamson; Lio. Canal +
19.00 Tracks. No Respect: Les robots. Tribal: Peace and unity. Vibration: Land art. Clip: « Unpretty », de TLC. Backstage: Haiti vaoudou. Future: Parano sur le web. Dream: Patti Smith. Arte
20.05 C'est la vie. Une amie pour la vie. TSR
20.50 Thalassa. De mémoire d'Aborigène. France 3
21.00 Recto Verso. Invité: Florent Pagny. Paris Première
21.05 Top bab. Invité: Daniel Chenevez. Canal Jimmy
21.55 Faut pas rêver. USA: Crazy Horse. Suisse: La fête des vigneron. Guinée: Le plus vieux balafon d'Afrique. Invité: Cheb Mami. France 3

23.00 Bouillon de culture. Dans le secret des familles. Invités: Pierre Combescot; Yasmına Reza; Nathalie Rheims; Gisèle Halimi. France 2
23.15 Sans aucun doute. Le tour de France du gaspillage de l'argent public. Invité: Yves Lecoq. TF 1

DOCUMENTAIRES

17.30 Sexe, censure et cinéma. [5/6]. Pour adultes seulement. Planète
17.40 Going Wild. Le jardin de la pieuvre. Odyssee
17.50 Le Hot Club de France. Cab Calloway. Muzzik
17.55 Couples légendaires. Deneuve - Mastroianni. La Cinquième
18.00 L'Actors Studio. Gary Sinise. Paris Première
18.00 L'Actor's Studio. Gene Wilder. Ciné Cinémas

Le Monde TELEVISION

CINÉ CINÉMAS 3

21.05 THX 1138 Premier long-métrage de George Lucas, il y a trente ans, qui célèbre l'individualisme et la liberté, en plein XXV siècle, alors qu'une nouvelle civilisation se a proscriptions. Le film conte l'histoire d'un homme, THX 1138, et d'une femme, LUH 3417, qui cessent de prendre les drogues prescrites et sont attirés l'un par l'autre. Un premier opus sans doute plus audacieux que La Guerre des étoiles.

DÉBATS

18.10 Et Hollywood créa la femme. Odyssee
18.20 Cinq colonnes à la une. Planète
18.30 Le Monde des animaux. Les Bisons des bois. [12/13]. La Cinquième
18.30 Maria Callas. Mezzo
19.15 Rembrandt, querelles d'experts. Planète
19.15 Un travail de chien. Odyssee
20.15 Un job sanglant, le polar, l'auteur et son privé. Michael Oyahon et Batya Gour. Arte
20.15 N.U. Histoire
20.30 Politique et corruption au Kenya. Planète
20.30 Yuri Buenaventura, une salsa parisienne. Muzzik
20.45 L'Enigme des manuscrits de la mer Morte. Histoire
21.00 Sardanajazz. Muzzik
21.20 Le Front de l'Est. [2/4]. La marche sur Stalingrad. Planète
21.30 Bisons et loups. Une alliance ancestrale. Odyssee
21.50 Décrypter les années 60. Changer le monde. Canal Jimmy
22.10 Apollo 13. Planète
22.15 Grand Format. Journal intime. Yasmına et la guerre à Belgrade. Arte
23.05 L'Europe des pèlerinages. [7/11]. Fatima. Odyssee
23.25 Australie, à l'ouest du bout du monde. TMC

20.15 N.U. Histoire
20.30 Politique et corruption au Kenya. Planète
20.30 Yuri Buenaventura, une salsa parisienne. Muzzik
20.45 L'Enigme des manuscrits de la mer Morte. Histoire
21.00 Sardanajazz. Muzzik
21.20 Le Front de l'Est. [2/4]. La marche sur Stalingrad. Planète
21.30 Bisons et loups. Une alliance ancestrale. Odyssee
21.50 Décrypter les années 60. Changer le monde. Canal Jimmy
22.10 Apollo 13. Planète
22.15 Grand Format. Journal intime. Yasmına et la guerre à Belgrade. Arte
23.05 L'Europe des pèlerinages. [7/11]. Fatima. Odyssee
23.25 Australie, à l'ouest du bout du monde. TMC

20.15 N.U. Histoire
20.30 Politique et corruption au Kenya. Planète
20.30 Yuri Buenaventura, une salsa parisienne. Muzzik
20.45 L'Enigme des manuscrits de la mer Morte. Histoire
21.00 Sardanajazz. Muzzik
21.20 Le Front de l'Est. [2/4]. La marche sur Stalingrad. Planète
21.30 Bisons et loups. Une alliance ancestrale. Odyssee
21.50 Décrypter les années 60. Changer le monde. Canal Jimmy
22.10 Apollo 13. Planète
22.15 Grand Format. Journal intime. Yasmına et la guerre à Belgrade. Arte
23.05 L'Europe des pèlerinages. [7/11]. Fatima. Odyssee
23.25 Australie, à l'ouest du bout du monde. TMC

SPORTS EN DIRECT

13.30 Rugby. Coupe du monde 1999: Angleterre - Tonga. Eurosport
15.45 Tennis. Tournoi messieurs de Vienne: quarts de finale. Eurosport
19.00 Tennis. Tournoi féminin de Zurich: quarts de finale. Eurosport
19.55 Rugby. Coupe du monde 1999: Irlande - Roumanie. Canal + vert
20.45 Football. Championnat de D 1: Marseille - Lyon. Canal +

DANSE

20.45 Paris danse Diaghilev. Musique de Stravinsky. Chorégraphie de Michel Fokine. Par le ballet de l'Opéra de Paris. Mezzo

MUSIQUE

19.25 Maria Callas. Hambourg, mai 1959. Mezzo
20.59 Soirée Sardanajazz. Clips. Muzzik

DÉBATS

22.15 Grand Format: Journal intime. Portrait d'un écrivain serbe, Yasmına Tesanovic, mariée, deux enfants, modèle de la contestation antiguerre, qui milita avec d'autres femmes belgradoises contre la violence et le « nettoyage ethnique », et manifestèrent leur solidarité avec les femmes albanaises du Kosovo. Une femme qui a pourtant vécu dans sa « bulle », loin de la réalité d'une guerre toute proche.

DÉBATS

22.15 Grand Format: Journal intime. Portrait d'un écrivain serbe, Yasmına Tesanovic, mariée, deux enfants, modèle de la contestation antiguerre, qui milita avec d'autres femmes belgradoises contre la violence et le « nettoyage ethnique », et manifestèrent leur solidarité avec les femmes albanaises du Kosovo. Une femme qui a pourtant vécu dans sa « bulle », loin de la réalité d'une guerre toute proche.

22.15 Grand Format: Journal intime. Portrait d'un écrivain serbe, Yasmına Tesanovic, mariée, deux enfants, modèle de la contestation antiguerre, qui milita avec d'autres femmes belgradoises contre la violence et le « nettoyage ethnique », et manifestèrent leur solidarité avec les femmes albanaises du Kosovo. Une femme qui a pourtant vécu dans sa « bulle », loin de la réalité d'une guerre toute proche.

DÉBATS

22.10 Haydn. Sonate pour piano en la bémol majeure. Avec Ivo Pogorelich, piano. Mezzo
22.45 Horowitz à Vienne. Enregistré à Vienne, en 1987. Mezzo
22.50 Led Zeppelin 1969. Copenhague, en 1969. Canal Jimmy
23.05 André Chénier. Par l'Orchestre et les Chœurs du Royal Opera House. Paris Première
23.25 Jimmy Page et Robert Plant Unledded. New York 1994. Canal Jimmy
23.45 Grieg et Stravinsky par Colin Davis. Proms 1979. Par le London Symphony Orchestra. Muzzik
0.20 Mozart. Symphonie n° 31, « Paris ». L'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt. Mezzo

TÉLÉFILMS

19.00 Le Rêve de Jimmy. John Hamilton. O. Ciné Cinémas
19.50 Le Chat le plus riche du monde. Greg Beeman. Disney Channel
20.30 Une si jolie mariée. Jacques Audiou. Festival
20.40 Révélations fatales. Colin Bucksey. RTL 9
20.50 Une héroïne pas comme les autres. Anthony Page. O. TSR
20.55 Le Monstre du lac. Richard Huber. O. M 6
20.55 Holocauste. Marvin Chomsky [2/4]. TMC
22.05 Les Enfants du jour. Harry Clevn. Festival
23.00 La Dame de Lieudit. Philippe Monnier. Téva

SÉRIES

18.00 Moesha. Les irréductibles. M 6
19.05 Cadfael. Le Capuchon du moine. Festival
19.30 Clair de lune. Redux assassin. Série Club
19.55 Deux Flics à Miami. La ligne de feu. 13ème RUE
20.45 Pepe Carvalho. La nostalgie commence dans l'assiette. Arte
20.50 Stargate SG-1. Hathor. Série Club
20.50 Jesse. Boo! He's Back (v.o.). Téva
20.55 PJ. Canal. France 2
21.55 Avocats et associés. Le prix d'un enfant. France 2

22.45 Les Rois maudits. [5/6]. Histoire
1.00 Les Soprano. Pax Soprana. Canal Jimmy
2.20 Friends. Celui qui se souvient (v.o.). Canal Jimmy

18.00 Moesha. Les irréductibles. M 6
19.05 Cadfael. Le Capuchon du moine. Festival
19.30 Clair de lune. Redux assassin. Série Club
19.55 Deux Flics à Miami. La ligne de feu. 13ème RUE
20.45 Pepe Carvalho. La nostalgie commence dans l'assiette. Arte
20.50 Stargate SG-1. Hathor. Série Club
20.50 Jesse. Boo! He's Back (v.o.). Téva
20.55 PJ. Canal. France 2
21.55 Avocats et associés. Le prix d'un enfant. France 2

22.45 Les Rois maudits. [5/6]. Histoire
1.00 Les Soprano. Pax Soprana. Canal Jimmy
2.20 Friends. Celui qui se souvient (v.o.). Canal Jimmy

22.45 Les Rois maudits. [5/6]. Histoire
1.00 Les Soprano. Pax Soprana. Canal Jimmy
2.20 Friends. Celui qui se souvient (v.o.). Canal Jimmy

22.45 Les Rois maudits. [5/6]. Histoire
1.00 Les Soprano. Pax Soprana. Canal Jimmy
2.20 Friends. Celui qui se souvient (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde DES LIVRES

LITTÉRATURE ● ESSAIS

VENDREDI 15 OCTOBRE 1999



ANDRÉ GIDE
Le Feuilleton de Pierre
Lepepe page II



ALBERT COQUERY
page III



ANTONIO LOBO ANTUNES
page IV

« LE MAGHREB DES LIVRES »

A l'occasion de la manifestation qui se tient les 16 et 17 octobre, gros plan sur les nouvelles tendances de la recherche au Maroc, en Algérie et en Tunisie page V

LE RÂMÂYANA

la chronique de Roger-Pol Droit page VI



JEAN PAUL II
page VII

L'étrange vie de Guy Debord

Peu importe ce qui va se dire, pendant un certain temps, de Guy Debord. Les discours à son sujet sont déjà nombreux, intéressés, contradictoires ; ce n'est qu'un début, les gloses et les biographies se succéderont, toute une époque agitée et confuse s'étonnera de plus en plus d'avoir méconnu qu'une autre façon d'exister parlait à travers cette voix étrange. On bavardera beaucoup sur son caractère, son enfance, ses aventures, le spectre de mai 68, sa structure sauvage et mélancolique, son goût de la boisson, sa culture, sa mégalomanie, ses amitiés, ses mépris, ses ruptures, son suicide. Comme d'habitude, l'Histoire réelle sera plus ou moins évacuée de ces considérations. Mais patience : Debord est de mieux en mieux publié (certains ont raison de s'en inquiéter ou de s'en plaindre), ce qui ne veut pas dire encore lu. Pour le lire, à vrai dire, il faudrait d'abord savoir vivre d'une certaine façon. Comme lui ? Mais non, justement. Les expé-

riences de liberté absolue sont rares, et pourtant multiples. Pour les apprécier, mieux vaut être aventurier, ou poète, que journaliste ou universitaire. « Un homme est défini à ce qu'il entend, pratiquement, par poésie ; donc ce dont il se contente sous ce nom (ici le mot de Hegel : "A ce dont un esprit se satisfait, on mesure la grandeur de sa perte"). »

La *Correspondance*, qui commence à paraître, apporte un certain nombre d'éléments nouveaux. Le paradoxe, c'est que personne n'aura autant travaillé que l'auteur de l'inscription célèbre « Ne travaillez jamais ! ». Drôle de travail : l'organisation de la subversion est un plein temps de courrier, de voyages, de ruses, d'interventions, d'échanges. On est d'emblée dans l'avant-gardisme le plus extrême ayant tiré les leçons du passé (notamment du surréalisme). Ce qui frappe le plus dans ces lettres aux nouveaux complices ? Le mot *vie*. Il faut faire vite, démasquer le monde fabriqué de l'art, pousser les peintres à s'engager davantage, nouer des contacts internationaux, attirer les architectes, les urbanistes, les sociologues, les mettre en situation d'exception. Une insurrection des années 20 a été oubliée,

réprimée, aussi bien par le capitalisme moderne que par le totalitarisme stalinien. Mais le feu couve encore sous la cendre, il suffit de reprendre l'initiative contre « les néo-utopies du commerce artistique pseudo-expérimental », ou les « anciennes mondanités artistiques » (qui continuent de plus belle de nos jours, n'est-ce pas ?). Le trafic d'art, voilà l'ennemi, il faut l'attaquer dans son angle qui dévoile la société tout entière. Sombre période de la fin des années 50, avec, en France, la guerre d'Algérie : « Les espoirs de démocratie sont maintenant minces. Et le temps ne travaille pas pour nous. » Fascisme menaçant, gauche décomposée, surveillance policière, et cette note d'humour : « N'étant pas déclarée, l'Internationale Situationniste ne peut être officiellement dissoute. » La gauche ou l'extrême gauche de l'époque ? « Ces gens sont mécanistes à un point effarant. Aussi peu marxistes qu'il est possible : ouvriéristes. Cela tourne même à la pensée religieuse : le prolétariat est leur Dieu caché. Ses voies sont impénétrables, et les intellectuels doivent s'humilier, et attendre. Alors, comment admettraient-ils que le feu est à la maison ? »

Il y a une lucidité politique de De-

Ce qui frappe dans ce premier volume de correspondance ? L'urgence et la lucidité politique de l'auteur de « La société du spectacle » qui est la même chose que sa passion poétique

bord qui est la même chose que sa passion poétique (Lautréamont, Cravan). Rigueur et jeu : « Le problème est bien l'action commune d'individus libres, liés seulement par et pour cette liberté créatrice réelle. » Un groupe décidé, radical, pratiquant à la fois la dérive et l'organisation ouverte, peut transformer la vie. Plus tard, dans *In girum...* (1), Debord dira : « La formule pour renverser le monde, nous ne l'avons pas cherchée dans les livres, mais en errant. C'était une dérive à grandes journées, où rien ne ressemblait à la veille ; et qui ne s'arrêtait jamais. » On peut mesurer combien ce genre de pratique pouvait choquer aussi bien les pouvoirs établis que la langue de bois pseudo-révolutionnaire. « Poésie : oui, mais dans la vie. » Et voilà, inquiets de la même façon, les fabricants de poèmes ou d'art décoratif. Bref, le système tout entier est atteint, son mensonge de haut en bas et de bas en haut. C'est le même trucage qui va du travail aliéné à la représentation « culturelle ». Le plus grave : aucun populisme, aucun misérabilisme, une joie et une ironie permanentes, s'exprimant, avec beaucoup d'intelligence et d'art, dans le « détournement ». Non seulement la liberté, mais le luxe : « Je ne sais pas si nous sommes d'accord sur la notion de luxe que, pour ma part, je ne rejette pas simplement. Je crois qu'il faut contribuer à créer une conception révolutionnaire du luxe, ennemie à la fois du faux luxe ancien et de l'absence de luxe (le confortable vide fonctionnaliste des maisons et de la vie). »

En août 1960, Debord fait le point (encore huit ans à attendre avant de se lancer à l'assaut du ciel) : « Quoique nous soyons très largement dans un état de semi-clandestinité – rencontrant encore une hostilité assez incroyable, mais très honorable à notre avis –, on peut dire que nos moyens ont considérablement augmenté. (...) Nous sommes maintenant engagés dans l'organisation d'une longue lutte. » « Il faut concevoir et faire une critique qui soit une vie. » « Tant de gens que nous avons vu faire beaucoup de bruit se sont rangés totalement, de la façon la plus ridicule, parfois la plus ignoble. Ni la liberté ni l'intelligence ne sont données une fois pour toutes. Et leurs simulacres sont naturellement bien plus fragiles, ils se décomposent avec la mode. »

Presque quarante ans que ces lignes ont été écrites. Ont-elles pour autant vieilli ?

Ceux qui ont assisté autrefois, dans les temps sombres, à la projection du film *In girum...* se souviennent surtout d'une voix passant à travers l'écran des images (1). Là était la force, là l'audace : la grande poésie. Quelqu'un tenait le coup dans la caverne à hypnose, et n'hésitait pas à parler de lui sur le même plan que Bossuet, l'Arioste, Li Po,

Philippe Sollers

Dante, Musil, Pascal, Omar Khayyam, Shakespeare, la Bible, Hegel. Il ne s'agissait pas de « citations » mais de preuves. Quelle invraisemblable prétention ! Le tour de force esthétique et moral de Debord, dans ses *Œuvres cinématographiques complètes*, un des plus beaux livres du XX^e siècle, est d'avoir défié l'énorme industrie du sommeil. Drôlerie sinistre des jugements sur le public du cinéma et les « serveurs surmenés du vide. » Désinvolture révoltante à l'égard de tous les assis : « Je me flatte de faire un film avec n'importe quoi ; et je trouve plaisant que s'en plaignent ceux qui ont laissé faire de toute leur vie n'importe quoi. » Panégyrique, déjà, de la « brigade légère », en guerre avec la terre entière. Méditation intense sur l'eau du temps et le feu du désir. Autobi-

graphie impeccable, surtout : « Je suis exercé depuis longtemps à mener une existence obscure et insaisissable. » Ceux qu'une telle œuvre n'émeut pas ne sont pas doués pour l'émotion, voilà tout. Qu'ils parlent ensuite d'art ou de littérature n'a guère d'importance. Ce sont, au mieux, « des ignorants mystifiés qui se croient instruits », des « analphabètes modernisés » et autres fonctionnaires du Spectacle. Il ne s'agit pas non plus ici de « théorie », rien pour les colloques, les débats, les expositions, les thèses, les vernissages : « Aucune époque vivante n'est partie d'une théorie : c'était d'abord un jeu, un conflit, un voyage. » C'est parce qu'il était un grand poète métaphysique d'un enfer social sans poètes que Debord reste, aujourd'hui même, révolutionnaire : « Ceux qui, un jour, auront fait mieux, donneront librement leurs commentaires, qui eux-mêmes ne passeront pas inaperçus. »

(1) Signalons la parution de *In girum imus nocte et consumimus igni* dans une édition critique augmentée de notes de l'auteur (Gallimard, 154 p., 85F [12,95 €]).

CORRESPONDANCE 1957-1960 (tome I)
de Guy Debord.
Fayard, 280 p., 160 F (24,39 €).

★ Lire notre dossier pages VIII et IX



ARCHIVES ALICE HO

9^e de la Salon REVUE
ESPACE TAPIS ROUGE
67, rue du Faubourg St-Martin
75010 Paris
16 & 17 octobre 1999

Renseignements : Ent'revues - Tél. : 01 53 34 23 23 - Fax : 01 53 34 23 00

avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France et du Fonds d'Action Social (FAS), et la collaboration de la Maison des Écrivains



Les sommeillantes princesses

ESSAIS CRITIQUES

d'André Gide.
Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1 406 p., 395 F (60,02 €), jusqu'au 30 novembre, puis 445 F (67,83 €).

CORRESPONDANCE 1938-1950
de Georges Simenon et André Gide.
Omnibus, 232 p., 85 F (12,95 €).

Lire, c'est lier. La lecture forme des familles. Dans une célèbre conférence prononcée à Bruxelles le 29 mars 1900, André Gide parle de la lecture. Il y a, dit-il, tous ces livres qui vous instruisent, ce trésor des bibliothèques que l'on accumule en soi, « toute une encombrante richesse, une fortune précieuse certes comme instrument, mais qui restera différente de moi jusqu'à la consommation des siècles. L'avare met ses pièces d'or dans un coffre ; mais le coffre fermé, c'est comme si le coffre était vide ». Et puis, il y a des livres – ou quelques phrases, quelques paroles dans un livre – qui s'incorporent à vous. Leur puissance, dit Gide, « vient de ceci qu'elle n'a fait que me révéler quelque partie de moi-même inconnue à moi-même ; elle n'a été pour moi qu'une explication – oui qu'une explication de moi-même. (...) Combien de sommeillantes princesses nous portons en nous, ignorées, attendant qu'un contact, qu'un accord, qu'un mot les réveille ! »

De quel sommeil la Belle au bois dormant est-elle ainsi tirée, de quelle léthargie ? Gide y insiste, à deux fois, à quelques phrases d'intervalle : « Cette intime connaissance, qui n'est plutôt qu'une reconnaissance mêlée d'amour – de reconnaissance vraiment ; qui est le sentiment d'une parenté retrouvée. » Et plus loin : « S'éduquer, s'épanouir dans le monde, il semble vraiment que ce soit se retrouver des parents. » Les lectures de Gide, immenses, multiformes, sont guidées par cette obsession de la famille perdue, éparpillée et, par bonheur, parfois reconstituée. Des parents, c'est-à-dire une part de soi présente dans l'autre, la ressemblance dans la différence, l'identité dans l'altérité.

Affaire de famille donc, la lecture, et affaire personnelle. Qu'on ne demande pas à la critique de Gide d'être objective, ou scientifique, ou historique. Qu'on ne lui demande pas même d'avoir une méthode. A juste titre, Gide se méfie de ces critiques, déjà nombreux à son époque, qui préfèrent leur méthode à l'œuvre dont ils parlent. Et qui préfèrent leurs mots et leurs discours à ceux des auteurs qu'ils évoquent. Gide lui, cite beaucoup, énormément. C'est la voix de l'autre qu'il veut faire entendre, dans sa singularité, dans sa différence, afin de mieux faire saisir en quoi cette différence l'émeut et l'anime. Parfois sa « critique » semble vouloir se réduire à articuler des citations, à présenter aux lecteurs une anthologie signifiante, une sorte de miroir éclairé de sa lecture. Dans son grand texte sur Montaigne, de 1928, il semble qu'on assiste en direct à une opération de digestion dont le but est posé d'emblée : « Montaigne saura-t-il répondre aux questions nouvelles que nous avons à lui poser. » Il n'y a pas vraiment d'histoire littéraire pour

Les lectures de Gide furent guidées par l'obsession de la famille perdue. Une famille, c'est-à-dire une part de soi présente dans l'autre, la ressemblance dans la différence, l'identité dans l'altérité comme le soulignent ses « essais critiques » et sa correspondance avec Georges Simenon

Gide, tout se passe au présent. La parenté, c'est aussi la présence de l'ancêtre dans l'enfant, sa manière d'être toujours vivant. La lecture est encore ce qui réveille la princesse endormie des textes anciens. La parenté est à double sens. La lecture de Gide incorpore Montaigne et le dote d'un frère tout neuf, un tantinet jaloux de La Boétie.

On dira donc, pour lui en faire reproche, que Gide tire à lui les auteurs dont il parle. Qu'il profite de Dostoïevski, de Goethe, de Montaigne ou de Wilde pour figurer et retoucher sans cesse son autoportrait. C'est oublier le côté combattant du créateur de la *Nouvelle Revue française* et sa passion de découvreur. Ce gros volume d'essais critiques qui rassemble des conférences, des livres, mais aussi des chroniques, des articles, des notes, des préfaces, des hommages permet de construire un portrait en mouvement très éloigné des caricatures et des mythologies de convenance.

Il y a d'abord l'importance donnée au public. Les grandes périodes de création artistique, dit Gide, sont aussi celles où les créateurs se sont appuyés sur une critique « outrancièrement dogmatique ». Notre époque ne supporte plus cette rigueur des règles, mais du même coup, elle est menacée par le n'importe quoi, par les lois tout aussi contraignantes du commerce, par l'épouse-

ment des modes, par l'envahissement de l'anticulture. Et les vrais artistes, hélas, sont enclins à tourner le dos au public et à s'enfermer dans la fameuse tour d'ivoire, aveugles, sourds et muets à la vie. Gide entreprend de rompre ce cercle fatal de la décomposition. Faire de la critique, fût-ce aux dépens de son œuvre propre, c'est accepter de jouer ce rôle indispensable d'initiateur : celui qui incite les lecteurs à se trouver leur propre famille.

Initiateur aussi auprès des auteurs. Gide n'aimerait pas notre critique à prétention scientifique qui ne s'intéresse qu'aux textes et ignore les écrivains. A l'archéologie, il préfère la botanique : entendez que ce qui l'émeut et le meut dans la littérature, c'est l'aventure, toujours particulière de l'esprit – d'autant plus universelle qu'elle est particulière. Ni Sainte-Beuve et sa critique biographique qui fait de l'œuvre comme un prolongement de la vie de l'auteur ; mais pas davantage Proust et sa séparation radicale entre le « moi intérieur » qui écrit et le moi extérieur de la vie sociale et quotidienne. Le livre change celui qui l'écrit et souvent le dépasse, mais il éveille aussi l'auteur à ce qu'il est vraiment et l'incite à aller plus avant dans sa découverte. L'écrivain est aussi une princesse endormie, doté d'une vie latente, d'un trésor de potentialités que la critique a pour devoir d'éveiller.

Qu'il importe alors à Gide que tel jeune écrivain ne soit pas, comme on dit, de sa boutique. Qu'il se situe aux antipodes esthétiques, morales ou politiques de ses opinions et de ses convictions. Plus l'écart est grand, au contraire, plus l'aventure est riche. Soutenir des presque semblables, des intellectuels raffinés, des adeptes de la belle phrase musicale, des tenants de la haute tradition classique française, en bref : des gidiens, c'est une entreprise sans risque et donc sans sel et sans intérêt. Mais mettre en évidence ce qu'il y a de neuf et d'unique dans les écrits prolétariens de Charles-Louis Philippe ou d'Eugène Dabit, dans la prose virile de Joseph Conrad ou dans la poésie chrétienne de Charles Péguy, voilà qui oblige à ouvrir grand le compas, à aller chercher l'étincelle du même au loin de l'autre, non pour

le convertir à soi, mais à l'inverse pour effectuer vers lui le plus long et le plus passionnant des voyages. Quand Gide proclame, en 1937, que Georges Simenon, est « un grand romancier, le plus grand sans doute et le plus vraiment romancier que nous ayons en France aujourd'hui », il fait le choix de l'écart extrême : entre l'homme de lettres dominant de sa réputation le champ élitiste de la « haute littérature » et l'auteur à succès de romans populaires. Gide tient sous ses yeux un extraordinaire phénomène naturel, un écrivain d'instinct, une bête à écrire dont il admire certes l'originalité musicale : « Aucun épisode, si fortuit qu'il puisse d'abord paraître, aucun dialogue, aucune description de paysage même, qui ne joue son rôle et ne soit, ou ne devienne, un élément indispensable à l'établissement de l'accord (ou du désaccord) final. » Mais l'intérêt davantage ce que Simenon n'est pas encore, l'écrivain qu'il va devenir pour peu qu'on l'incite à aller au bout de lui-même, à suivre le meilleur de sa pente.

C'est tout l'enjeu de la correspondance qu'échangent le père de Nathanaël et celui de Maigret. Un jeu curieux de déséquilibres compensés, d'affection, de réticence, de retenues suivies de grands lâchers de confidences (1). Au début – jusqu'à la guerre et l'exil de Simenon aux Etats-Unis –, l'écrivain « populaire » est à la fois époustouffé par le patronage inattendu de Gide, et vaguement inquiet. Ravi d'être introduit à la cour par le roi lui-même et craignant la gaffe ou le faux-pas qui lui renverra aux écuries. C'est un état d'inquiétude qui plaît bien à Gide, propice au mouvement. Pour le maintenir dans cette disposition favorable, Gide lui promet un grand article, un essai sur Simenon, l'adoubement. Comme une carotte placée devant la bouche du cheval, l'article ne se fera jamais. Il en demeure un dossier marqué G. S., des notes, des ébauches, des fiches de lecture, opportunément publiées avec la correspondance.

Mais malgré les encouragements, malgré les critiques aussi, assénées avec la plus grande franchise, Simenon ne franchit pas ses limites, ou s'il lui arrive de les franchir – au risque de se perdre comme dans *Pedigree* –, c'est pour revenir bien vite sur le terrain connu, balisé et excellent des romans à un personnage. Simenon ne suit pas sa pente, il creuse son trou. Gide n'est pas déçu. Dans sa dernière lettre à Simenon, trois mois avant sa mort, il lui parle encore de « cette sorte d'intoxication qui désespère de soi-même le lecteur dès qu'il ouvre un livre de vous. » N'empêche qu'il note sèchement au dos de la missive que lui envoie Simenon en retour : « Sans intérêt. » La princesse s'est rendormie.

(1) En même temps que la correspondance Gide-Simenon, Omnibus republie la belle et étrange *Lettre à ma mère* dictée par Simenon en 1974, alors qu'il avait mis fin à son activité de romancier pour se livrer enfin à ces exercices autobiographiques dans lesquels Gide lui avait déconseillé de risquer son talent à « écrire les autres » (Omnibus, 108 p., 59 F [8,99€]).

★ Signalons *L'écriture d'André Gide, tome II, communications des rencontres de Cerisy-la-Salle d'août 1996* (ed. Lettres modernes Minard).

Langeais, une femme-poème

Troublante figure féminine que la duchesse Langeais. Elle surgit sur le seuil de la mort avant même d'avoir vécu. Carmélite sans âge « enlevée » sous le « linceul » de la religion, elle fut jadis l'idole du faubourg Saint-Germain. Est-elle toujours femme ? Balzac ne tranche pas. C'est Armand de Montriveau, son ancien amant, qui reconnaît, au terme d'une longue quête amoureuse, celle dont la voix monacale est à l'âme ce qu'est « aux yeux un filet d'or ou d'argent dans une frise obscure ».

Donc il fut un temps où Paris la célébrait. Un temps où, lorsque la jeune femme apparaissait, tous les yeux étaient sur elle. C'était Antoinette, épouse du duc de Langeais, mariée à dix-huit ans, puis délaissée. Sans doute ne l'a-t-il jamais touchée. Mais cette offense, que Balzac laisse deviner, est restée secrète. Aux yeux du monde, Antoinette est « reine de la mode », objet de tous les désirs, souveraine allégorie de sa « caste ». Plus profondément, elle est le « fil d'or », et aussi la « confusion poétique » en attente de son unité. Montriveau est ébloui par cette irrésistible comédienne qui déploie avec grâce les artifices de la séduction. Elle le distingue entre tous. Or, si Armand brûle d'amour, la duchesse ne voit en lui qu'un « délicieux présage d'amusement ». Elle refuse de satisfaire ses « désirs prodigieusement vulgaires » et lui oppose, malgré les « envivantes voluptés » d'un amour naissant, les « fortifications » de la religion ou des convenances. Meurtri, Armand fait appel au clan des Treize

pour enlever celle qu'il accuse de lui avoir donné « le néant ». La duchesse comparait devant le « tribunal » de l'amour qui la condamne à la flétrissure par le fer rouge.

Qui est donc cette femme à la fois courtisane et dévote, ange et démon ? Elle l'avoue à son amant : « Maître pour maître, je voulais un homme grand. » Coquette ?

Peut-être, mais vraie pourtant à travers cette coquetterie à laquelle la femme est réduite, et dont la dépravation reste à la « surface du cœur ». Coupable ? Son ignorance de l'amour est une forme d'innocence. Et soudain la mondaine se découvre la noblesse d'un sentiment qui la possède corps et âme. Dès lors, il s'agit de vaincre ou de mourir au monde. Pauvre Montriveau, déconcerté et malhabile, face à cette femme qui va au-devant de son destin avec une telle grandeur et lui ravit son rôle : « Si vous voulez ma vie, je vous la donnerai, vous ne la prendrez pas. » Il renonce au châtimement corporel, mais veut l'éprouver encore. Les lettres de la duchesse supplicée restent sans réponse. Lorsqu'elle lui offre un ultime rendez-vous, Armand arrive trop tard. La carmélite a relevé la duchesse.

Armand la retrouve cinq ans plus tard. Accompagné des douze autres « démons humains », il a orchestré sa délivrance du monastère. Mais c'est au moment où il croit la saisir enfin, qu'elle se dérobe et meurt ; « souverainement femme » à travers cette impertinence finale, et fidèle à son exigence d'absolu : « Ce n'est plus qu'un poème. »

Laetitia Zecchini



Figures de la Comédie

LANGEAIS ANTOINETTE DE DUCHESSE

Née en 1795
morte en 1823

Héroïne de *La Duchesse de Langeais*, la fille du duc de Navarreins apparaît aussi dans *Le Père Goriot* et est évoquée dans *Ferragus*, *Les Illusions perdues*, *Le Cabinet des Antiques* et *Les Secrets de la princesse de Cadignan*

J.-L. BESSON 1842/MAISON DE BALZAC-PARIS

Les mémoires d'un baron perché

Plus fantasmagique que factuel, ce récit « autobiographique » de Jacques Lacarrière rassemble quelques images de sa jeunesse durant la guerre à Orléans et fait la part belle aux digressions du conteur

UN JARDIN POUR MÉMOIRE
de Jacques Lacarrière.
Nil éd., 208 p., 120 F (18,29 €)

Né à Limoges en 1925, Jacques Lacarrière a passé son enfance et son adolescence à Orléans. Si ce n'est dans *Le Pays sous l'écorce* (1), *Chemins d'écriture* (2), ou *Ce bel aujourd'hui* (3), cette partie de sa vie n'affleure pas dans ses livres. L'auteur de *Gnostiques* (4), de *L'Été grec* (5), de *Chemin faisant* (6) et de *Sourates* (7) a plusieurs fois différé le moment de payer sa dette à l'enfant qu'il a été. Peut-être y voyait-il une sorte d'impôt jeunesse, auquel bien peu d'écrivains échappent, et n'avait-il pas le cœur d'ajouter sa partition aux innombrables *Petit Chose* qui peuplent nos bibliothèques. Peut-être aussi lui fallait-il longuement filtrer et remixer ses souvenirs pour, selon l'expression de Gaston Bachelard, « dresser le cadastre de sa campagne perdue ». Plus fantasmagique que factuel, *Un jardin pour mémoire* cultive le hors-sujet avec délice. Le hurlement des sirènes, le sifflement des fusées éclairantes, les bombardements, l'exploration des décombres et le secours aux survivants forment l'arrière-fond dramatique d'un récit tout en dérives et en digressions. Il s'agit donc moins d'un reportage, d'un témoignage ou d'une chronique que d'un contre-chant à l'été 44. L'histoire immédiate fait ici office de voix off et met en situation les soliloques de l'auteur. Tout se passe comme si le jeune Lacarrière – à la veille de la Libération – répondait à un projet tacite ou obéissait à une consigne informulée : avant de partir ailleurs, il faut faire le plein de son lieu d'origine...

Dans Orléans occupé, livré à lui-même, perché dans un tilleul qui fait figure d'initiateur et d'alter ego, Jacques Lacarrière fixe le cap de sa

vie. Il nous dit comment, à l'âge de quinze ans, il est tombé amoureux d'Athéna. Il nous apprend comment, pour conjurer certains mots, il les répète jusqu'à l'usure. Il raconte sa première communion et ses premiers amours. Il marie Palmyre et Orléans par le truchement hasardeux d'Aurélien. Il chante la Loire et la Sologne. Il fugitive les marionniers en les accusant d'être des copies mal dégrossies des châtaigniers. A plusieurs reprises, cependant, il revient à la guerre, aux enterrés vivants et aux postures dantesques des morts. Il fait l'inventaire de ses fascinations et de ses frayeurs. Ainsi, de proche en proche, par petites touches successives, en rassemblant les images de son passé, se dessine un rêve so-laire. Celui qui le mènera sur les

pas d'Hérodote et des hommes ivres de Dieu.

La prose de Lacarrière donne l'impression d'être un assemblage de morceaux choisis. L'exercice de style induit l'exercice de mémoire. Les jeux de langage permettent à la pensée de ricocher. Lacarrière prend les mots au mot (« Le cynisme a toujours fait la force des cynégéticiens ») et, au gré du récit, s'adonne à son péché mignon : l'étymologie. Souvent, tel un enfant-aux-mille-questions, il s'interroge : « Les huitres dorment-elles? », « A quoi rêvait alors Orléans endormi? », « Pourquoi ne suis-je pas mongol? », « Qu'est-ce qu'un mort? », « Pourquoi les marionniers ne sont-ils pas des châtaigniers? », « A combien de grains de sable faudrait-il limiter l'extension

du désert? ». Cette manière de questionner le monde, aussi insolite qu'elle puisse paraître, n'a rien de gratuit. Elle vise – selon un vieux procédé surréaliste – à fracturer le réel.

De fait, Lacarrière, conteur et poète, n'en finit pas de conjuguer les figures du destin. Il choisit d'approfondir les mystères plutôt que de les résoudre. Il explore les mots qui s'ajustent miraculeusement aux images.

Jacques Meunier

- (1) Seuil.
- (2) Plon.
- (3) J.-C. Lattès.
- (4) Albin Michel.
- (5) Plon.
- (6) Fayard.
- (7) Fayard



Jean Hatzfeld La guerre au bord du fleuve

roman

Éditions de l'Olivier

LE RĀMĀYANA
de Valmiki.
Traduit du sanskrit
et publié sous la direction
de Madeleine Biardeau
et de Marie-Claude Porcher.
Gallimard, « Bibliothèque
de la Pléiade », 1 842 p.,
445 F (67,83 €) jusqu'au
31 décembre,
puis 495 F (75,46 €).

Qui sont les *raksasa* (prononcer « rakchacha ») ? Pas commode à savoir. Des monstres, évidemment. Des boules de haine, des amas de chair méchants, des puissances nocives que rien ne peut amener ni apaiser. On ne saurait imaginer un *raksasa* doux, ni adouci. Il peut être occis, trucidé, brûlé, dépecé, charcuté, mais en aucun cas sauvé de sa propre malfaisance. Un bon *raksasa* est un *raksasa* mort, tout simplement. Ce trait majeur mis à part, il n'est pas commode de les reconnaître. Ils sont en effet petits ou gros. Certains volent, d'autres pas. Ils changent de forme. Certes, leur nourriture préférée est le sang, se gaver d'entrailles fumantes est leur distraction favorite, et ils perturbent les sacrifices. Mais quelques-uns d'entre eux ont plusieurs têtes, et la plupart une seule. Ils sont nombreux (dans une seule forêt infestée de *raksasa*, Rāma en tue 14 000 !) et se déplacent par familles entières. Une ville lointaine – terrible, imposante, métallique, funeste – n'appartient qu'à eux et résonne, sans cesse, de leurs cris effarants. Bref, les *raksasa* sont des puissances qui, laissées à elles-mêmes, sont maléfiques.

Rāma, donc, le combat. Il a les épaules larges, l'esprit aussi. Il est évidemment superbe, suprêmement, autant que vertueux, avisé et courageux. « Il est profond comme l'Océan, ferme comme l'Himalaya, héroïque comme Vishnou, beau comme la Lune, terrible dans sa colère comme le brasier de la fin des temps, patient comme la Terre (...) ». Des armes extraordinaires sont mises à la disposition

Des monstres, des combats héroïques, de sidérants effets spéciaux. Sans oublier une grande histoire d'amour, une armée de singes et d'ours, la fidélité à la parole donnée. Ce n'est pas « La guerre des étoiles », mais la geste de Rāma. Œuvre maîtresse de la culture indienne, ce récit d'aventures est aussi un voyage spirituel

du héros : flèches porteuses de foudre, rayons fulgurants, dards « pareils à des serpents venimeux », capables de démanteler à distance le corps des plus puissants *raksasa*. Le *Rāmāyana*, vaste poème issu de l'Inde antique, peut apparaître d'abord comme le récit à rebondissement d'une guerre cosmique. La ruse du roi des rois *raksasa* lui a permis de devenir presque invulnérable. Il a obtenu en effet de ne pouvoir être vaincu par aucun dieu ni aucun être divin. Seuls les hommes, pauvres créatures incapables de se mesurer à lui, ont été oubliés de la liste. C'est ainsi que Vishnou se fait homme, en la personne de Rāma, pour débarrasser l'univers de la menace d'une malfaisance immortelle.

Derrière les affrontements titanesques se dessine donc bien plus que des histoires de héros et de monstres. Ce grand récit à la fois populaire et mystique, qui constitue, comme le *Mahābhārata*, un pilier de la culture de l'Inde, mêle

de manière continue les leçons de sagesse aux scènes de combat et les perspectives infinies à la grande histoire d'amour de Rāma et de son épouse Sita. C'est une œuvre-monde, à la fois superbe, palpitante, déroutante, familière, inépuisable... bref, indienne. On prendra donc tout ensemble, quitte à varier ensuite indéfiniment les angles de lecture. L'un insisterait sur le fabuleux kitsch et à grand spectacle : l'immense oiseau étincelant servant de monture à Vishnou, l'antiloque magique inventée par les monstres, l'armée des singes et des ours attaquant la capitale des *raksasa*, les créatures cracheuses de feu et celle qui englutit des bataillons entiers, leur roi à dix têtes et vingt bras qui paraît invincible. Une autre approche insisterait sur le coup de foudre entre le jeune prince et sa future épouse, l'accord immédiat et total

de leurs vies, la fidélité exemplaire de Sita. Quand Rāma est injustement exilé, elle décide de le suivre. Sita parvient à convaincre son époux d'accepter qu'elle partage ses privations. Et, quand elle-même est enlevée par le roi des *raksasa* et qu'il manifeste son intention de l'épouser, Rāma croit mourir.

Il est possible également de considérer le *Rāmāyana* comme une méditation sur la parole donnée, la loyauté envers les engagements pris, le nécessaire respect des devoirs respectifs de chacun. On ne saurait oublier toutefois la perspective métaphysique qui ne cesse d'habiter le récit, l'équivalence souvent suggérée des apparences et de l'illusion, la réconciliation des vies animales et des vies humaines, et le cortège pacifié de l'existence – suivant le héros victorieux à jamais, rassemblant les



singes aussi bien que les plantes et les êtres inanimés – qui vient clore pour toujours les grandes joutes risquées : « Personne dans ce cortège ne connaissait la tristesse, le découragement ou le désespoir ; tout le monde exprimait une joie prodigieuse, inouïe. » On signalera enfin que le texte lui-même est censé attirer à son lecteur toutes sortes de bienfaits : « Celui qui recitera ne fût-ce qu'un seul quart des vers de ce poème engendrera un fils s'il n'en a pas encore, obtiendra de l'argent s'il en est démuné, sera délivré de ses fautes s'il en a commis. »

Voilà qui constitue un motif supplémentaire de se réjouir de la publication du remarquable travail conduit par Madeleine Biardeau et Marie-Claude Porcher pour la « Bibliothèque de la Pléiade » (1).

On y découvrira à mesure une foule d'indications éclairantes, en particulier sur les *raksasa*, leur origine et leur signification. Il est en effet suggéré que, sous ces monstres, se cachent les bouddhistes. Le *Rāmāyana* serait une manière de transposer la menace qu'ils firent peser sur la religion brahmanique et d'en exorciser le danger. Quoi qu'il en soit, les lecteurs francophones peuvent désormais plonger dans ce fleuve sans craindre les contresens. Ils y découvriront non seulement une Inde « éternelle », mais aussi l'une des références majeures de l'Inde présente. Rāma naît et grandit en effet dans la ville d'Ayodhya, devenue ces dernières années le lieu majeur de l'affrontement entre hindous et musulmans.

On notera enfin que l'engouement pour ce texte, en Europe, ne date pas d'hier. En 1808, dans la première anthologie de pages traduites du sanskrit en allemand, Friedrich Schlegel s'enthousiasme pour le *Rāmāyana*. Et plus tard Michelet, lisant la première traduction française élaborée par H. Fauche en 1854-1858, ne se sent plus de joie. Qu'on relise *La Bible de l'humanité*, parue en 1864 : « L'année 1863 me restera chère et bénie. C'est la première où j'ai pu lire le grand poème sacré de l'Inde, le divin *Rāmāyana*. » Et puis les grandes effusions : « La Grèce est petite : j'étouffe. La Judée est sèche : je halète. Laissez-moi un peu regarder du côté de la haute Asie, vers le profond Orient. J'ai là mon immense poème, vaste comme la mer des Indes, béni, doué du soleil, livre d'harmonie divine où rien ne fait dissonance. Une aimable paix y règne, et même au milieu des combats une douceur infinie, une fraternité sans borne qui s'étend à tout ce qui vit, un océan (sans fond ni rive) d'amour, de pitié, de clémence. J'ai trouvé ce que je cherchais : la Bible de la bonté. »

(1) Ont collaboré à cette traduction Philippe Benoît, Brigitte Pagani, Bernard Parlier, Jean-Michel Peterfalvi, Alain Rebière.

Emmanuel
Adely
Agar-agar



D'une efficacité diabolique.
Sandrine Fillipetti - *Les Inrockuptibles*

Le romancier succombe à une
nécessité obsédante.

Hugo Marsan - *Le Monde*

Une chose est sûre, dès qu'on ouvre
ce roman, on y reste « scotché »,
comme on dit aujourd'hui.

Jean-Pierre Tison - *Lire*

Stock

Vocations

Madeleine, Alain et Jean Daniélou : trois destins
singuliers retracés par Emmanuelle de Boysson

**LE CARDINAL
ET L'HINDOUISTE**
Le mystère
des frères Daniélou
d'Emmanuelle de Boysson.
Albin Michel, 320 p.,
140 F (21,34 €).

La seule évocation du nom de Daniélou suscite encore trop souvent sarcasmes et rictus convenus. Daniélou, ce serait d'abord l'« Affaire », la mort insolite d'un cardinal, chez Mimi, danseuse de cabaret de son état, au quatrième étage d'un immeuble parisien. En ce sens, le premier mérite du livre d'Emmanuelle de Boysson est de dépasser l'anecdote et de restituer au « *clan Daniélou* » ce qui fait sa vraie singularité, son « mystère », via les biographies croisées de Madeleine Daniélou et de ses deux fils, Jean et Alain. Trois itinéraires spirituels, trois existences « *servantes* », trois vocations.

Au moment même où la III^e République sépare l'Eglise de l'Etat, Madeleine incarne un combat sans relâche pour la formation intellectuelle des jeunes filles chrétiennes, la fondation de l'Ecole normale catholique et des collèges Sainte-Marie, dans un esprit tant d'indépendance vis-à-vis du clergé que de fidélité à M^{me} de Maintenon et à Henri Bergson. Alain, lui, fera le choix d'une vie itinérante à travers l'Inde, entre exaltation de l'homosexualité comme « *révélation divine* », yoga et initiation au tantrisme shivaïte. Autodidacte solitaire et volontiers provocateur, indianiste marginalisé par ses homologues universitaires, ethnomusicologue passionné et traducteur infatigable (il maîtrisait tamoul, hindi et sanskrit), Alain Daniélou aura constamment à cœur la sauvegarde des musiques traditionnelles. Jean Daniélou, de son côté, sera le compagnon de Maritain, de Mounier et du père de Lubac, le cardinal aux mille facettes – l'« homme du

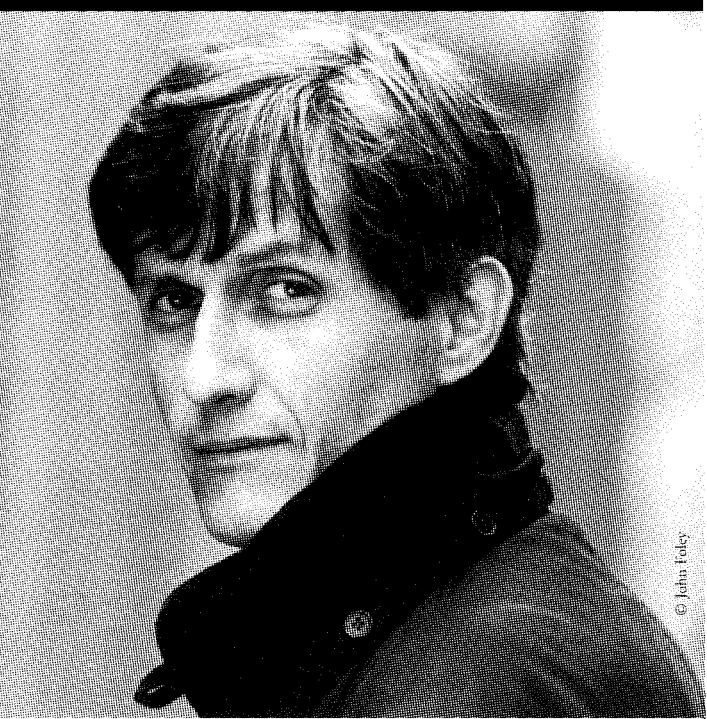
pape » chahuté par *Témoignage chrétien*, mais aussi le partisan des femmes-prêtres et l'avocat des maos saccageurs de Fauchon –, le jésuite académicien et surmédiatisé, qui adore la « *bagarre* », n'hésitant pas à pourfendre la déchristianisation ou le stalinisme de Garaudy.

Mais Jean Daniélou est, et l'auteur a raison d'y insister, aussi et avant tout un savant, précurseur dans le renouveau des études patristiques comme dans la remise à l'honneur de l'Eglise primitive et des sources judéo-chrétiennes ou dans le dialogue interreligieux (avec le Cercle Saint-Jean-Baptiste et la revue *Axes*). C'est enfin un pédagogue et un guide, érudit, rieur et disponible, toujours à l'écoute des sévriennes à qui il transmet une conception dynamique de la foi.

On saura gré à Emmanuelle de Boysson, arrière-petite-fille de Madeleine Daniélou, d'avoir retracé cette saga triangulaire, tendre et discrète, et d'avoir pour ce faire mené une enquête de longue haleine qui vient rendre à ces figures de passeurs intellectuels tout leur poids d'humanité. Pour autant, l'historien regrettera l'imprécision des références, le philosophe pensera que, à vouloir coûte que coûte trouver « *passerelles* » et « *points de convergence* » entre le cardinal et l'hindouiste, on passe à côté d'une réelle confrontation de leur rapport respectif à la vérité, et le théologien sera déçu de voir une nouvelle fois l'engagement mystique réduit à de purs facteurs psychologiques, selon un schéma par trop prévisible : Madeleine la mère « *castratrice* », Jean le « *bon fils* » qui réussit par sa foi à « *sublimier ses élans* », et Alain, le mal aimé, l'« *âme damnée* » fuyant au bout du monde dans le polythéisme hindou. Mais, en refermant le livre, le lecteur n'aura pas oublié que la foi se passe de démonstration et qu'au sens spirituel du terme tout ministère est « *mystère* ».

Jean Birnbaum

François
Taillandier
Anielka



Anielka est un roman singulier aux
deux sens du mot : unique et bizarre.

Etienne de Montéty - *Le Figaro Magazine*

L'un de nos romanciers les moins
complaisants et les plus lucides.

Jérôme Garcin - *Le Nouvel Observateur*

Stock



Pierre Feuillet et Guy Debord sur le boulevard Saint-Michel en 1953. Sur la couverture de la biographie de Christophe Bourseiller, Pierre Feuillet est grossièrement effacé

Eloge têtue du spectacle

Sous la virulence du propos se dissimule, selon Daniel Bougnoux, une pensée molle, datée et dépassée

R elire Debord ? Ecrasés sous leurs propres redites, ses textes paraissent aujourd'hui terriblement situés, marqués par une époque où l'on croyait encore au grand seigneur en philosophie, aux vertus de l'incantation, à la « pratique théorique » et autres rutilantes mécaniques qui n'ont jamais marché et qui rouillent depuis dans les casses...

A qui en imposent ces phrases ronflantes ? Elles donnent un alibi pour survoler les problèmes sans jamais s'abaisser aux enquêtes de terrain, là où l'étude de cas permettrait de décider, en se laissant elle-même empiriquement discuter. Le charme de Debord est d'être irréfutable et d'échapper au débat, mais c'est aussi son infirmité. Le bel exemple de pensée inoffensive, tellement radicale qu'elle ne fait de mal à personne ! Quel politicien, quel consultant en communication refusera de réciter : « La séparation est l'alpha et l'oméga du spectacle... Tout pouvoir séparé a donc été spectaculaire... », ou bien : « A mesure que la nécessité se trouve socialement révee, le rêve devient nécessaire. Le spectacle est le mauvais rêve de la société moderne enchaînée, qui n'exprime finalement que son désir de dormir » ? Grâce à Debord, l'imprécation devient décorative, la révolte se porte en sautoir.

Le consensus qui l'entoure désormais fait soupçonner, sous la virulence superficielle des phrases, une pensée molle propice au conformisme. Debray a bien montré dans la revue *Le Débat* (n° 85) la structure profonde des textes de Debord : ils démarquent littéralement Fuerbach et les jeunes hégéliens, et ce n'est que par ignorance historique, et philosophique, qu'on oppose aujourd'hui aux marxistes forcément « archaïques » une pensée que Marx lui-même avait renversée. Sur la forme, Debord n'innove donc pas, mais recule. Quant au spectacle, il confond tout.

Une véritable critique du spectacle devrait commencer par trier entre les types très changeants de manifestation ou de représentation (qui diffèrent grandement). Sur le spectacle, Debord a deux fois tort : quand il le définit par la représentation pour en passer condamnation, au

nom d'une préférence très classique pour la présence à soi, l'action ou le « dialogue », (« Le spectacle (...) est le contraire du dialogue. Partout où il y a représentation indépendante, le spectacle se reconstitue », etc.), il ne voit pas que cette mise à distance, inhérente en effet au spectacle, fonde ce qu'on appelle l'ordre symbolique en général. Partout où intervient la coupure sémiotique (qui sépare la scène de la salle, le représentant du représenté ou le signe de ce qu'il désigne), cette distance représentative apporte une frustration sans doute, mais aussi un dressage sans lequel point d'éducation ni de culture dans son ensemble.

On rêvait autour de 1968 d'immédiateté, avec une impatience primaire. Nous aurions tendance aujourd'hui à mieux considérer les représentations majestueuses et sages issues de l'ordre du livre, à proportion que ces représentations s'éloignent, c'est-à-dire en réalité se rapprochent. Car la mise à distance, la mise en symbole, en représentation ou en différé... sont dé-

Daniel Bougnoux

sormais menacées par les toujours nouvelles « technologies de la communication », et c'est l'autre erreur de Debord, ou sa myopie chronique : appeler de ses vœux une certaine fin de la représentation quand elle est en train d'arriver, mais du mauvais côté de l'histoire, avec les tyrannies du direct, les tyrannies de l'intimité ou de la présence, qui constituent autant d'effondrements symboliques. Une culture décline, organisée depuis quatre siècles autour de la forme distante et sévère du livre, dont l'efficacité symbolique s'étendait aussi aux arts de la scène ; elle se trouve déclassée par la nouvelle vidéosphère, laquelle correspond moins au règne des images qu'à la montée en puissance du direct, du live, de l'interactivité, du toucher ou des formes immédiates de mille manifestations.

Généralement dirigées contre la simple vue et « au nom de la vie », celles-ci s'affairent à rapatrier les représentations esthétiques, politiques, culturelles ou publicitaires en deçà de la coupure sémiotique pour les infiltrer dans les mondes

Requiem pour une civilisation

Malgré un tableau très noir de la société, Raoul Vaneigem mise sur « le parti de la vie »

POUR UNE INTERNATIONALE DU GENRE HUMAIN
de Raoul Vaneigem.
Le Cherche Midi, 184 p.,
98 F (14,94 €).

Les beaux commencements : certains livres semblent inaugurer quelque chose et l'on brûle de connaître la suite, comme jadis avec les romans d'aventure de l'enfance... « Nous n'avons jamais cessé de confier le sort de nos libertés à ceux qui se flattaient le mieux de nous en dépouiller. Ainsi n'y a-t-il pas d'infortune que nous n'ayons sollicitée sinon de façon déléguée, du moins par une résignation quotidienne où se trouvait bafouée et ridiculisée la volonté d'influer sur le cours du monde et sur la destinée », écrit Raoul Vaneigem au début de son dernier ouvrage, *Pour une internationale du genre humain*. C'est l'allure de Descartes dans le *Discours de la méthode*. C'est le ton de La Boétie dans le *Discours de la servitude volontaire*. Du reste, Vaneigem se pose les mêmes questions que l'ami de Montaigne : pourquoi les gens se laissent-ils asservir depuis si longtemps alors qu'ils sont nés pour être libres ?

Dans les années 60, Raoul Vaneigem faisait partie de l'Internationale situationniste. Il était de ces mousquetaires dont les idées agitent la France, et qui furent à la fois les précurseurs et les inspireurs de Mai 68. L'année précédente, il avait publié le *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*. Ce fut le livre le plus dérobé dans les librairies. Les jeunes générations étaient dépourvues de moyens d'existence, mais elles ne manquaient ni d'audace ni de sujets de mécontentement. Elles rêvaient de dissiper le malaise de la civilisation. Celui-ci dure encore, et le bonheur reste une idée neuve, malgré les boniments de la pensée politiquement correcte.

Notre époque manque toujours autant de savoir-vivre. Pourtant, nous sommes plus avertis que jadis. Car, même si les divers intégrismes s'efforcent de retarder le déclin des religions, le ciel a été débarrassé de ses « fantômes divins ». Nous ne sommes plus « dupes des mystères » dont s'entouraient les anciennes sociétés pour masquer leur *ultima ratio* : la logique du profit. Et nous savons les absurdités et les malheurs qu'entraîne cette logique, même si, après avoir pillé les peuples, on leur envoie des ambulances humanitaires. Curieusement, on retrouve René Descartes là encore, puisque, en 1631 déjà, dans une lettre d'Amsterdam adressée à Guez de Balzac, il avait écrit : « En cette grande ville

où je suis, n'y ayant aucun homme excepté moi qui n'exerce la marchandise (entendez le commerce), chacun y est tellement attentif à son profit que j'y pourrais demeurer toute ma vie sans être jamais vu de personne. » A présent, dit Raoul Vaneigem, l'argent « règne sans partage » sur l'ensemble de la planète. Il corrompt « tout ce qui se pouvait manger, boire, respirer, aimer ». Alors, pourquoi cette passivité et cette résignation ? Que nous est-il arrivé depuis le printemps 1968 ?

Selon Vaneigem, déjà triomphante dans les années 60 – où la logique de la rentabilité faisait « consommer n'importe quoi » –, la valeur d'échange remporte maintenant une victoire absolue. Elle a presque totalement évincé la valeur d'usage. Et la société de consommation, qui enrichissait le capital en améliorant la survie du prolé-

François Bott

taire, a laissé place à la société de spéculation. A présent, plutôt que des marchandises, l'argent préfère produire de l'argent. Le chômeur, le SDF deviennent invisibles comme Descartes dans les rues d'Amsterdam. Éliminés de la société, rejetés dans le néant parce qu'ils représentaient des obstacles pour le profit maximal. Raoul Vaneigem parle d'« un gigantesque brigandage visant à dépouiller les citoyens de leurs maigres revenus et à alimenter la caisse d'un casino mondial où les flambeurs en tout genre jouent à la roulette informatisée l'argent qui se suffit à lui-même ». « Partout, dit-il, les spécialistes en management s'abattent sur des entreprises encore florissantes (...), réduisent les salaires, imposent l'austérité et finissent par licencier le personnel. Ils perçoivent des émoluments exorbitants pour ruiner le dynamisme d'une entreprise, programmer sa faillite et tirer de son démantèlement l'argent nécessaire à la spéculation. »

Dès lors, la peur devient le sentiment le plus ordinaire. Et, parce qu'il est perçu comme une fatalité, « ce pouvoir abstrait qui prétend régenter la terre entière selon les cours de Bourse retourne, mutatis mutandis, les conditions originelles d'une tyrannie divine ». Cela ranime l'obscurantisme et favorise une déprime générale, conduisant parfois à l'autodestruction. Avec le renouveau du « vieil esprit apocalyptique », la résurgence des réflexes de protection tri-

bale, le repliement sur soi, la xénophobie, la haine de l'autre – qui est seulement l'autre face de la haine que l'on se porte. Etrange confusion de la postmodernité avec les pires archaïsmes, que l'on croyait révolus depuis l'avènement des « libertés marchandes »...

Ce livre marque le retour de la critique radicale. Mais avait-elle vraiment disparu ? En tout cas, cela nous change des eaux tièdes de la pensée unique. Voilà sans doute le premier état des lieux de cette maussade fin de siècle. C'est le requiem pour une civilisation. La peinture d'une société suicidaire, menacée d'« implosion » comme l'Empire romain, jadis. « Les triomphes du capitalisme ne sont que des défaites que l'humanité s'inflige à elle-même », écrit Vaneigem. Cependant, il donne à ses lecteurs des raisons de ne pas désespérer. Depuis quelque temps, les mœurs et les mentalités se réforment. Les signes d'une

« mutation » se précisent avec la défense de l'environnement, les combats écologiques, l'exigence de la qualité, la (timide) réhabilitation de la valeur d'usage et le procès des diverses dictatures.

A moins que ce ne soit les « habits neufs » du « néo-capitalisme » qui s'annoncent, la dernière ruse du système pour rompre avec une logique désastreuse et trouver de nouvelles sources de profit. Raoul Vaneigem cite l'exemple des « multinationales qui investissent sous le label écologique ».

N'empêche, il met ses espérances dans ce qu'il nomme « le parti de la vie ». La seule question, dit-il, est de savoir si les individus jugés « inutiles » par le capitalisme s'estimeront perdus pour l'humanité. Raoul Vaneigem parie pour le contraire. Appelé à « une révolution de la vie quotidienne », il esquisse les traits d'une société fondée non pas sur le travail et la servitude, mais sur la création, sur l'autogestion et sur la gratuité de l'existence – qui cesserait d'être utopique avec le développement des nouvelles technologies et l'utilisation des « énergies naturelles renouvelables »... Sans oublier une école tournée vers le principe de plaisir et les bonheurs de la connaissance. Ainsi, « le monde de l'enfance » serait amené à découvrir « l'enfance du monde », écrit Vaneigem pour conclure, puisque les situationnistes adorent le renversement des génitifs.

CHANTAL CHAWAF

« Chantal Chawaf plonge son scalpel jusqu'à l'ossature des pulsions pour nous faire vivre le douloureux chemin de croix d'une femme hantée par la peur d'exister. De la littérature sans faux-semblants. Et des pages splendides sur le passage des années. »

Elisabeth Barillé - Atmosphères

216 pages, 95 F

Flammariion

Chantal Chawaf
Issa
roman

